

miniloto
93308
3308
308

TIRAGE: VENDREDI, 11 AOÛT 1972

20 gagnants de \$5,000.
 160 gagnants de \$ 500.
 1620 gagnants de \$ 100.

la météo

Quelques éclaircies.
 Maximum 75. Ensoleillé et chaud dimanche.

LE DEVOIR

Fais ce que dois

Office ferial

VOL. LXIII - NO 184

Montréal, samedi 12 août 1972

15 CENTS

Le verdict du coroner sur la mort du jeune Vassart

Le policier est tenu criminellement responsable

par Guy Deshaies

Le policier André Goulet, de la Sûreté municipale de Sainte-Thérèse de Blainville, a été mis aux arrêts, hier, en vertu d'un mandat d'arrestation que le coroner du district de Terrebonne, le Dr Jean-Louis Taillon, a émis tout de suite après l'avoir déclaré criminellement responsable de la mort du jeune André Vassart.

Ce dernier a été abattu d'une balle tirée par l'agent Goulet, le vendredi 28 juillet dernier, au cours d'une poursuite.

Le coroner a décidé que la dispo-

portion entre le crime présumé du jeune Vassart, c'est-à-dire la possession de quelques grammes de marijuana, et les moyens employés par le policier pour l'arrêter l'obligeait à conclure qu'il y avait eu crime.

Il n'entre pas dans les fonctions du coroner d'établir des degrés de responsabilité criminelle une fois qu'il a conclu qu'il y avait eu crime et que telle personne était l'auteur présumé de ce crime mais le Dr Taillon n'a pas dissimulé la part de responsabilité morale

des autorités municipales de Sainte-Thérèse.

"De très sérieuses réserves sont faites sur la responsabilité, par voie de cause à effet, de l'employeur du policier", a dit le coroner avant de déclarer qu'il émettait un mandat contre André Goulet.

Mais le coroner a aussi fait quatre recommandations importantes concernant la situation des administrations municipales du district de Terrebonne en matière d'affaires policières.

Il a d'abord recommandé que le mi-

nistre de la justice du Québec intervienne sans délai et assume immédiatement la responsabilité totale de la Régie des affaires policières à Sainte-Thérèse.

L'enquête du coroner sur la mort du jeune André Vassart a permis de mettre en lumière que le policier Goulet, 21 ans, avait été engagé par la municipalité de Sainte-Thérèse, le 15 octobre 1970, sans qu'il ait reçu la moindre formation relativement au maniement d'une arme à feu.

C'est lui-même qui a déclaré: "Le

15 octobre on m'a remis mon uniforme, mon enseigne et mon revolver en me disant: tu apprendras par expérience."

Le 28 juillet dernier, le jeune Vassart, 16 ans, est interpellé en face du poste de police de Sainte-Thérèse par le sergent Arnauld à qui le concierge du poste vient de confier que des "jeunes vendent des affaires dans le parc en face". Le concierge désigne plus particulièrement le jeune Vassart qui, à ce moment, déambule devant le poste de police avec deux compagnons.

Se voyant interpellé par le sergent Arnauld qui est accompagné des agents Goulet et Dupuis, Vassart opte pour la fuite. Le sergent Arnauld se lance à sa poursuite suivi de Goulet. Dupuis prend une autre direction afin d'intercepter le fuyard.

Au moment où le jeune Vassart s'engage sur le terrain du Foyer Drapeau, angle Blainville et Turgeon, Goulet dégage son arme et crie: "Arrête ou on tire!" A ce moment, le sergent Arnauld, qui se trouve entre Vassart et Goulet, tré-

Voir page 6: Le policier

Le crime organisé

Pax Plante est disposé à collaborer à l'enquête

par Michel Roy

Me Pacifique Plante, qui s'est illustré dans les années cinquante par un mémorable combat contre la pègre montréalaise, est de nouveau disponible, cette fois pour appuyer de son expérience et de ses connaissances les efforts de la commission d'enquête sur le crime organisé qui doit se mettre à l'oeuvre cet automne.

"Je suis prêt à collaborer dans la mesure de mes moyens, mais je ne sollicite pas de poste", a déclaré M. Plante hier au cours d'une conférence de presse convoquée par les Editions La Presse pour annoncer qu'un livre dont la publication était prévue depuis quelques mois ne paraîtra pas. M. Plante estime que son ouvrage sur le crime organisé serait inopportun dans "le contexte actuel" puisque le gouvernement est fermement résolu à faire toute la lumière sur cette affaire au cours de l'enquête annoncée. (On trouvera à la page 4 le texte intégral de la déclaration remise à la presse à ce sujet).

M. Plante n'a pas dit dans ses réponses aux journalistes que ses services avaient été ou seraient bientôt retenus par la Commission de police pour les fins de l'enquête sur le crime. Mais les indications qu'il a données, l'insistance

qu'il a mise sur sa disponibilité, le fait qu'il ne regagnera pas prochainement le Mexique où il est établi depuis 15 ans, tendent à accréditer les rumeurs persistantes selon lesquelles le ministère de la justice lui a confié ou compte lui confier un rôle dans cette enquête.

Une enquête qu'il prend très au sérieux

et à laquelle il croit plus qu'à toutes les autres, parce que le gouvernement, par la loi 51, sanctionnée le 8 juillet dernier, a confié à la Commission des pouvoirs très étendus.

Sur ce point, il ne cache pas son désaccord avec le maire Drapeau qui, lui, ne croit pas à l'enquête.

"J'ai acquis la conviction que le gouvernement Bourassa est résolument déterminé à enrayer le crime organisé. Ce sera un effort colossal. C'est le premier gouvernement qui fait cela!"

Il devait ajouter plus tard au cours de son entretien:

"Si je suis tellement enthousiaste au sujet de cette enquête, c'est que je vois avec un plaisir immense que, même à 15 ans de distance, le gouvernement de la province va reprendre (contre le crime organisé) la lutte que je n'ai pu terminer et que j'avais l'espérance que mes successeurs continueraient."

"Si le gouvernement n'était pas sérieux, il n'aurait pas brûlé ses ponts. Pour une fois, M. Choquette a dit: nous sommes responsables. Il a mis sa réputation en jeu là-dessus. J'ai confiance. Je suis peut-être naïf, mais j'ai confiance."

Rappelons que M. Plante, qui est aujourd'hui âgé de 65 ans, fut directeur adjoint de la Police de Montréal de 1944 à 1947. Congédié par le directeur Albert Langlois en 1947, il prépara minutieusement et laborieusement toute la preuve qui fut présentée à l'enquête présidée par le juge Caron, de 1950 à 1953. Réhabilité, il fut nommé directeur intérimaire de la Police en 1954. Il occupa ce poste durant deux ans. En 1956, le directeur Langlois, à son tour réhabilité, repréna ses fonctions. C'est alors que M. Plante, pourchassé par ceux-là mêmes qu'il avait farouchement combattus, constamment menacé, opta pour l'exil. Il décida de s'installer au Mexique mais, de sa lointaine retraite, il n'a jamais cessé de recevoir sur la situation à Montréal, sur les conditions prévalant dans la Police, les renseignements, les informations et les documents qui lui permettent d'affirmer aujourd'hui qu'il est familier avec l'état du crime organisé dans la métropole.

Il était inévitable que la question brûlante du jour lui soit posée: Montréal, comme le soutient le maire Drapeau, est-elle une "ville fermée"?

M. Plante avait eu la précaution de dire qu'il ne voulait pas évoquer devant la presse l'état de ses relations personnelles avec son ancien collaborateur, M. Drapeau, ni engager un débat avec celui-ci. Mais il ne pouvait, non plus, se dérober à une question comme celle-là.

Voir page 6: Pax Plante

Samson se rallie

QUEBEC (Le Devoir) - M. Camil Samson s'est rallié hier soir au Ralliement créditiste de M. Armand Bois en qui il consent à reconnaître son chef. Le député de Rouyn a toutefois posé une condition, qui a été acceptée: il pourra se porter candidat au congrès de leadership du Ralliement, prévu pour le printemps prochain.

C'est le whip en chef du Ralliement à l'Assemblée législative, M. Antoine Drolet, qui a annoncé la nou-

velle de la réconciliation hier soir au cours d'une conférence de presse. Pour les créditistes du Québec, le retour de M. Samson, qui avait été rayé des cadres du Parti, marque une étape capitale sur la voie de l'unité du mouvement, unité durement éprouvée par les séquences du départ de M. Samson en février.

Rappelons qu'un différend s'était élevé entre M. Samson et la direction de son parti le 13 février, da-

Voir page 6: Camil Samson

Whitelaw lance les invitations à une table ronde sur l'Ulster

BELFAST (AFP) - M. William Whitelaw, secrétaire d'Etat pour l'Irlande du Nord, a invité hier soir par lettre, les leaders des partis politiques représentés au Stormont, le parlement de l'Irlande du nord, à participer à la table ronde sur l'avenir politique de la province, qu'il a décidé de réunir du 25 au 27 septembre prochain.

C'est à l'issue des entretiens qu'il a eus hier à nouveau avec les représentants du S.D.L.P., le parti de l'opposition catholique, dont les liens avec l'I.R.A. sont notoires, que le pro-consul britannique a annoncé sa décision.

Ceux-ci ont aussitôt posé comme condition à leur présence à cette table ronde, la fin de l'internement tel qu'il est pratiqué par les autorités. M. Whitelaw leur a annoncé qu'en plus des 47 détenus libérés au début de la semaine, il avait décidé d'en remettre 18 autres en liberté.

En ce qui concerne les 260 personnes encore détenues derrière les barbelés, le secrétaire d'Etat a répété à ses interlocuteurs que l'intention du gouvernement britannique était d'en terminer avec l'internement dès que la situation le permettrait.

Mais il faut pour cela, a-t-il ajouté

en substance, que la sécurité des gens et des biens n'ait pas à en souffrir et, par conséquent, que cesse la violence.

Aux représentants du S.D.L.P. qui insistent pour que les détenus soient relâchés sans délai et sans préalable, M. Whitelaw a promis d'entretenir le premier ministre britannique de cette exigence. Il examinera la possibilité leur a-t-il dit encore, d'une rencontre

entre M. Heath et les représentants de l'opposition catholique dans les prochains jours.

Pour les observateurs, il ne fait pas de doute que M. Whitelaw, après avoir réussi à amener au dialogue les leaders S.D.L.P., tente à présent à pousser son avantage en les invitant à s'asseoir autour d'une table face à leurs adversaires protestants.

Les chances de succès d'une telle entreprise sont encore bien minces, estime-t-on à Belfast. En admettant que le secrétaire d'Etat puisse donner satisfaction aux catholiques, la libération des "assassins du peuple", comme les ap-

Voir page 6: Whitelaw

Le prix des aliments a fait un bond sans précédent en juillet (page 6)



Trois personnes ont perdu la vie et 26 autres ont reçu des blessures hier matin, quand un camion chargé de caisses de fruits et de légumes a embouti un autorail de CP Rail au passage à niveau de Calumet, non loin de Lachute. Le conducteur du camion, Michel Emery, a échappé à la mort, mais son



compagnon a succombé aux blessures reçues dans la cabine tordue du camion. Deux des 50 voyageurs à bord du train ont été mortellement blessés, semble-t-il, par des caisses de tomates qui ont volé à l'intérieur en fracassant les vitres. (Nos informations, page 3) (Téléphoto CP)



Me Pacifique Plante

(Photo Le Devoir par Bernard M. Lauze)

Les expulsés d'Ouganda

Rippon à Kampala pour demander plus de délai

LONDRES (d'après Reuter et AFP) - Le gouvernement britannique a dépêché l'un de ses ministres auprès du président Idi Aminé, avec pour mission de persuader le chef de l'Etat ougandais de prolonger l'ultimatum de trois mois, donné aux Asiatiques porteurs de passeports britanniques, pour quitter le pays.

Ils sont plus de 50,000 auxquels s'ajoutent plusieurs milliers de ressortissants de l'Inde, du Pakistan et du Bangla Desh auxquels 90 jours ont également été donnés pour rejoindre leurs

pays d'origine.

M. Geoffrey Rippon, chancelier du duché de Lancaster, qui négocia l'adhésion de la Grande-Bretagne au Marché commun, est parti hier soir pour Kampala.

Toutefois, quelques minutes avant son départ, M. Rippon a appris que le président Idi Aminé ne pourrait pas le rencontrer avant mardi prochain.

M. Rippon, qui devait discuter aujourd'hui avec le président Aminé a déclaré avant son départ: tout a été préparé, il faut qu'une rencontre ait lieu avant mardi.

La décision du président Aminé, considérée dans les milieux diplomatiques londoniens comme un affront au ministre britannique, a été connue au Foreign Office par un message du président ougandais à la radio de Kampala captée à Londres.

A son arrivée à Kampala, M. Rippon devra modifier son itinéraire, qui prévoyait une visite à Nairobi dimanche et à Dar-Es-Salam lundi.

La Chambre des Communes étant en vacances depuis mercredi, c'est à la Chambre des lords qu'a été annoncée la visite dans ces trois pays d'Afrique orientale de M. Rippon.

De son côté, M. Robert Carr, ministre britannique de l'intérieur, a reçu hier à Londres les représentants de 26 compagnies aériennes et maritimes pour les dissuader de transporter en Grande-Bretagne les Asiatiques dépourvus des papiers nécessaires à leur entrée en territoire britannique. L'un d'entre eux a déclaré par la suite qu'ils avaient assu-

Voir page 6: Les expulsés

Fischer tout près du titre

REYKJAVIK (AFP) - En remportant brillamment la treizième partie de son match contre le Soviétique Boris Spassky, le grand-maître américain, Robert Fischer, mène aujourd'hui par 8 points contre 5.

Cette nouvelle victoire acquise de haute lutte lui donne maintenant une confortable avance de trois points sur son rival et, à ce stade avancé du match, permet de considérer Fischer comme le champion du monde virtuel.

Cette partie, dans laquelle les émotions fortes n'ont pas manqué avait été ajournée dans une position qui, selon beaucoup d'experts, devait aboutir à une partie nulle. Selon d'autres spécialistes, l'Américain avait, selon toutes probabilités, les meilleures chances de gagner. Effectivement, dès les premiers coups joués de part et d'autre lors

Voir page 6: Rôbert Fisher

L'HOMME CULTIVÉ
 LIT

Nouvelles
 Littéraires

PARIS FRANCE

L'HEBDOMADAIRE DE
 L'ACTUALITÉ CULTURELLE

60 cents - vente au numéro
 et par abonnements

en bref**Une tornade détruit
un camp de vacances**

AMELAND, Pays-Bas (Reuter) — Quatre personnes au moins ont été tuées et 400 autres blessées, hier, par le passage d'une tornade sur l'île d'Ameland, au large des Pays-Bas, rapporte l'agence de presse néerlandaise.

Selon les premières informations, la tornade s'est abattue sur un camp de vacances du nom de Duinoord. L'île, en fait une étroite bande de terre de 17 milles de long, se trouve à six milles des côtes du nord-est des Pays-Bas.

La tornade a toutefois épargné la localité de Nes, située non loin du camp, au centre de l'île.

Des dizaines de caravanes ont été soulevées de terre et des centaines de tentes et de sacs de couchage ont été aspirés par la tornade.

Des équipes de secours ont été rapidement envoyées à l'aide des blessés.

Le gérant du camping a déclaré que la tornade, qui s'était abattue à 8 heures 30 sur le site de manière totalement inattendue, a emporté une quarantaine de caravanes et plus de 180 tentes, grandes et petites.

**La discrétion s'abat
sur l'affaire De Bruay**

PARIS (AFP) — Avec la désignation du juge d'instruction Jean Sablayrolles, l'affaire De Bruay-en-Artois semble décidément avoir pris un tour nouveau: celui de la discrétion.

Discrétion qui, dans les jours prochains, avec le départ en vacances du juge, risque de faire disparaître momentanément l'affaire de la une des quotidiens.

Depuis le 20 juillet, date à laquelle le juge Pascal a été dessaisi de l'instruction ouverte à la suite du meurtre de Brigitte Dewevre, les déclarations publiques des différentes parties intéressées dans l'affaire se sont plus rares. Finis les actes d'instruction annoncés à l'avance. Finis les transports de justice sous les flashes des journalistes. Le nouveau juge, non content de se retrancher dans le secret de son cabinet, a visiblement donné des instructions aux inculpés et à leurs avocats pour qu'ils s'astreignent à la discipline du silence.

Hier, après la première audition du notaire de Bruay par M. Sablayrolles, annonce un intermédiaire de plusieurs semaines.

Le notaire, que les journalistes, durant plusieurs mois, avaient pu interviewer à leur gré, alors même que, détenu, il était amené pour interrogatoire au palais de justice de Bruay, s'est abstenu aujourd'hui de faire, à Paris, la moindre déclaration.

**Une greffe de foie
en Afrique du Sud**

JOHANNESBOURG (AFP) — Une greffe complète d'un foie humain, la première opération de cette nature réalisée en Afrique du Sud, a été effectuée à l'hôpital municipal de Johannesburg.

L'organe prélevé sur un donneur décédé à Pretoria et dont l'identité n'est pas révélée, est greffé sur un receveur, également anonyme mais que l'on sait être un habitant de Pretoria, par une équipe de chirurgiens des hôpitaux de Pretoria et de Johannesburg.

Le patient avait été transporté de Pretoria à l'hôpital de Johannesburg en vue de cette greffe. Le foie et les reins prélevés sur le donneur avaient été envoyés de Pretoria à Johannesburg.

Il est probable que les reins seront utilisés pour une autre greffe.

**Concession minière
au Groënland**

COPENHAGUE (AFP) — La société canadienne Vestring Mines Ltd, dans laquelle la Cominco détient la majorité actionnaire, vient d'obtenir du gouvernement danois, par l'intermédiaire de sa filiale au Danemark la Greenex, l'exclusivité de l'exploitation d'une mine de zinc et de plomb, confirme M. C. Kolpin, secrétaire du ministère danois des mines. Les lieux d'exploitation sont situés au centre du Groënland occidental, dans la région de Manorlik.

Ce contrat, bien que signé depuis le 22 janvier 1971, devait attendre pour être effectif, que les modalités d'exploitation soient agréées par le gouvernement danois, accord qui vient d'être signifié récemment à la Greenex.

Les travaux en cours pour la mise en exploitation de cette mine, assurés par la firme danoise Danish Arctic Contractors, demanderont l'emploi de 450 personnes et un investissement de l'ordre de 295 millions de couronnes (212,5 millions de francs).

Ces travaux seront achevés à la fin de 1973, moment où pourra être traité le premier minerai, et la capacité prévue est de 1.650 tonnes par jour.

**Sculpture détruite
par des vandales**

BRUXELLES (AFP) — "La Cycliste", oeuvre du sculpteur américain Charles Semser, de Philadelphie, a été entièrement détruite par des vandales vendredi matin à Bruges.

La statue — qui a été exposée pendant trois mois, à Paris, — avait été placée devant l'entrée des halles de Bruges où la 19ème exposition d'art contemporain s'est ouverte jeudi soir.

Il s'agit d'une oeuvre en béton armé, pesant 750 kilos et mesurant 3,50 mètres.

Vendredi matin, une voiture s'est arrêtée à hauteur de la statue, deux jeunes gens en sont sortis, et ont renversé l'oeuvre d'art.

Les enquêteurs essayent de retrouver la trace des vandales et les raisons qui les ont poussés à cet acte.

Gilles Massé aux géographes:**Les Indiens et les Esquimaux devront s'adapter**

par Gilles Provost

Comme les ressources énergétiques du Nouveau-Québec seront prochainement exploitées sur une grande échelle, les Indiens et les Esquimaux qui vivent sur ce territoire doivent abandonner leur style de vie traditionnel et modifier leur culture pour s'adapter aux conditions de vie et aux valeurs industrielles du Sud. Leur survie est à ce prix.

C'est en substance ce qu'a déclaré hier, au congrès international de géographie le ministre québécois des richesses naturelles, M. Gilles Massé.

Beaucoup contestent les résultats des efforts fédéraux et québécois au Nouveau-Québec parce que, dans l'imme-

diat, cette administration coûte cher et que les traditions locales semblent voler en éclat au contact de la culture occidentale. Aucun effort de planification ne pouvait empêcher un tel résultat à moins d'ériger autour du Nouveau-Québec une muraille de Chine", a dit le ministre.

Selon lui, les modes de vie des Indiens et des Esquimaux eux-mêmes se dissolvent à mesure qu'ils font usage des facilités de la civilisation occidentale... et ceci dans la mesure où ils préfèrent les maisons confortables et chauffées aux igloos.

"On ne peut accuser rien d'autre que la force des choses ou la fatalité de ce

que certains appellent "le progrès", a-t-il affirmé.

Le ministre n'en a pas moins réitéré son appui aux anthropologues, aux ethnologues, aux géographes et aux autres spécialistes "qui essaient de conserver tout ce qui peut l'être de cette culture et tentent d'inciter les peuples en cause à y ajouter de nouveaux éléments".

C'est notre responsabilité, a ajouté M. Massé, de faciliter cette mutation dans les conditions les moins douloureuses possibles pour les autochtones. Il faut leur donner la volonté de jouer le jeu de la concurrence individuelle et collective et de transformer leur

milieu, a-t-il aussi déclaré.

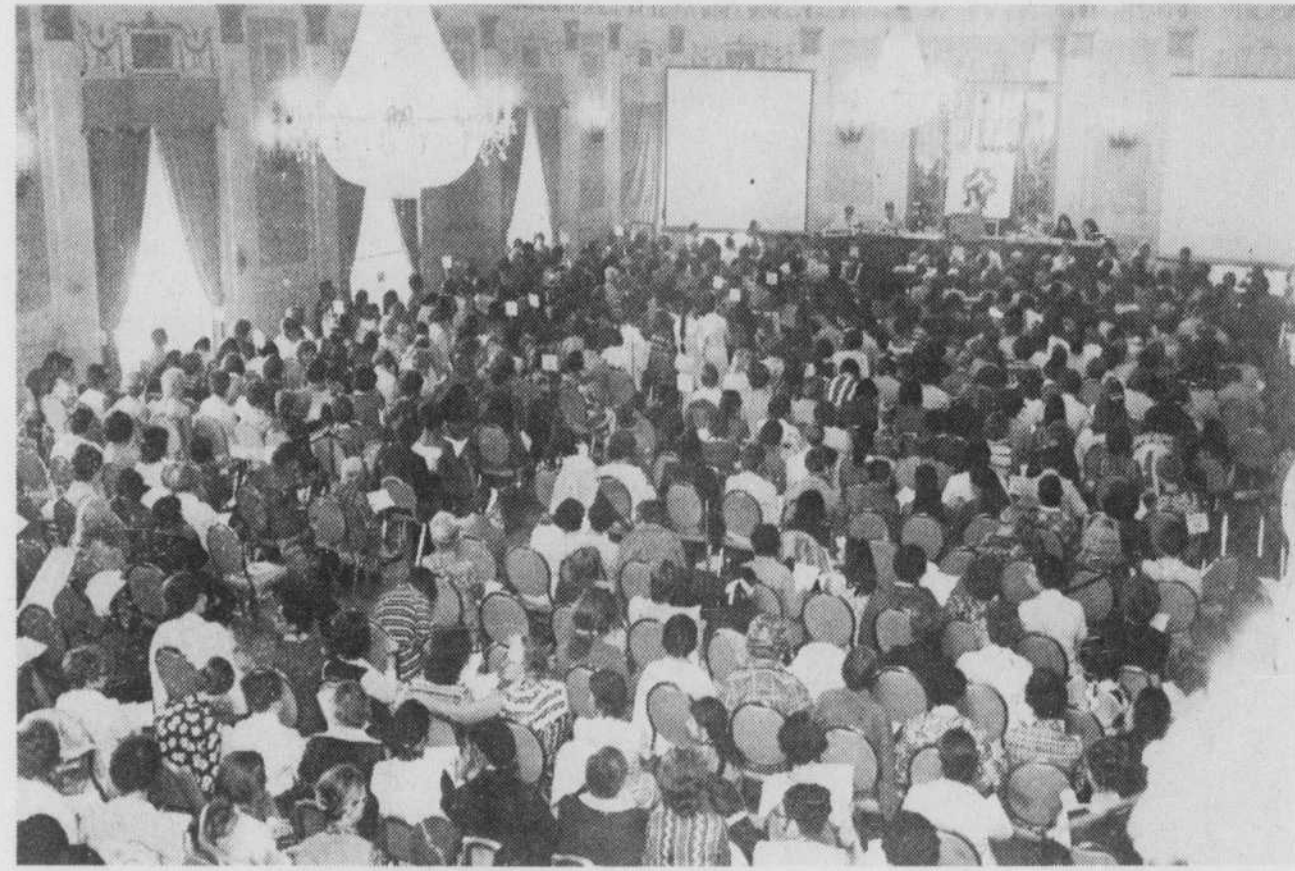
Il faut aussi "leur donner l'instruction, le sens de l'épargne et le goût du risque indispensables qui les feront passer de leur état actuel de dépendance à une situation où ils pourront prendre en main leur destin et, grâce à leur connaissance du milieu, participer, en tant que main-d'oeuvre qualifiée, à la mise en valeur des ressources de leur milieu."

Aux yeux du gouvernement québécois, le meilleur moyen d'accueillir les 3.621 Innuits Esquimaux et les 4.524 Indiens nomades, c'est de les inciter à rationaliser les moyens traditionnels d'exploitation des ressources locales: la

forêt, la végétation de la toundra, le tourisme, la faune et l'artisanat.

Quant à la mise en valeur des richesses énergétiques et minières, elle nécessitera des investissements sans précédent et le recours à une technologie nouvelle adaptée aux conditions géographiques du Nord. Cela ne favorisera guère la participation de la population locale, reconnaît M. Massé.

Dans ces conditions, il sera particulièrement difficile d'exporter les ressources du Nouveau-Québec tout en rapatriant les effets de croissance, souligne le ministre. Cela nécessitera l'invention d'un nouveau modèle de développement adapté aux conditions nordiques.



Restait-il hier des infirmières dans les hôpitaux? C'est la question qu'on se posait en voyant réunies à l'hôtel Mont-Royal, un aussi grand nombre d'infirmières, sans compter toutes celles qui étaient à l'écoute dans leur région, grâce à un multiplex qui a permis à plus de 1600 infirmières du Québec de dire ce qu'elles pensaient des règlements de la loi 65. (Photo Le Devoir par Bernard Lauzé)

**Les infirmières partent en guerre contre
l'application des règlements de la loi 65**

par Solange Chavlin

Les infirmières sont en colère, mais elles n'abandonneront pas leurs malades. Elles mèneront une bataille juridique sans sortir des hôpitaux. C'est du moins ce qu'a laissé entendre, hier, Mlle Rachel Bureau, présidente de l'Association des infirmières et infirmiers de la province de Québec (AIPQ) qui compte 40.000 membres.

Plus de 1600 infirmières et infirmiers de Montréal, Sherbrooke, Trois-Rivières, Rouyn, Chicoutimi, Rimouski et Québec ont eu l'occasion hier de se parler, grâce à un multiplex installé par Bell Canada à l'hôtel Mont-Royal de Montréal, et d'exprimer leur mécontentement face aux règlements qui accompagnent la loi 65 sur la réforme des services de santé et services sociaux.

Organisée par l'AIPQ, l'assemblée générale spéciale avait pour but d'informer les infirmières sur les règlements de la loi 65 et de prendre position contre certains de ces règlements. On sait que la loi 65 est maintenant en vigueur mais que le gouvernement a donné aux groupes concernés par la réforme jusqu'au 27 août pour exprimer leur avis concernant l'application des règlements de cette loi.

Les infirmières ont donné un chèque en blanc à leur association pour intervenir auprès du ministère des affaires sociales afin de rétablir au moins le poste de directeur des soins infirmiers dans tous les hôpitaux. Ce poste est aboli par les nouveaux règlements et remplacé par un chef de service.

Les infirmières veulent également avoir une place au conseil d'administration des centres hospitaliers. Aussi réclament-elles qu'un représentant des professionnels composant le plus grand nombre au conseil consultatif des professionnels dans un hôpital ou dans un CLSC, soit désigné l'office au conseil d'administration. Elles sont ainsi assurées au moins dans les hôpitaux — sinon

dans les CLSC — d'avoir droit au chapitre des décisions.

Les infirmières ne se sentent nullement protégées sur le plan juridique face aux erreurs qui peuvent être commises par d'autres professionnels de la santé, dont les médecins. Elles désirent par exemple que les ordonnances transmises par téléphone par les médecins, ne soient reçues que par les internes, les résidents en médecine ou les infirmiers et infirmières. L'une de ces dernières a suggéré que les communications téléphoniques des médecins — quand ils donnent une ordonnance — soient enregistrées, pour une meilleure protection des infirmières!

Selon l'avisur légal des infirmières, Me Jules Duchesneau, les règlements de la loi 65 ainsi que le projet de loi 273 (loi des infirmières et infirmiers) déprécient le statut professionnel des infirmières, restreignant leur rôle à celui d'aide sans responsabilité des médecins.

Or, les infirmières par de multiples exemples ont tenté de démontrer au cours de cette journée, à quel point leur travail était indispensable dans l'hôpital. Au moins la moitié des actes posés par les infirmières proviennent de leur initiative personnelle avec l'approbation de la directrice du nursing.

"Va-t-on attendre l'approbation du médecin pour laver un malade, le changer, lui donner des draps propres, le frictionner?" a demandé une infirmière répondant que se pauvre malade crouperait dans sa saleté avant que le médecin ait le temps de signer toutes les permissions nécessaires.

Il serait également temps, a-t-on dit, de clarifier le terme "urgence" qui permet aux infirmières de poser certains actes (comme donner un médicament sur simple appel du médecin. Que faire quand ce médecin est impossible à joindre? Comment procéder pour les ordonnances verbales dites d'urgence don-

nées par exemple en salle d'opération ou dans un couloir d'hôpital par un médecin qui oublie ensuite de remplir les formulaires nécessaires?

Bref, les règlements de la loi 65 ne semblent pas favoriser l'exercice harmonieux du nursing, c'est le moins qu'on puisse dire après avoir entendu les revendications des infirmières. Notons qu'elles avaient fait fi hier de toute allégeance syndicale pour faire front commun afin d'appuyer leur association professionnelle auprès du gouvernement.

Un cahier de propositions sera envoyé d'ici le 27 août au ministère des affaires sociales. Ces propositions s'inspirent de deux sources: le bien général des malades et la promotion du rôle de l'infirmière dans notre société. Bien malin serait celui qui tenterait de prévoir aujourd'hui ce que la commission parlementaire acceptera ou refusera de ces amendements à son projet de règlements.

Les rentes : une hausse de 3% en janvier

QUEBEC — Les quelque 125.000 bénéficiaires du régime de rentes du Québec verront leur rente augmenter à compter du 1er janvier prochain, par suite de l'adoption par l'Assemblée nationale de plusieurs amendements au régime de rentes du Québec, dont une hausse de l'augmentation maximum de l'indice des rentes.

Le ministère du revenu annonce que l'indice des rentes qui était de 120,7 pour 1972 est fixé à 124,3 pour 1973. Cette augmentation reflète, dans une

certaine mesure, la hausse de l'indice des prix à la consommation et entraîne l'augmentation des rentes.

D'après la Régie des rentes, toutes les rentes en cours de paiement, seront augmentées de 3% par suite de la hausse de l'indice des rentes. Cependant, la rente de veuve, la rente d'invalidité et la rente de veuf invalide seront de plus augmentées d'au moins \$52 par mois par suite de l'adoption par la législature d'amendements à cet effet.

Plus de 68.000 bénéficiaires de la ren-

te de retraite recevront une prestation plus élevée au début de l'année prochaine. Environ 23.000 veuves verront leur rente respective augmenter d'au moins \$52 mensuellement, alors que près de 25.000 orphelins recevront une rente majorée de 3% à compter de janvier 1973. Environ 3.500 invalides verront également leur rente augmenter d'au moins \$52 par mois.

On estime que le nombre de bénéficiaires du régime de rentes du Québec atteindra 125.000 au début de l'année 1973.

**Gillespie dévoilera sous peu des mesures
pour stimuler la recherche et l'innovation**

Le gouvernement canadien annoncera la semaine prochaine les mesures qu'il entend prendre pour stimuler la recherche et l'innovation technologique dans les industries canadiennes, a déclaré au DEVOIR le ministre d'Etat aux sciences et à la technologie, M. Alastair Gillespie.

Le ministre n'a pas voulu entrer dans le détail des mesures qui seront annoncées. Il a pourtant précisé qu'elles voudraient donner suite aux constatations du rapport sénatorial sur la politique scientifique (rapport Lamontagne). Ce comité a recommandé d'intensifier la recherche industrielle et l'effort d'innovation technologique.

Selon M. Gillespie, le Canada est un pays où le pourcentage de la recherche fondamentale par rapport à la recherche appliquée est le plus élevé. Notre pays est aussi exceptionnel par la forte proportion des recherches qui se font dans les laboratoires de l'Etat. On cherche donc présentement à susciter des recherches moins "désincarnées" et plus susceptibles d'apporter des avantages économiques tangibles.

M. Gillespie devait rencontrer hier le ministre québécois de l'industrie et du commerce, M. Guy Saint-Pierre, qui est aussi président du comité interministériel de la politique scientifique québécoise. Cette rencontre vient d'être reportée à vendredi prochain.

A cette occasion, on doit discuter des mesures annoncées entre-temps par M. Gillespie sur la recherche industrielle. La rencontre portera aussi sur la situation particulière du Québec qui traîne manifestement de l'arrière au niveau de la recherche scientifique. Un porte-parole du ministère de l'industrie a révélé hier que le Québec avait demandé cette rencontre depuis déjà deux mois.

M. Gillespie a refusé de commenter les chiffres publiés récemment sur le faible niveau des subventions de recherche attribuées aux universités francophones. Il a simplement dit que d'autres mesures sont prévues pour l'automne afin de parer à d'autres déséquilibres dans l'effort de recherche canadien. Parmi ces déséquilibres, il a

mentionné les disparités régionales, l'insuffisance des recherches en sciences humaines et dans certaines disciplines particulières.

Jeudi matin, M. Gillespie a aussi prononcé le discours d'ouverture du vingt-deuxième congrès international de géographie à la salle Wilfrid Pellerin de la Place des Arts.

Les hommes de science, a-t-il dit à cette occasion, ont le devoir de dépasser le cadre étroit de leur stricte spécialité et d'expliquer au grand public en des termes simples les applications prévisibles des nouvelles applications de la science dans la vie sociale.

Du même souffle, il a toutefois précisé qu'à son avis il est extrêmement difficile de prédire les répercussions des changements technologiques actuels. Il a justifié cette mise en garde par deux considérations:

D'une part, l'innovation jaillit habituellement d'une série d'essais et d'erreurs, ce qui est un processus imprévisible. "Le seul moyen, scientifique-ment, de déterminer tous les effets

possibles d'une innovation, c'est de la mettre en application", a-t-il dit.

D'autre part, il est impossible de dire si une innovation va favoriser ou non la poursuite de buts nationaux ou internationaux tant que la société n'aura pas réalisé de consensus sur les objectifs qui doivent être poursuivis.

Faisant ensuite allusion au document sur les "limites de la croissance" publié par des chercheurs du MIT à la demande du Club de Rome, M. Gillespie a souligné les faiblesses du document tout en voyant un effort louable et constructif. Ce document prédit une catastrophe internationale d'ici cent ans si le progrès technologique se poursuit comme actuellement.

Le ministre a précisé que la science qui consiste à prédire l'avenir est encore dans sa tendre enfance et que les modèles scientifiques devront être beaucoup affnés pour pouvoir servir de base à des politiques nationales. Pour être scientifiques, ces prédictions doivent se baser sur des variables fixes qui n'existent pas dans la vie concrète a-t-il dit.

**Les Indiens
Chrétien abandonnerait
les principes de
son propre Livre blanc**

TOTONTO (Le Devoir) — Dans le journal torontois Globe and Mail, il est question de documents confidentiels révélant que le gouvernement Trudeau a mis de côté pour un temps indéterminé le livre blanc dans lequel il proposait le rappel de la loi sur les Indiens, ces derniers devant être soumis aux mêmes lois que les autres citoyens canadiens.

Dans une dépêche en provenance d'Ottawa, le journal ajoute que le gouvernement va tenter, petit à petit, de regagner la confiance des Indiens en remplissant ses diverses obligations, notamment celles contenues dans les traités, et en prenant diverses autres mesures, avant de tenter d'établir une politique générale quant au statut du peuple indien et ses rapports juridiques avec le gouvernement.

Le journal affirme que le procès verbal d'une séance de cabinet tenue le 14 juillet rapporte qu'il a été décidé de ne

pas toucher à la politique fondamentale sur le statut et les droits spéciaux des Indiens tant que ceux-ci n'auront pas eu l'occasion de faire des représentations au gouvernement. Et le même procès-verbal ferait mention de recherches entreprises par les organisations indiennes sur les droits des autochtones, notamment ceux que leur reconnaissent les traités.

Le document cité réclamerait, durant l'intervalle, une amélioration des programmes et des services conçus pour les Indiens, ce qui impliquerait la modification des programmes existants "en réponse aux propositions raisonnables des Indiens".

Le journal torontois fait également mention d'un mémoire confidentiel que le ministre des affaires indiennes, M. Jean Chrétien, aurait adressé au cabinet le 21 juin, et dans lequel celui-ci admet que l'opposition du gouvernement aux réclamations par les Indiens de droits autochtones peut avoir fortement contribué au rejet, par les Indiens, du livre blanc de 1969.

Le mémoire énumérerait aussi toute une série de traités et d'obligations juridiques qui n'ont pas été respectés vis-à-vis des Indiens. En tête de liste viendraient les traités 8 et 11 qui garantissent des terres aux Indiens vivant dans le nord de la Colombie-Britannique et dans les Territoires du Nord-Ouest, mais qui n'ont jamais été remplis. Ferait également partie de cette liste une requête que les Indiens de la Baie James ont présentée au gouvernement fédéral pour que ce dernier intervienne auprès du Québec en ce qui concerne les projets provinciaux d'aménagement hydroélectrique. Il y a dans cette région plus de 5.000 Indiens dont les intérêts doivent être protégés.

On lirait également dans le mémoire de M. Chrétien que le plus grand défi des prochaines années serait l'adaptation des divers programmes aux aspirations culturelles des Indiens. Tant en ce qui concerne l'utilisation des terres que les relations personnelles, il n'y a rien de commun entre l'héritage européen et les traditions indiennes, souligne le mémoire. Ne pas reconnaître ce fait pourrait conduire à la destruction de la dignité ethnique des Indiens. Conséquemment, le gouvernement fédéral ne ferait aucun transfert au provincial de ses responsabilités en matière d'enseignement sans le consentement explicite du peuple indien.

Le mémoire contiendrait aussi la promesse du gouvernement fédéral de construire les écoles pour Indiens dans les réserves ou aussi près que possible de ces réserves, afin qu'elles puissent être au service de toute la communauté indienne. D'autre part, les ministères chercheraient à intéresser le peuple indien dans tous les aspects de l'enseignement, par la mise sur pied de comités scolaires, de commissions scolaires, de sociétés locales chargées d'administrer l'école locale avec les fonds nécessaires.

Le programme scolaire serait adapté aux besoins des Indiens; on s'efforcerait de recruter du personnel parlant les langues indiennes, on mettrait l'accent sur les classes préscolaires dans lesquelles les langues indiennes sont en usage et que les Indiens pourraient administrer eux-mêmes avec l'argent fourni par le gouvernement fédéral.

Le mémoire reconnaîtrait que le chômage est fort répandu chez les Indiens et que les conditions matérielles sont déplorables dans maintes réserves, surtout celles des régions nordiques. Depuis 1965, on a construit 10.432 maisons dans les réserves indiennes, mais il en faudrait encore plus de 9.000. Le ministre et la Société centrale d'hypothèque et de logement ont convenu de fournir assez de fonds pour doubler le nombre de maisons mises en chantier dans les réserves et n'attendent plus que l'approbation des bandes indiennes.

Pour le développement économique des réserves indiennes, le gouvernement a constitué un fonds qui est présentement de \$27 millions et qui atteindra \$50 millions en 1975. Les subventions et les prêts consentis jusqu'ici sont au montant de \$9,3 millions. En outre, le gouvernement finance les bandes et les organisations indiennes. Tel financement sera de l'ordre de \$40 millions cette année.

Le mémoire attribué à M. Chrétien reconnaît qu'il peut arriver que des fonds publics soient mal utilisés par les Indiens, mais il souligne que ceux-ci deviennent de plus en plus compétents, de sorte que les avantages de la politique de financement l'emportent sur les inconvénients.



Le plus grand des trous à gravier ("pits") dont se plaignent les citoyens de Val-David a déjà produit son lac artificiel. Il ne se trouve presque plus d'emplacement d'où l'on n'aperçoit le flanc pelé d'une colline ou une aire boisée, fraîchement dévastée par les niveleuses. (Photo Le Devoir, par Robert Brazeau).

Les "pits" de gravier Un comité de citoyens s'élève contre le "gâchis" de Val-David

par Clément Trudel

VAL DAVID — Les citoyens de Val-David s'impatientent de voir le gâchis que leur offre une quinzaine de carrières de gravier (ou "pits"), enlaidissant plus d'une vallée et faisant ressembler certaines collines à un cauchemar de "nuit sur un mont chauve".

Pourquoi cette fureur à détruire un paysage bucolique? Il y aurait l'inéluctable "progrès" représenté par le prolongement d'une belle autoroute, celle des Laurentides. Les entrepreneurs qui ont répondu aux appels d'offre du ministère de la voirie n'avaient évidemment pas le facteur esthétique dans leurs coefficients et devis.

Il semble, cette fois, que les bornes de la laideur gratuite aient été franchies, au point d'animer l'ensemble des citoyens et estivants dont 150 environ ont participé hier à une manifestation et adopté le slogan: Vous aimez Val-David? Défendez-le!

Le jeune comité de citoyens — il n'a que 15 jours — a multiplié démarches et assemblées. Ses membres ont rapidement saisi que ce problème écologique revêtait des dimensions dépassant celles d'une petite municipalité: le ministre québécois de l'environnement fera peut-être un saut à Val-David aujourd'hui, à l'instar du sous-ministre de la voirie, M. Rouleau.

Le conseil municipal de Val-David vient d'amender son règlement de "nuisance" de façon à faire stopper les travaux à 23h mais une telle restriction visant à restreindre le bruit ne deviendra applicable que dans 12 jours. Le temps presse, d'après le conseiller juridique du groupe de contestataires qui ne craint pas de s'en prendre au principal entrepreneur, Simard & Beaudry, et aux hommes politiques qui leur caisse électorale qu'à l'environnement.

Le comité des citoyens de Val-David estime qu'un quart du territoire est ravagé ou dénudé, que des milliers d'arbres ont été coupés. Les routes sont en plusieurs endroits enfoncées et le bruit des concasseurs et des camions de plusieurs tonnes a fait fuir la clientèle de quelques auberges.

Malgré le veto du conseil municipal, certaines routes de terre ont été élargies parfois de quatre pieds. Le comité réclame la fermeture immédiate des neuf "pits" présentement utilisés — le dernier a été ouvert jeudi sur la ferme Guindon; six autres carrières sont présentement en veilleuse mais pourraient bien être réactivées si l'on n'y met pas le holà.

Les cratères ainsi produits ont parfois une trentaine de pieds de hauteur, tel celui qui jouxte le petit cimetière de Val-David. En plein cœur de Val-David, près du chemin de la Rivière, on se croirait "chez Miron", confie le président du comité Jean-Paul Dufresne.

Le conseiller municipal M. Saint-Louis a aussi l'intention de présenter au ministre Goldbloom une demande de compensation pour les dommages causés ainsi que la protection écologique désirable.

Qui n'a vu Val-David que sous la neige doit s'attendre à un choc. Les monts-pente sont bien là, dormant avant le retour de la "belle neige" mais la boue et les petites roches ont formé en certains endroits un tapis visqueux qu'une équipe de dix travailleurs coiffés du casque de fibre jaune s'affairaient à faire disparaître hier, peu avant le signal du départ donné aux marcheurs.

Val-David crie au secours, dit le communiqué émis hier. Les marcheurs ont ralenti le rythme de circulation des camions de gravier, hier, mais il ne s'est pas produit d'accrochage malgré l'impatience non dissimulée des rouliers, rémunérés au voyage.

A peine deux mois après la conférence de Stockholm sur l'environnement, on s'étonne de trouver dans un rayon de 60 milles de la métropole du Canada, à 30 milles à peine du futur aéroport international de Sainte-Scholastique, un des plus beaux coins du Québec indifféremment massacré, transformé en passoire précise le communiqué.

J'ai vu quelques maisons inachevées. Mes guides me disent que les propriétaires avaient abandonné tout espoir de retrouver le paradis dont ils rêvaient en achetant leur terrain. L'inquiétude est à ce point présente, à Val-David, que certains vont jusqu'à exprimer des points de vue défaitistes sur le tourisme estival. A défaut de pouvoir reconstruire le Val-David d'antan, les citoyens espèrent que sera adoptée une loi prohibant l'installation de toute industrie pouvant nuire, de près ou de loin, au développement social et touristique de la région.

520 des quelque 800 adultes établis à demeure à Val-David auraient déjà signé une pétition sur la fin des "pits". Jean-Paul Dufresne dit avoir parlé au

téléphone mardi à 16h environ avec le ministre de l'environnement, M. Goldbloom. Le ministre aurait réclamé un délai de 36 heures avant de donner une réponse. Effectivement, hier vers 13h, M. Goldbloom s'entretenait au téléphone avec le conseiller Saint-Louis mais ces contacts sont insuffisants au gré du comité de citoyens qui reflète le traumatisme collectif subi depuis ce printemps par la population de Val-David.

Les riverains du petit lac Doré disent avoir constaté une baisse du niveau de l'eau et avancent l'hypothèse que le lac artificiel créé par le "pit" le plus important puisse provenir de leur lac, par le principe des vases communicants — il y a peut-être 1.000 pieds de l'un à l'autre lac.

Malgré l'afflux de capitaux dû au prolongement de l'autoroute, Val-David ne retire que des inconvénients de ce développement, dit M. Dufresne qui estime à "quelques manœuvres" le nombre d'emplois accordés à ses concitoyens.

Un télégramme a été adressé par le comité de citoyens au syndicat des rouliers (teamsters) pour explorer la possibilité de pressions en commun sur les autorités. La réponse à ce télégramme tarde à venir.

Les policiers de Val-David et les

membres de la SQ semblent désireux de coopérer avec les animateurs du comité qui disent avoir appris qu'un détachement de l'escouade anti-émeute se tenait prêt à intervenir et se trouvait "quelque part dans le nord" — mais ce point n'a pas pu être confirmé. Et d'ailleurs, les responsables du comité ressemblent peu à des casseurs de vitres; ils ont pris conscience brutalement des problèmes posés dans leur milieu par une invasion d'entrepreneurs et de sous-traitants intéressés au gravier. Et l'on va causer esthétique à ces constructeurs de route!

Un incident s'est produit à Sainte-Agathe-Sud, au lac La Truite, il y a quelques jours, qui démontre bien le caractère soudain de cette invasion. Après le coucher du soleil, un bruit de machinerie lourde se fait entendre. Les occupants de chalets à proximité du futur "pit" s'approchent, se renseignent puis protestent.

A minuit, la police était sur les lieux pour confirmer les droits de l'entrepreneur à l'excavation amorcée. Il fallut plier.

À Val-David, tout juste derrière la Butte à Mathieu, un propriétaire de lotissement a aussi permis l'établissement d'un "pit". Ou s'arrêtera le lais-

Voix page 6: Un Comité

Patenaude reprendra son action municipale

M. J.Z. Léon Patenaude a annoncé hier son intention de reprendre au niveau municipal l'action politique qu'il avait complètement délaissée depuis 10 ans pour se consacrer exclusivement à l'industrie du livre.

Directeur général du Conseil supérieur du livre (qui regroupe les éditeurs et les libraires), M. Patenaude se propose de susciter la naissance d'un large mouvement populaire dont le premier objectif sera de "redonner à Montréal une administration démocratique".

Il a précisé hier, d'abord sur les ondes de CKVL, puis au cours d'une rencontre avec quelques journalistes, qu'il s'est rendu personnellement disponible pour faciliter la création d'un

tel mouvement, capable de regrouper toutes les tendances de concevoir un programme politique, de chercher des candidats et de choisir un leader au cours des deux prochaines années afin de faire la lutte contre l'équipe du maire Drapeau.

M. Patenaude, qui fut l'un des proches collaborateurs de M. Drapeau au cours des années 50, est d'avis que l'opposition au régime atteint aujourd'hui une ampleur telle qu'un mouvement s'impose qui puisse rassembler tous ceux qui veulent renverser l'administration actuelle.

"La tâche sera énorme, a-t-il dit, et nous n'avons pas trop de deux ans pour la réaliser."



J.-Z. Léon Patenaude

Dans les jours et les semaines qui viennent, M. Patenaude compte se mettre en rapport avec divers milieux intéressés.

La morue se fait rare et le travail diminue en Gaspésie

Les travailleurs des usines de transformation du poisson en Gaspésie se plaignent de la diminution de leurs heures de travail, directement reliée à la rareté de la morue, et la plupart attribuent cette rareté au fait que des dragueurs de la B.C. Packers ratissent le fond marin pour capturer le hareng que l'on transforme en farine. Le hareng est l'aliment

préférée de la morue.

Un millier de Gaspésiens travaillent dans les usines de transformation de Sandy Beach, Rivière-aux-Renards, Cloridorme, Saint-Maurice, Paspébiac et Newport. C'est à celle-ci, propriété des Pêcheurs Unis, que la diminution des heures de travail se fait surtout sentir. Une centaine de travailleurs de New-

port et leur conseiller syndical, Yvan Bujold de la CSN, ont fait le tour de la situation avec le député fédéral de Gaspé-Sud, M. Alexandre Cyr. De son côté, la Fédération du commerce (CSN) prépare un mémoire qui sera remis dans les plus brefs délais au ministère de l'Industrie et du Commerce pour démontrer au gouvernement qu'il serait préférable de venir en aide aux travailleurs de cette industrie, que de les faire vivre sous le bien-être social.

Les travailleurs demandent qu'on leur garantisse au moins 36 heures de travail par semaine, ce qui pourrait leur permettre de recevoir durant l'hiver un strict minimum sous forme de prestations d'assurance-chômage.

Les usines de transformation du poisson fournissent du travail pendant une période de sept mois: durant les mois d'hiver, les travailleurs gaspésiens doivent subsister à l'aide des prestations d'assurance-chômage. Ces prestations sont accordées suivant la moyenne du salaire gagné durant les 20 dernières semaines de travail, à raison du 2/3 de ce salaire. Or, jusqu'ici, à Newport, la meilleure semaine de travail fut de 34 heures; la semaine dernière, elle fut de 28 heures, et jeudi soir les employés n'avaient eu que 17 heures d'ouvrage.

Si on considère qu'aux dernières négociations, la moyenne de salaire des ouvriers de Newport s'établissait à environ \$1.500 brut pour la saison, qu'à raison d'un salaire horaire moyen de \$1.85, une semaine de 25 heures ne rapporte que \$46.25 avant déduction, on comprend facilement que ces travailleurs affiliés à la Fédération du commerce (CSN) veulent que quelque chose soit fait pour remédier à la situation. "Si ça continue comme ça, on va retirer \$10 par semaine de l'assurance-chômage l'hiver prochain", disait un travailleur lors d'une réunion à Chadler. Un autre ajoutait: "On serait cent fois mieux sur le bien-être social, on serait sûr d'avoir \$248 par mois et on aurait bien moins de problèmes."

Le port de Vancouver est toujours paralysé

VANCOUVER (d'après CP) — La grève qui paralyse le port de Vancouver entre aujourd'hui dans sa sixième journée.

Quelque 1.800 débardeurs, tous membres du International Longshoremen's and Warehousemen's Union, ont déclenché en fin de semaine dernière une grève non déclarée et une situation de lock-out pour protester contre certaines pratiques d'embauche.

Samedi, 600 hommes employés en permanence sur les quais ont remis leur "démission" mais les compagnies ont refusé de les remplacer par du personnel "non qualifié" pourtant disponible dans la salle d'embauche du syndicat. Les patrons ont crié à la grève et les ouvriers ont répliqué lock-out.

Le port de Vancouver n'en est pas à ses premières difficultés cette année. Des tempêtes au cours de l'hiver dans la région ont entravé l'accès aux quais. De plus, le port est toujours sous la menace d'une vive concurrence de Seattle pour accaparer le marché des conteneurs.

Le présent conflit était susceptible de prendre une tournure mieux définie en fin de soirée, moment où on devait

annoncer le résultat officiel d'un vote de grève tenu sur toute la côte.

Bien que les deux parties se soient engagées à se présenter à un tribunal fédéral de conciliation avant de poser le moindre geste officiel, la situation "non-officielle" ne progresse pas plus pour cela.

Le litige porte sur l'intention des 45 compagnies membres de l'Association maritime de la Colombie-Britannique de se constituer une main-d'oeuvre bien entraînée pour la manœuvre d'un outillage complexe sur les quais. Déjà cette main-d'oeuvre spécialisée a pris corps comme en témoigne le fait que près de 610 hommes ont occupé ces dernières années un emploi permanent de débardeur.

Le syndicat craint par contre que la généralisation de cette tendance amène finalement la disparition de toutes possibilités d'embauche pour des ouvriers non spécialisés. Il rejette l'accusation des patrons selon laquelle son objectif est de conserver les pratiques actuelles d'embauche par l'intermédiaire de la salle d'attente et de garder, de cette façon, un contrôle très strict de l'adhésion au syndicat.

Camion contre autorail: trois morts, 26 blessés

LACHUTE (CP) — Les signaux du passage à niveau de Calumet où un camion chargé de légumes est entré en collision hier matin, avec une automotrice de CP Rail, fonctionnaient normalement au moment de l'accident qui a fait trois morts et 26 blessés.

C'est du moins ce qu'a déclaré à Montréal, dans le cours de la journée, un représentant du Canadien Pacifique selon qui des enquêteurs de la Commission fédérale des transports avaient mis les signaux en question: cloches et cliquotants, à l'épreuve peu après l'accident, et avaient noté qu'ils fonctionnaient bien.

Les morts sont deux des 50 voyageurs qui allaient d'Ottawa à Montréal dans l'autorail, et un compagnon du conducteur du camion. Des deux premières victimes, l'une seulement a été identifiée: il s'agit de Mme Bernice Doherty, une Américaine âgée de 49 ans qui voyageait avec son mari. Les autorités ont refusé de dévoiler l'identité de l'autre voyageur, bien que la Sûreté du Québec ait fait savoir qu'il s'agissait d'une "jeune personne". Quant à la personne qui a succombé aux blessures reçues dans la cabine du camion, c'est un habitant de Gatineau âgé de 24 ans et nommé Réginald Singalais.

Quelques instants après l'accident, M. N.J. Doherty a pu faire en quelques mots lourds d'émotion le bref récit de la mort de sa femme: "Elle était à la fenêtre, du côté qu'a heurté le camion. Elle a été subitement projetée dans l'allée... Je croyais qu'elle avait simplement perdu conscience. J'ai voulu vérifier son pouls. Elle n'en avait pas. J'ai compris qu'elle ne vivait plus."

Un conducteur d'ambulance du nom de Jacques Chevrier, l'un des premiers à parvenir sur les lieux, a déclaré pour sa part que l'automotrice ne s'était immobilisée qu'à environ un mille du passage à niveau. "Pour se rendre à la voiture, a-t-il ajouté, il fallait faire environ 2.000 pieds dans un champ détrempé. Une ambulance s'y était déjà enlisée quand je suis arrivé."

Vingt des voyageurs blessés ont été transportés à l'hôpital Argenteuil, à Lachute, et les autres à l'hôpital de Haw-

kesbury, du côté ontarien de l'Outaouais. Certains d'entre eux étaient en état de choc, mais aucun n'a reçu de blessures graves.

Quant au conducteur du camion, un autre habitant de Gatineau âgé de 23 ans et du nom de Michel Emery, il a affirmé qu'il roulait "à environ 50 milles à l'heure" dans la courbe qui débouche sur le passage à niveau, quand il avait aperçu l'autorail. Selon lui, ni les cliquotants ni les cloches ne fonctionnaient. Il avait tenté de donner un coup de volant pour plonger dans le champ bordant la route, mais il était trop tard: "J'ai glissé sous le volant juste au moment du choc. J'ai cru que c'était fini." Le camion a percuté la voiture automotrice, mais à une vitesse qui ne dépassait pas soutient Michel Emery, "les 10 ou 15 milles à l'heure".

Son compagnon a succombé à ses blessures, mais Michel Emery lui-même s'en est tiré avec une fracture à l'avant-bras et quelques égratignures.


Le propriétaire d'une station-service toute proche, M. Kenneth McHardy, a peut-être quant à lui empêché qu'il y ait de blessés, ou simplement que le conducteur du camion soit plus gravement atteint. Il a entendu le bruit "d'un écrasement terrible" et est accouru au passage à niveau armé d'un extincteur chimique. A son arrivée sur les lieux, le camion était en flammes, le capot du moteur embouti et tordu, et l'automotrice s'était arrêtée à quelque distance, vitres fracassées.

"Il devait y avoir au moins 25 caisses de fruits et de légumes sur la toiture du camion, a-t-il déclaré. C'est ce qui a causé les dégâts, quand le camion a embouti le train... Les caisses ont volé à travers les vitres du train."

M. McHardy a éteint les flammes à l'aide de l'extincteur, et le conducteur l'a ensuite aidé à sortir Réginald Singalais de la masse de métal tordu.

Selon tous les témoignages, la plaque de métal sur laquelle reposaient les caisses de légumes, au sommet du camion, avait entaillé le flanc de l'autorail.

Les policiers de la Sûreté du Québec et les représentants de CP Rail poursuivent leur enquête.



ÉCOLE NEUCHÂTEL
4335 AVENUE HAMPTON, MONTREAL 261, QUEBEC

ÉCOLE NEUCHÂTEL est une école primaire de langue française dont les méthodes pédagogiques les plus récentes sont alliées aux traditions scolaires qui ont déjà fait leurs preuves.

ÉCOLE NEUCHÂTEL est mixte et non confessionnelle. Elle accepte les enfants de cinq à douze ans. L'esprit d'observation et de déduction constitue la base de l'instruction.

ÉCOLE NEUCHÂTEL est située dans des locaux qui permettent les activités récréatives et para-scolaires.


Dates d'inscriptions: du 1er février au 15 juin

4335, avenue Hampton
Notre-Dame de Grâce 486-1214

AUX ÉDITIONS ROBERT LAFFONT


DIEPPE: LE SACRIFICE DES CANADIENS

par RENÉ ABAUTRET



- 808 morts, 558 blessés, 1536 prisonniers -- tel est le bilan de "la journée" de Dieppe, le 19 août 1942.
- Un document remarquable sur le premier acte du Jour J.

En vente partout au prix de \$4.65 - distribué par les Messageries du Jour, 8255 rue Durocher, Montréal 303 - Tél.: 274-2551.



ROBERT LAFFONT

éditorial

Un mémoire troublant

La fuite, plus tôt cette semaine, d'un mémoire confidentiel du Conseil du trésor qui reprend à son compte plusieurs des critiques formulées par M. David Springate, dans sa thèse de doctorat, à l'endroit du programme de subventions à l'industrie du ministère fédéral de l'expansion régionale, démontre l'urgence nécessaire de procéder à une évaluation rigoureuse de ce programme.

Le ministre titulaire, M. Jean Marchand, n'a certainement pas tort lorsqu'il diagnostique un accès de fièvre électorale derrière le brouhaha organisé par l'opposition autour de cette affaire et, plus généralement, l'activité de son ministère. Le député néo-démocrate d'Oshawa-Whitby, M. Ed Broadbent, s'en est tout particulièrement pris aux subventions octroyées à Michelin pour défrayer le coût de ses installations en Nouvelle-Ecosse — dont la production comme par hasard risque de faire concurrence à celle d'usines sises dans son comté. C'est là un souci qui honore le député sortant d'Oshawa et dont ses électeurs devraient lui savoir gré lors des prochaines élections fédérales; mais que des miettes de la corbeille bien garnie de ce comté tombent éventuellement en Nouvelle-Ecosse ne devrait pas nous inciter à voter le MEER à la géhenne politique.

De même le député conservateur de Saint John's, James McGrath, en réclamant une enquête royale sur le programme de subventions, dramatisait utilement pour son parti l'insatisfaction de l'arrière-pays terre-neuvien devant l'impact fort limité, jusqu'ici, des programmes de développement régional dans cette province. C'est de la meilleure façon électorale: mais seuls les naïfs espèrent vraiment que la Reine, "libéralement" conseillée qu'elle est en cette matière par MM. Trudeau et Marchand, dépêche ses royaux enquêteurs dans les chambres noires du moulin à subventions!

Nonobstant cela, il est possible qu'une commission royale d'enquête doive se pencher sur l'activité du MEER; mais l'opposition n'a pas encore établi la nécessité de cette procédure. Rappelons qu'un gouvernement institue une commission d'enquête, ou bien lorsqu'il veut confier à un groupe indépendant de spécialistes ou de "sages" la réforme de tout un secteur de la société ou de l'activité gouvernementale, ou bien lorsque des faits troublants, d'une légalité ou d'une moralité douteuses, ont été portés à son attention. On peut certes arguer qu'en matière de développement régional, le gouvernement Trudeau patage lamentablement depuis quatre ans et qu'il serait fort utile de confier à un groupe d'experts l'établissement d'une stratégie cohérente et efficace; mais c'est là porter un jugement politique, que le gouvernement peut toujours contester en formulant le jugement contraire.

Pour ce qui est de l'autre motif justifiant l'établissement d'une enquête royale, on ne compte plus les rumeurs d'irrégularités, de malversations, de détournements de fonds (à des fins électorales ou autres) et de pots-de-vins qu'a suscité l'octroi de subventions fédérales aux entreprises s'installant ou prenant leur expansion en zones désignées. Mais à ce jour, personne n'a encore pu ou osé porter d'accusations précises. Comme en font foi les extraits de

son témoignage publiés aujourd'hui à la page cinq, M. David Springate a certes frôlé l'accusation formelle en soutenant, devant le comité des Communes sur l'expansion économique régionale que plusieurs des 31 entreprises bénéficiaires étudiées par lui avaient falsifié leurs demandes de subventions. Mais aussi longtemps que M. Springate n'aura pas assumé ses "ouï-dire" en dénonçant les entreprises coupables, M. Marchand pourra refuser de voir là motif à enquête royale en contestant les appréciations de l'universitaire.

S'ils veulent continuer de réclamer une enquête royale, les députés de l'opposition doivent donc cesser de s'abriter derrière le dossier Springate et avancer des faits précis.

Ce qui est gravement mis en cause, jusqu'ici — de plus en plus fréquemment par de plus en plus d'observateurs désintéressés, d'ailleurs — c'est l'efficacité du programme de subventions mis en place par la loi sur l'aide au développement régional. Mettons-y les nuances qu'il faut, pour donner le moins de prise possible à la réfutation par l'absurde qu'affectionne Jean Marchand: rares sont ceux qui ont soutenu que ce programme était d'une stérilité absolue. La plupart des critiques ont plutôt soutenu que ces subventions ne stimulaient pas SUFFISAMMENT l'essor des entreprises sises en zones désignées et qu'elles n'encourageaient pas SUFFISAMMENT le déplacement des nouveaux investissements et des ré-investissements vers ces zones, compte tenu des ressources affectées au programme (plus d'un quart de milliard de dollars) et des autres formes de stimulants que l'on pourrait financer avec cet argent.

À cet égard, le document du Conseil du trésor, dont on connaît en gros la teneur depuis cette semaine, est d'une importance capitale, puisqu'il établit qu'un certain nombre de fonctionnaires fédéraux partagent l'avis des observateurs non gouvernementaux et jugent nécessaire de procéder à une évaluation critique de l'efficacité du programme de subventions.

N'en déplaise à MM. Marchand et Dryry, en effet, le mémoire préparé par J.H. Lynn pour le Conseil du trésor n'est pas un "simple résumé" de la thèse de M. Springate. Au contraire. Ce document juge valables, en premier lieu, les conclusions de l'universitaire selon lesquelles ces subventions auraient souvent eu peu ou pas d'influence sur le choix de l'emplacement, l'importance ou la date d'entreprise des investissements subventionnés; de sorte que les firmes qui ont bénéficié de ces subventions les considéraient souvent comme des gains inattendus ("windfall gains"), venant gonfler agréablement mais inutilement leurs profits, après qu'elles aient décidé de procéder en fonction de leurs habitudes impératifs techniques ou financiers.

En deuxième lieu, le mémoire prend très au sérieux les constatations de M. Springate indiquant que les entreprises réclamant des subventions peuvent falsifier leurs demandes avec assez de subtilité pour échapper aux contrôles en place et que plusieurs des entreprises incluses dans un échantillon pourtant restreint l'ont déjà fait. En troisième lieu, le document du Conseil du trésor affirme que la méthode d'évaluation utilisée par M. Springate

"prouve qu'il est possible de déterminer l'impact différentiel des subventions, tandis que les résultats obtenus par cette méthode démontrent qu'il est important de le faire". Enfin, le document révèle que le Conseil du trésor, conformément aux fonctions de contrôle qui sont les siennes, a bel et bien élaboré une procédure d'évaluation de l'efficacité des subventions au développement régional; mais que cette procédure n'a pas eu l'heur de plaire au ministère de M. Marchand, qui a tenté de l'édulcorer en contestant la possibilité de mesurer certaines des variables retenues par les fonctionnaires de M. Drury.

Tout cela entoure d'une suspicion certaine la désinvolture avec laquelle M. Marchand, en mai dernier, a jeté aux orties l'étude de M. Springate, en signalant les incontestables carences méthodologiques de celle-ci. On peut à bon droit se demander, désormais, pour quels motifs le ministre de l'expansion économique régionale se fait couler comme un anguille chaque fois que l'on réclame l'entreprise, puis la publication, d'une évaluation rigoureuse et globale du programme de subventions — globale parce qu'il ne sert à rien de "demander aux gens de Scotia Cove, Sainte-Rose-de-Dégel ou de Lilac (Sask)", pour paraphraser une envolée récente de M. Marchand, s'ils sont heureux que le gouvernement leur donne enfin l'impression de s'intéresser à leur sort!

Force nous est donc de constater, encore une fois, que les affirmations d'efficacité du programme, répétées à maintes reprises par M. Marchand sans qu'aucune étude technique ne soit jamais venue les étayer, sont sérieusement battues en brèche. Jeudi, le ministre entonnait encore sa rengaine: "Il n'y a aucune preuve valable que le programme d'aide au développement régional soit inefficace", a-t-il dit, en ajoutant qu'il y aurait de nombreuses preuves, au contraire, que le programme a contribué puissamment à stimuler l'emploi dans les régions à croissance lente.

Rappelons tout de même à M. Marchand que lorsque le gouvernement engage un quart de milliard dans un programme, il ne suffit pas, pour justifier pareille dépense, que personne ne soit encore parvenu à en démontrer l'inefficacité: c'est au gouvernement qu'il incombe de prouver, hors de tout doute raisonnable, que le programme est efficace. Quant aux "nombreuses preuves d'efficacité" dont parle le ministre, on souhaiterait, si elles existent vraiment, qu'il les enferme dans une analyse économique en bonne et due forme, chiffres à l'appui, plutôt que de nous endormir de ronflantes paroles.

Si le gouvernement Trudeau n'a rien à cacher et même des choses à nous apprendre au sujet de l'efficacité des subventions au développement régional, il jugera sans doute opportun de dévoiler officiellement le mémoire préparé par M. Lynn, ainsi que le projet d'évaluation mis au point par le Conseil du trésor. Puis, quelques semaines devraient suffire au MEER pour rassembler les éléments d'une analyse critique de l'impact des subventions à l'industrie sur l'économie des zones désignées. La discussion pourra alors se poursuivre en connaissance de cause — sur les hustings comme ailleurs.

Claude LEMELIN



Stanfield au Saguenay

lettres au DEVOIR

Le contrôle de l'information

Selon le ministre des Affaires culturelles du Québec, le gouvernement fédéral devrait enlever à la société Radio-Canada son autonomie pour exercer un contrôle gouvernemental de l'information.

formation ce ministre démontre clairement qu'elle est l'amie de la discrimination et de l'arbitraire et l'ennemie de la liberté d'expression et de la tolérance.

Ce qu'il en coûte aux gens de ne pas s'occuper de politique, c'est d'être gouverné par des gens peu ou pas intelligents (Platon).

C'est le premier ministre du Canada, P. Trudeau, qui en 1956, fonda la revue Cité Libre avec G. Pelletier et mit sur pied l'Union des forces démocratiques dans le but de constituer une opposition efficace au régime de Duplessis qui désirait contrôler l'information, l'éducation et la faculté des Sciences sociales de l'université Laval où sont sortis Jean Marchand et Maurice Lamontagne.

Il est ironique qu'aujourd'hui le ministre de la Culture du gouvernement Bourassa veuille contrôler l'information par l'intermédiaire du gouvernement fédéral et du Secrétariat d'Etat dont le ministre est G. Pelletier.

Certains droits politiques sont inséparables de l'essence même de la démocratie, liberté de pensée, de parole, d'expression (T.V., radio, presse), d'assemblée et d'association.

Il faut garantir que ces droits restent hors d'atteinte de l'Etat, tel que prescrit dans le bill des droits de l'homme. C'est fort grave quand le gouvernement attaque ces droits inaliénables. La liberté de la presse est l'ultime et le plus important rempart contre l'arbitraire et la tyrannie; c'est par sa presse, ses journaux et ses écrivains que le peuple peut critiquer à chaque instant la façon dont il est gouverné.

Si le peuple ne dit rien vous dites qu'il est content; s'il proteste, vous dites qu'il cède au désordre; et dans un cas comme dans l'autre, il n'obtient rien de vous. (Gladstone)

Vous parlez de révolution — la grande leçon à tirer des révolutions, ce n'est pas qu'elles sont mangées d'humanité; c'est plutôt que la tyrannie les engendre

implacablement (Trudeau)

Je redouterais une vague de moralisme politique qui n'aurait pas soulevé un souffle authentiquement démocratique; ce sont les voix du fascisme (Trudeau)

En plus de mépriser la dignité humaine (les tortures par la police de Ste-Thérèse), d'insulter l'esprit démocratique du parlement (25% du vote et 7 députés), de nommer des chefs de police incompetents et des juges qui sont de vieux politiciens (Roy-Fourrier), votre gouvernement libéral du Québec voudrait-il devenir plus efficace dans le contrôle de l'information pour mieux servir sa propagande? ...

Nous donnons à des politiciens le droit de vie et de mort sur nous, nous les autorisons à nous envoyer à la guerre, à nous incarcérer, à nous taxer, à régler notre activité, à exproprier nos maisons, à discipliner nos enfants, à surveiller notre conduite, nos lectures et nos discours. Nous permettons à ces hommes de faire les lois qui nous enserront, de commander aux politiciens qui nous arrêtent, de choisir les avocats qui nous accusent, de nommer les juges qui nous condamnent. Ces hommes peuvent amender la constitution pour ajourner indéfiniment les élections et déclarer leur gouvernement éternel, ils peuvent abolir les brehs de prérogative qui protègent nos libertés, ils peuvent même abolir l'habec corpus, ou le rendre inefficace.

Et ces pleins pouvoirs sur notre vie et notre bien, nous les conférons distraitement à quelques poignées d'hommes, le plus souvent sans leur demander la moindre garantie d'intelligence ou d'élémentaire probité. Advenit-il que l'un d'eux dépasse les limites, nous souffrons qu'il soit nommé juge, ou législateur à vie dans nos chambres hautes. (Trudeau, Les cheminements de la politique)

Robert DUPRE
Ottawa, le 4 août 1972.

Avant que ne s'écroule le mythe

Monsieur Drapeau, votre insolence n'a d'égal que la malhonnêteté de votre jugement.

Si vous voulez défendre votre administration, Monsieur Drapeau, vos arguments font pietre figure. Si vous croyez que votre "ville" soit la pure, faites le bilan des meurtres commis, des vols, du trafic de drogues, de la prostitution, et si vous n'y voyez rien, alors, changez de lunettes, vous en avez grand besoin!

Vous avez pensé, lors du programme télévisé de dimanche dernier, nous impressionner avec le nombre et l'épaisseur imposante de vos volumes de documentation. Monsieur Drapeau, j'ose croire que vous ne prenez pas tous les spectateurs pour des voyeurs bornes. Monsieur Ryan, lui, n'avait qu'un crayon et quelques minces feuilles de papier devant lui, mais ses questions et son style de langage vous ont placé dans une situation qui a fait de vous un pantin.

Si le peuple ne dit rien vous dites qu'il est content; s'il proteste, vous dites qu'il cède au désordre; et dans un cas comme dans l'autre, il n'obtient rien de vous. (Gladstone)

Je ne trouve pas d'autre moyen efficace que de publier mon grief et d'invalider les époux qui se respectent à protester avec moi après de leur député fédéral, d'un député de l'opposition et du Ministre Gérard Pelletier, au parlement du Canada à Ottawa. Pas besoin d'affranchir les lettres.

Janine D. VARIN
Cité Deux-Montagnes, le 9 août 1972

Avec l'argent des contribuables

Mardi, le 9 août, au programme de télévision "Réseau Soleil", Radio-Canada s'est fait propagandiste d'une association de couples pour échanger le conjoint en vue d'expériences sexuelles.

Le tout a débouché sur une adresse postale à l'intention de futurs membres. Peut-on faire plus répugnante publicité au vice organisé? Et cela avec l'argent des contribuables. C'est à faire perdre confiance dans le sens moral des responsables de tels programmes.

Je ne trouve pas d'autre moyen efficace que de publier mon grief et d'invalider les époux qui se respectent à protester avec moi après de leur député fédéral, d'un député de l'opposition et du Ministre Gérard Pelletier, au parlement du Canada à Ottawa. Pas besoin d'affranchir les lettres.

Janine D. VARIN
Cité Deux-Montagnes, le 9 août 1972

Une enquête pour en finir avec la pègre

par Me PACIFIQUE PLANTE

Il y a quelques mois, on annonçait que j'avais l'intention de publier un livre dans lequel je devais non seulement raconter mon expérience passée, mais où je devais également soumettre aux autorités compétentes certaines recommandations, dont la mise en application pouvait contribuer à un assainissement quasi définitif de nos services publics gouvernementaux et particulièrement municipaux.

Ce n'est pas la première fois que je publie. En 1949, dans "Montréal sous le règne de la pègre", je donnais la recette facile, rapide et économique pour éliminer le crime organisé de la vie québécoise. Cette recette qui fit merveille — on le sait — semble avoir été égarée, à moins qu'on ne l'ait tout simplement oubliée.

Pourquoi, moi qui ne suis pas écrivain, ai-je décidé de reprendre la plume? Tout simplement parce que j'ai jugé en compagnie de bon nombre de personnes influentes, que la situation se détériorait au Québec, que la collusion avec le crime organisé se faisait de plus en plus sentir.

Déjà, en 1965, j'avais manifesté l'intention d'écrire sur ce sujet. Des problèmes de santé m'en empêchèrent et j'espérais toujours qu'un élément providentiel se manifesterait et provoquerait ainsi une amélioration sensible de la situation.

En 1969, parut le rapport de la Commission Prévost, qui dévoilait quelle était l'emprise du crime organisé au Québec, emprise telle que

De retour à Montréal, Me "Pax" Plante a publié hier un communiqué expliquant pourquoi il n'a plus à publier de livre réclamant et justifiant la tenue d'une enquête sur le crime organisé. Voici le texte intégral de ce communiqué.

La Commission en était arrivée à recommander au gouvernement du Québec, comme seul moyen de mater le crime organisé, d'exercer des pressions auprès d'Ottawa, afin que soient socialisés le pari et le jeu et abolies les sanctions contre la prostitution, sauf en ce qui concerne la sollicitation directe ou le proxénétisme. C'est dire à quel point les constatations faites par la Commission témoignaient de la gravité de la situation.

À cette époque, Radio-Canada dépêcha au Mexique l'équipe de Format 60 pour connaître mes réactions sur ce rapport. Les autorités municipales firent preuve du plus grand mutisme à l'endroit des accusations presque directes d'incompétence, d'indifférence ou de corruption que l'on formulait en relation avec le crime organisé.

En 1970 et 1971... Toujours pas de réactions. L'an dernier, je décidai de publier afin que la lumière fut faite sur le sujet. Le travail était considérable. Bien que je réside au Mexique, je suis beaucoup plus ren-

seigné qu'on pourrait le croire! Mon livre s'élaborait. Avant l'annonce de l'enquête sur le crime organisé, j'avais déjà étudié très sérieusement le Livre Blanc de Me Choquette, qui, à mon sens, annonçait des changements profonds dans l'attitude du gouvernement du Québec, non seulement en rapport avec le crime organisé, mais également sur la réforme des structures de tout l'appareil judiciaire.

Puis, la situation a graduellement changé. En effet, le gouvernement a retenu la recommandation importante du rapport Prévost sur le besoin de tenir une enquête. Elle fut annoncée au mois d'avril et doit commencer à l'automne. Presque tous les journaux, reflétant en cela l'opinion générale, firent preuve de scepticisme quant à l'efficacité de cette enquête.

De mon côté, bien qu'ayant confiance en l'intégrité de MM. Bourassa et Choquette, je me demandais si, en raison des ramifications tellement complexes du problème du crime organisé, on pouvait espérer une enquête sérieuse apte à apporter des résultats importants et durables.

Je poursuivis mon travail. Mon ouvrage devait paraître au mois de mai.

Il y a à peine deux mois, le ministre de la Justice parvenait à faire accepter non seulement par son parti, mais également par l'opposition, des mesures draconiennes permettant à la Commission de police d'affronter à armes au moins égales les "intouchables" de notre pègre.

J'en étais aux dernières révisions de mon manuscrit lorsque je me suis arrêté et ai examiné soigneusement l'ensemble de cette situation, qui avait évolué si rapidement. En 1949, mon seul but en publiant "Montréal sous le règne de la pègre" avait été d'obtenir que la lumière soit faite sur les accusations que je portais.

L'an dernier, mon but était exactement le même en regard des révélations du rapport Prévost, révélations mises à jour par les déclarations du ministre de la Justice et du directeur de la Sûreté, M. Saint-Pierre.

En ce qui me concerne, j'estimai

la situation comme étant parfaite, parce qu'avant même que mon livre voie le jour, Me Choquette — sans que j'y sois pour quelque chose, cela s'entend — avait annoncé son enquête. J'ai passé une semaine entière à examiner les structures générales des organismes mis sur pied à cet effet. Je les ai trouvées adéquates.

Je ne me fais pas d'illusions. La partie ne sera pas facile. Je suis sûr que la détermination d'en finir avec la pègre y est. À l'enquête Caron, pas moins de 65 avocats, criminalistes autant que civilistes, dont plusieurs de grande réputation, représenteront des intimes ou des témoins.

Les journaux nous apprennent déjà que ceux qui se sentent visés ont retenu les services de criminalistes connus. On peut donc s'attendre à une bataille légale de la plus grande envergure.

Je ne cherche pas de poste, ni de publicité personnelle. Il y a 15 ans, j'ai dû m'exiler au Mexique où je me suis refait une nouvelle vie. D'ailleurs, j'ai atteint l'âge de la retraite.

Malgré le fait que cela desservait leurs intérêts, mes éditeurs (Les Éditions La Presse) acceptèrent de ne pas publier mon livre sous la forme prévue, considérant comme moi que cela irait à l'encontre de l'intérêt public, dans le contexte actuel.

J'ai convenu avec mes éditeurs d'accorder des entrevues à MM. Alain Stanké et Jean-Louis Morgan afin qu'ils soient en mesure de publier des textes qui permettraient au public de comprendre la nature et la portée de l'enquête annoncée par Me Choquette.

À l'heure où les gouvernements déploient de sincères efforts pour nous débarrasser une fois pour toutes de l'emprise de la pègre, à l'heure où la jeunesse québécoise ne tient pas à répéter les erreurs de ses pères, j'estime qu'il est impératif de faire le point.

L'expérience que j'ai acquise à l'époque héroïque du "grand nettoyage", notamment au cours des années 46-48 et lors de l'enquête Caron, les épreuves que j'ai subies me donnent non seulement le droit, mais le devoir de parler!

propos d'actualité

"À l'instar de l'homme de tous les temps, notre contemporain est souvent déchiré entre le désir de reconnaître effectivement le caractère aberrant de la violence et la tentation de lui accorder une respectabilité quand elle est mise au service d'une communauté fraternelle, d'une patrie ou de la justice.

Les politiciens et hommes d'affaire du Canada étaient convaincus que la "relation unique" existant entre le Canada et les États-Unis permettrait de développer librement le commerce entre les deux pays sans risque "d'accidents" de ce genre. Les politiciens et industriels américains le pensaient probablement aussi. Cette conviction est maintenant remise en question.

Jean-Luc Pépin, ministre de l'Industrie et du Commerce, Montebello, 18 octobre 1971.

Lettre des évêques catholiques du Canada à l'occasion du centenaire de la Confédération, 7 avril 1967.

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal 125. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont incorporée dont les ateliers sont situés à 9130, rue Boivin, Ville LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT : Edition quotidienne : \$35 par année; six mois : \$19. A l'étranger : \$40 par année; six mois : \$22. Trois mois : \$12. Edition "du 75 cents" par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe; enregistrement numéro 0858. Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec.

TELEPHONE : 844-3361 (lignes groupées)

regards

sur le monde

Après le retrait des "conseillers" soviétiques La droite égyptienne poursuit son ascension

par ÉRIC ROULEAU

Un certain mystère plane sur le message que vient d'adresser M. Brejnev au président Sadate. Son contenu n'a pas été divulgué au Caire, et les organes d'information de Moscou n'ont même pas révélé son existence. S'agit-il d'une proposition de réunion au plus haut niveau? On l'ignore, mais le porte-parole du gouvernement du Caire a déclaré: "Nous avons effectivement reçu un important message de l'Union soviétique. Ce message auquel nous portons un très grand intérêt, est l'objet d'un examen très approfondi. Mais je ne peux pas affirmer que l'examen de ce message ait ouvert jusqu'à maintenant, de nouvelles voies qui nous inciteraient à prendre de nouvelles initiatives. Toutefois, nous avons demandé à notre ambassadeur à Moscou de venir au Caire pour consultation."

En attendant, le départ des "conseillers" soviétiques suscite une grande satisfaction dans les milieux de la bourgeoisie égyptienne.

Le glissement à droite de l'orient arabe s'accélère. Manifeste en Égypte après la mort de Nasser, au Soudan à la suite de la sanglante répression anti-communiste de l'été dernier, en Libye depuis l'avènement au pouvoir du colonel Kadhafi en septembre 1969, en Jordanie avec l'élimination de la résistance palestinienne, au Yémen du Nord, où la République n'a pu subsister qu'en s'alliant aux royalistes, le mouvement, moins perceptible mais tout aussi réel, se poursuit dans d'autres pays de la région. L'Arabie Saoudite étend subtilement son influence dans la péninsule arabique, où les emirats pétroliers prospèrent en toute quiétude sous l'ombre protectrice du chah d'Iran, tandis que les maquis du Dhofar accumulent les revers militaires. Seuls le Yémen du Sud marxisant, la Syrie et l'Irak baasistes, où s'édifient des régimes de type front populaire, font figure d'îlots de progressisme, de forteresses assiégées, et combien vulnérables!

Il est aisé de déceler le point de départ du reflux: l'Égypte en juin 1967. L'armée du général Dayan ne remporte pas seulement en

effet une victoire militaire, elle inflige une défaite décisive au nassérisme, alors incarnation de la révolution arabe, et administre par la même occasion un coup sévère à l'Union soviétique. Saisis de vertige devant le vide, les Égyptiens renouvellent le 9 juin leur confiance à Nasser, démissionnaire. Le Rais annonce à ses ministres, le 19, que le "régime a succombé". Le nouveau système qu'il s'applique à édifier, malgré les promesses de démocratisation et de radicalisation, ressemble comme un frère jumeau au précédent: le "pouvoir personnel", soutenu par les anciens piliers renoués — armée, police, parti unique — sert encore à "orchestrer la lutte de classe", mais cette fois-ci en faisant la partie belle à la droite, renforcée par l'écroulement des rêves du socialisme nassérien.

Le fondateur de la République égyptienne multiplie les concessions économiques et politiques à la bourgeoisie traditionnelle et à la "nouvelle classe", devenues plus exigeantes, aux Anglo-Américains, qui le sommaient vainement auparavant de ne pas empiéter sur leurs zones d'influence. Il rappelle fin 1967 du Yémen du Nord les troupes qui contenaient les tribus royalistes et l'influence saoudienne, retire son soutien aux nationalistes du Yémen du Sud et des émirats pétroliers du golfe Persique, interrompt son aide à tous les mouvements révolutionnaires arabes, se réconcilie avec les monarchies "réactionnaires", notamment l'Arabie Saoudite, le Koweït et la Libye du roi Idriss, qui le tiennent par les appréciables subsides qu'ils versent au Trésor égyptien.

Mais, fidèle à sa politique d'équilibre, Nasser introduit en même temps les anticorps qui lui permettront de résister à la poussée des conservateurs locaux et de leurs alliés étrangers. Il aménage les contrepois qui empêcheront son régime de tomber sous l'emprise de la droite et de glisser dans le camp américain. Il confie les instruments du pouvoir à des hommes de gauche ou à des

"inconditionnels" — le groupe Chaaraoui Gomaa — Ali Sabri — tout en développant la collaboration avec l'Union soviétique. Il assigne à celle-ci la tâche de défendre l'Égypte dans les domaines militaires et diplomatique, mais lui interdit de s'ingérer dans les affaires intérieures, dont il entend garder le contrôle exclusif. En échange, le Rais donne satisfaction aux Soviétiques sur un point qu'ils estiment primordial: la garantie de leurs intérêts stratégiques au Proche-Orient dans leur confrontation avec les Américains.

Le président Sadate devait détruire le délicat équilibre entretenu, tant bien que mal, par son illustre prédécesseur. Par tempérament, par intérêt personnel, par ignorance de la complexité des joutes internationales, le nouveau chef de l'État transforme progressivement en recul stratégique ce que Nasser avait conçu comme un repli tactique.

Des les premières semaines de son mandat, il se heurte au groupe Gomaa-Sabri, qui lui dispute la réalité du pouvoir et avec lequel il est de surcroît en désaccord total. Se présentant comme le champion de la libéralisation et de la paix, face à des adversaires qui symbolisent l'autocratie "populaire" et l'intransigeance dans le conflit israélo-arabe, le président Sadate est aussitôt adopté par la droite nassérienne. Celle-ci lui donne les moyens — l'armée en particulier — de se débarrasser, par le coup de force du 13 mai 1971, du groupe Gomaa-Sabri.

Conservateur islamisant, le président Sadate élargit le champ d'action de la bourgeoisie, institutionnalise ses privilèges, ouvre les portes de l'Égypte aux capitaux privés, en particulier ceux qui proviennent des monarchies arabes, avec lesquelles il collabore étroitement, proclame que désormais la nouvelle société sera fondée sur "la foi et la science" (et non plus sur le "socialisme scientifique"), fait de l'Islam la principale source d'inspiration de toute législation.

Mais le grand dessein du président Sadate, et qui enchante par-dessus tout la droite classique, est de rechercher une sorte de pax americana qui aurait le triple mérite d'en finir avec la présence soviétique, d'obtenir un règlement honorable et d'assurer la pérennité d'un régime éoufflé, grâce au soutien politique et financier des États-Unis.

"L'année décisive" — 1971 — devait être consacrée à cette tâche, entreprise avec un bel optimisme. Malgré les menaces du président Sadate de reprendre les hostilités contre Israël, celui qui faisait

alternier avec des engagements, secrets ou publics, de conclure une paix définitive avec l'État juif, d'expulser les militaires soviétiques, d'ouvrir une nouvelle page dans les relations entre l'Égypte et l'Occident, les Américains demeurèrent de glace sur l'essentiel, c'est-à-dire sur la forme et la nature du règlement souhaité par Le Caire. Non seulement parce qu'ils ne voulaient pas exercer de pressions sur Israël à la veille de l'élection présidentielle, mais surtout parce que le chef de l'État égyptien et son régime ne bénéficiaient pas à Washington d'un capital suffisant de crédibilité. Comme nous avons pu le constater lors d'un séjour l'automne dernier, dans la capitale fédérale, certains responsables de médiaient d'un homme qui leur paraissait impulsif, inconsistant et dépourvu d'une autorité suffisante pour garantir la survie d'un régime largement discrédité et sur son déclin. Pourquoi d'ailleurs composer, disait-on, alors que les relations égypto-soviétiques ne cessaient de se détériorer et qu'en cas de rupture, les États-Unis obtiendraient, sans contrepartie, les avantages que le président Sadate faisait miroiter?

La méfiance des Soviétiques à l'égard du chef de l'État égyptien était plus grande encore. La signature, en mai 1971, d'un traité "d'amitié et de coopération" n'a pu la dissiper. Au lendemain de ces retrouvailles, qui avaient suivi de près l'élimination du groupe Gomaa-Sabri, le président Sadate commit, à leurs yeux, une faute impardonnable, que son prédécesseur, rompu aux affaires internationales, avait su éviter: il annonça, sans consulter le Kremlin, son intention de reprendre les hostilités contre Israël avant la fin de l'année.

A deux reprises, Nasser avait pris des initiatives que les Soviétiques désapprouvaient au départ. Mais il avait tenu à les convaincre de la justesse de ses vues avant de déclencher, en 1969, la "guerre d'usure" et avant d'accepter l'année suivante le "plan Rogers" pour un règlement. Dans les deux cas, un compromis était intervenu entre Le Caire et Moscou qui avait permis aux Russes de ne pas subir les contrecoups des décisions égyptiennes.

Cette fois, M. Sadate jouait non seulement avec le sort des quelque vingt mille militaires soviétiques campant sur le sol égyptien, mais avec la sécurité de l'U.R.S.S. Il exigeait la livraison d'"armements offensifs" — notamment des Mig-23 et des fusées à longue portée — qui risquaient d'impliquer Moscou, directement ou indirectement, dans un conflit aux conséquences imprévisibles. D'autant plus que les Russes, dans les conversations privées, ne cachaient pas leur conviction que l'armée égyptienne subirait une défaite encore plus cuisante que celle de 1967.



Le président Sadate et son ministre de la guerre, le général Mohamed Sadek, lors d'une cérémonie officielle à Alexandrie, à l'occasion de l'anniversaire de la révolution égyptienne. (Téléphoto AP)

La thèse avancée par certains journaux britanniques et américains selon laquelle le Kremlin aurait incité Le Caire à renvoyer les "coopérants" paraît des lors moins absurde. Ayant choisi le dégageant militaire comme un moindre mal, M. Sadate le soin d'en prendre son initiative afin de ne pas donner l'impression d'un "lâchage" qui aurait terni davantage l'image de marque de l'U.R.S.S. au Proche-Orient (1).

Quoi qu'il en soit, la brouille entre les deux pays s'inscrit dans la logique de la politique suivie par le chef de l'État égyptien qui, à l'aube de cette année, affrontait une situation intérieure critique. Ayant perdu le soutien des Soviétiques sans avoir gagné pour autant celui des Américains, il mécontente la droite, l'armée, la population en général, qui lui avaient délivré un blanc-seing pour mettre un terme à l'intolérable situation de "ni guerre ni paix". En février, les étudiants en colère le sommèrent d'être "plus sérieux", de choisir nettement sa voie et son camp. En avril, un groupe de personnalités, dont deux membres de l'ancien Conseil de la révolution que Nasser avait écartés de la scène politique pour "déviation droite", lui adressent une lettre dans laquelle elles dénoncent les ambitions d'hégémonie de l'U.R.S.S. Parallèlement, une campagne bat son plein dans le pays sur le thème: "C'est la faute aux Russes". La haute hiérarchie de l'armée, le général Sadek en tête, exerce des pressions irrésistibles.

M. Hassanin Heykal, à la fois idéologue et porte-parole des partisans (militaires et civils) du retour au nassérisme première formule, celle du "neutralisme positif", développe, dans les colonnes

d'Al Nahar, la thèse selon laquelle l'U.R.S.S. favorise un statu quo qui sert ses intérêts au Proche-Orient. Cette théorie, qui paraît fondée au vu des succès indéniables enregistrés par la diplomatie du Kremlin dans certains pays arabes, ne tient pas compte cependant des progrès des forces antisoviétiques, réalisés précisément à la faveur de l'immobilisme de Moscou face à l'occupation israélienne.

En tout cas, la thèse de M. Heykal a le mérite de dégarer entièrement la responsabilité du régime égyptien, alors que ce dernier est incapable de tirer les conclusions de sa double impuissance, militaire et politique, d'opter franchement pour une résistance populaire de longue haleine, soit pour la négociation et la paix en mobilisant à cet effet, la population. De tels choix, il est vrai, supposeraient une attitude sans ambiguïtés ni faux-fuyants, la transformation radicale du système, des concessions économiques et sociales aux classes désertées qui leur permettraient de mieux supporter, selon le cas, des sacrifices matériels, équitablement répartis, ou un règlement qui leur paraîtrait peut-être comme une humiliation nationale supplémentaire.

Le président Sadate a préféré unir son sort à celui du colonel Kadhafi. Pourtant, ce dernier ne lui sera d'aucun secours pour gagner une éventuelle guerre de reconquête, et encore moins pour favoriser une solution pacifique. L'union avec la Libye sera essentiellement utile à la bourgeoisie égyptienne, qui convoite les ressources du voisin occidental, et à la droite, qui entend consolider ses acquis en alignant le régime du Caire sur celui de Tripoli. Mais qui pourra contrôler le fougueux et imprévisible colonel Kadhafi, capable, en revanche, d'entraîner l'Égypte dans des aventures périlleuses?

Il est à craindre que, dans sa quête d'une diversion, le président Sadate ne soit tombé de Charybde en Scylla.

(1) Selon le quotidien libanais "Al Nahar", généralement bien informé, M. Brejnev aurait rejeté la proposition du premier ministre, M. Aziz Sedki, d'indiquer dans un communiqué que la décision du rappel des "conseillers" soviétiques avait été prise d'un commun accord, formule pourtant destinée à permettre aux dirigeants du Kremlin de sauver la face.


Ces derniers accueillent en tout cas avec une sérénité surprenante l'ordre d'expulsion et, en moins de trois semaines, rapatrièrent une cinquantaine de milliers de personnes, dont vingt mille militaires.

Une désoviétisation de l'Égypte ou de la guerre?

TEL AVIV (AFP) — Le général Moshe Dayan ne considère pas l'évacuation des conseillers soviétiques d'Égypte comme une désoviétisation de ce pays mais plutôt comme une désoviétisation de la guerre.

La défense a donné hier son avis sur les changements intervenus en Égypte.


S'il est vrai, a-t-il dit, que l'Union soviétique s'était dans le passé engagée à défendre le ciel égyptien, nous aurions dû nous attendre à affronter ses aviateurs en cas de reprise du conflit alors qu'aujourd'hui la situation a changé.



LES COURS DU SOIR DU CEGEP D'AHUNTSIC

PROGRAMMES MENANT AU DIPLÔME D'ÉTUDES COLLÉGIALES

<p>ARTS - LANGUES</p> <p>ARTS MODERNES 303 ALLEMAND ÉLÉMENTAIRE I, II ANGLAIS : DÉBUTANT, INTER-MÉDIAIRE, AVANCE ESPAGNOL ÉLÉMENTAIRE I, II</p> <p>SCIENCES HUMAINES</p> <p>LE TIERS-MONDE 911 HISTOIRE DES ÉTATS-UNIS 961 MICROÉCONOMIE 920 MACROÉCONOMIE 921 MONNAIE ET BANQUE 925 GÉOGRAPHIE HUMAINE 102 PSYCHOLOGIE SCIENTIFIQUE 101, 201 COMPORTEMENT HUMAIN 900 PSYCHOLOGIE SOCIALE 903 LES RELATIONS HUMAINES 904 POLITIQUE DU QUÉBEC ET DU CANADA 942 SOCIOLOGIE DE LA SEXUALITÉ 978</p>	<p>SCIENCES PURES</p> <p>BIOLOGIE HUMAINE I, II CHIMIE GÉNÉRALE I, II CHIMIE ORGANIQUE 202 MATHÉMATIQUES : 101, 103, 105, 111, 203, 307, 317 PHYSIQUE 102, 202, 302</p> <p>PHILOSOPHIE ET LITTÉRATURE</p> <p>POÉSIE, THÉÂTRE, ROMAN ESSAIS, LINGUISTIQUE ROMAN QUÉBÉCOIS INTRODUCTION À LA PHILOSOPHIE RELATION AU MONDE CONDITION HUMAINE CONDUITE HUMAINE PHILOSOPHIE EXISTENTIELLE</p> <p>COURS D'APPOINT</p> <p>CHIMIE PRÉ-CEGEP 052 PHYSIQUE PRÉ-CEGEP 052 MATHÉMATIQUE PRÉ-CEGEP 001, 002, 003, 004</p>	<p>TECHNIQUES ADMINISTRATIVES</p> <p>COMPTABILITÉ I, II DROIT DES AFFAIRES 107 DROIT DU TRAVAIL 108 NEGOCIATION COLLECTIVE 134 PRIX DE REVIENT 118 COMPTABILITÉ ANALYTIQUE 124 FINANCE 110 PERSONNEL 112 MARKETING 115 STRUCTURE DE L'ENTREPRISE 116</p> <p>INFORMATION</p> <p>ADMISSION DES NOUVEAUX ÉTUDIANTS : DATE LIMITE : 15 AOÛT 1972</p> <p>INSCRIPTION DES ANCIENS ÉTUDIANTS : DATE LIMITE : 21 AOÛT 1972</p> <p>DÉBUT DES COURS : 5 SEPTEMBRE 1972</p> <p>POUR INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES, ADRESSEZ-VOUS AU : SÉCRÉTARIAT PÉDAGOGIQUE, 9155 ST-HUBERT ou 389-5921</p>
--	--	---



COLLÈGE ÉDOUARD-MONTPETIT ÉDUCATION PERMANENTE

COURS DU SOIR ET DU SAMEDI

OFFERTS À LA SESSION
D'AUTOMNE 1972

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

Anglais 101, 201, 301, 401, 501, 502, 503	Anthropologie 900
Biologie 301, 921	Chimie 111
Économie 920	Français 202, 302, 321, 402, 902, 935
Géographie 221	Histoire 901, 913
Mathématiques 103, 111	Organisation picturale 101, 201, 301, 401
Organisation spatiale 102	Philosophie 101, 201, 301, 401, 218, 930
Physique 111	Psychologie 101, 110
Science politique 940	Sociologie 960

Date limite pour la demande d'admission à temps partiel ou à temps plein pour le soir ou le samedi : le 18 août 1972.
Dates d'inscriptions, les 22-23-24 août 1972.
Début des cours, le 11 septembre 1972.

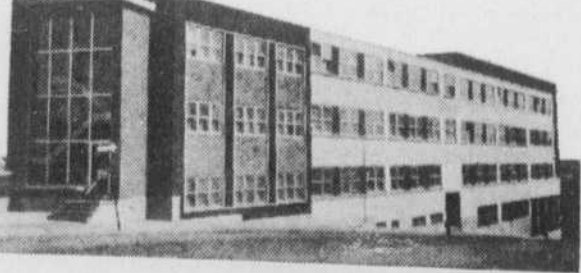
Pour plus de renseignements, demandez le prospectus des cours au

SÉCRÉTARIAT PÉDAGOGIQUE
Collège Édouard-Montpetit
945 Chemin Chambly,
Longueuil, P.Q.
Tél. : 679-2630
Poste 137

COLLÈGE VILLE-MARIE

École secondaire indépendante reconnue
D'INTÉRÊT PUBLIC
par le Ministère de l'éducation

Direction:
M. Aurèle Daoust



EXAMEN D'ENTRÉE
sur rendez-vous
pour les
élèves de 6^e et 7^e années qui commenceront
les études de niveau secondaire

GARÇONS ET FILLES

**Inscription en cours
pour toutes les sections
du secondaire**

SECONDAIRE I à V

2850, rue Sherbrooke est, Montréal 134
Téléphone: 525-2516

L'affaire Watergate: Proxmire veut une commission d'enquête

WASHINGTON (AFP) — Un sénateur américain a demandé hier matin la désignation d'une commission d'enquête sur l'affaire des 114.000 dollars provenant du fonds de réélection du président Nixon qui auraient servi le compte de l'un des individus accusés d'effraction des bureaux du comité démocrate national.

Nixon ne fasse pas traîner cette affaire jusqu'après les élections de novembre. Le scandale, baptisé affaire Watergate, avait été relancé jeudi par le Washington Star qui avait fait état du virement de 114.000 dollars au compte de M. Bernard Barker, l'un des cinq hommes pris en flagrant délit d'effraction le 17 juin dernier des locaux du comité démocrate national alors qu'ils tentaient de poser une table d'élection.

Commentant l'affaire, le directeur de la campagne du président Nixon, M. Clark MacGregor, a indiqué qu'une contribution de 25.000 dollars était finalement parvenue au fonds de la campagne républicaine malgré un détournement par le compte d'un homme accusé d'effraction des locaux du comité démocrate national. M. MacGregor s'est déclaré satisfait que l'existence de ce chèque — dont M. Barker aurait versé le montant au fonds de réélection républicain après l'avoir encaissé — était légale et justifiée.

Les Soviétiques ont acheté 10 millions de tonnes de blé et ils en redemandent

MOSCOU (AFP) — Les Soviétiques ont encore acheté de plusieurs millions de tonnes de céréales, bien qu'ils en aient déjà acheté dix millions de tonnes, apprend-on à Moscou de source informée.

Une importante mission soviétique se trouve actuellement à Washington pour négocier l'importation de nouveaux tonnages de blé américain, ajoute-t-on de même source. L'ambassade des Etats-Unis à Moscou se refuse cependant à confirmer les informations circulant dans les milieux d'affaires de la capitale soviétique, selon lesquelles l'URSS achèterait au total 10 à 11 millions de tonnes de céréales américaines pour la campagne 1972-1973.

M. Waldheim arrive à Pékin

PEKIN (AFP) — Le secrétaire général des Nations unies, M. Kurt Waldheim, est arrivé hier soir à Pékin pour une visite de cinq jours en Chine. M. Kurt Waldheim a été accueilli à sa descente d'avion par le ministre chinois des affaires étrangères, M. Chi Peng Fet dont il est l'invité et par le vice-ministre des affaires étrangères, Chiao Kuan Hua, qui, l'année dernière, avait dirigé la première délégation chinoise aux Nations unies.

Non alignés Sommet en 74 à Alger

GEORGETOWN (AFP) et Reuter) — La conférence des présidents et des chefs d'Etat des pays non-alignés se tiendra en 1974 à Alger, apprend-on de source informée. La séance de la conférence des pays non alignés d'hier a été essentiellement consacrée à cette question. Le SRI Lanka (Ceylan) qui avait présenté sa candidature et comptait sur le soutien de la plupart des pays asiatiques, s'est désisté en faveur de l'Algérie, après avoir fait des sondages parmi les délégations africaines et arabes.

Les ministres des Affaires étrangères des pays non-alignés s'efforcent d'épuiser l'ordre du jour de la conférence, encore ébranlée par le retrait de l'Indonésie, de la Malaisie et du Laos. Les deux délégations furent finalement admises, mais trois pays du Sud-Est asiatique ont aussitôt quitté la conférence pour protester contre cette décision: l'Indonésie, la Malaisie et le Laos.

Surveillance policière au siège des Panthères noires à Alger

ALGER (Reuter) — Eldridge Cleaver et les autres membres du Mouvement des Panthères noires réfugiés à Alger sont gardés par la police au siège de leur "section internationale", située dans une villa d'El Biar, sur les hauteurs d'Alger. Le correspondant de Reuter, John Rogers, et un autre journaliste se sont rendus à la villa, mais la police qui en garde l'entrée ne les y a pas laissés pénétrer.

On déclare au ministère de l'information algérien ne disposer d'aucune information sur les rumeurs faisant état de l'arrestation des Panthères noires et, au Front de Libération Nationale (FLN), duquel dépendent les mouvements de libération représentés à Alger, on déclare que ces rumeurs sont inexacts.

Il est néanmoins pu apercevoir Cleaver et au moins deux autres membres du groupe à l'intérieur de la villa et un policier sur l'un des balcons. Un policier en uniforme est de faction depuis jeudi devant la villa, qui n'est habituellement pas gardée. Le gouvernement algérien maintient le silence sur le statut actuel des Panthères noires. Le Mouvement avait été autorisé à ouvrir cette "section internationale" en septembre 1970. Il y aurait actuellement une dizaine de Panthères noires à Alger.

pour cuisiner facilement sans difficulté. Suivez Les Cours de Fine Cuisine Familiale d'Henri Bernard... Institut Culinaire Henri Bernard, 2015 de la Montagne, Mt 107

POUR BIEN DIGERER BUVEZ. UNE EAU DE SANTÉ ALCAINE & PÉTILANTE QUI FACILITE LE TRAJET DIGESTIF ET L'ÉLIMINATION. LITHINES 33

NETTOYEUR P.M. Service d'une heure ou comptoir. Service de chimistes. 8309 ST-DENIS 381-1322

LIMONADE ASEPTA PRÉFÉRÉE DES ENFANTS. Purgatif efficace.

McGovern soutient la position d'Israël

TEL AVIV (AFP) — M. George McGovern, candidat démocrate aux élections présidentielles américaines, a déclaré hier qu'il soutient toutes les positions fondamentales israéliennes dans le conflit du Moyen-Orient et, qu'à son avis, il est nécessaire de fournir à Israël toutes les armes, en particulier les avions, nécessaires à sa sécurité.

PARENTS

Donnez à votre enfant l'occasion de prendre des responsabilités. Suggérez-lui d'offrir ses services pour faire la distribution du DEVOIR le matin. En plus de recevoir une rémunération intéressante, ce travail lui permettra d'acquiescer de l'initiative et le sens des affaires.

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES 844-3361. Chaque parution coûte \$1.50, maximum 25 mots.

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR. Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES 844-3361. Chaque parution coûte \$4.20 le pouce.

ANTIQUITES A VENDRE. Armoires, buffets et autres meubles du XIX siècle. Tél. 678-4100

ARTICLES A VENDRE. Outrement: 2 tapis indiens 10 x 14". Première qualité \$350

DEMEGEMENTS. ROUSSILLE TRANSPORT déménagement local, longue distance.

GARDERIES. Personne fiable avec références pour garder chez-elle enfant 3 mois.

PROPRIETES A VENDRE. BELOIL. PRÉS VERT: Bungalow, 7 pièces, 4 chambres à coucher.

PROPRIETES A VENDRE. OUTREMONT. PAROISSE ST-GERMAIN: taxes de Montréal, maison chaleureuse.

TERRAINS A VENDRE. AUBAINE. 12 lots, prêts à bâtir. Tous les services communautaires y sont installés.

NOS ANNONCES CLASSÉES SAURONT VOUS GUIDER...

"Le Chasse Grenier" 423 St-Paul est. 845-4779. VENTE 20% sur meubles canadiens.

AUTOS A VENDRE. AUBAINE: \$600 Galaxie 500. 1966. Tél. 688-2341.

DIVERS. FRANCOPHONES! Connaissiez-vous l'étymologie et les particularités de vos noms et prénoms?

HOMMES ET FEMMES DEMANDES. REPRESENTANT (E) en publicité auprès des manufacturiers et grossistes.

PROPRIETES A VENDRE. SHERBROOKE TRUST courtiers 849-4553

PROPRIETES A VENDRE. SHERBROOKE TRUST courtiers 849-4553

les MOTS CROISÉS du Devoir

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12. 1-Parent. Se dit du cheval ou du chien qui n'a aucun poil blanc.

AIDES DOMESTIQUES DEMANDEES. AIDE MENAGERE pour prendre soin de 3 enfants.

CHALET A LOUER. Octobre 1972 à mai 1973. sortie 24. autoroute des Laurentides.

ENTREPRENEURS. MEMO CONSTRUCTION (1964) LTEE. Réparations et maçonnerie générales.

LOGEMENTS A LOUER. HAUT D'ANJOU: haut de duplex. 5 1/2 pièces, libre le 1er septembre.

TABLEAUX-PEINTURES. EVALUATION D'ART: tableaux à l'huile, aquarelles, dessins et sculptures.

TAILLEURS. DROLET TAILLEUR SPECIALITE. Habits et costumes sur mesure.

Solution d'hier. 1-Arrêts, immobilisations. Qui a une certaine dimension dans le sens vertical.

AMEUBLEMENTS A VENDRE. Mobilier salle à dîner, 9 morceaux, noir/or, ancien, solide.

STE-AGATHE. STE-AGATHE, luxueux, styles Bavarois et Tyrol. Franc montagnais.

FEMMES DEMANDEES. GARDIENNE expérimentée pour garçon de 3 mois.

MAISONS A LOUER. ST-LAMBERT: collage, 6 pièces, planchers bois franc.

APPARTEMENTS A LOUER. OUTREMONT. 50 WILLOWDALE. Nouvel Immeuble.

PROPRIETES A VENDRE. ST-LAURENT DU FLEUVE PRÈS DE SOREL. Un domaine de 58 arpents carrés.

ANTIQUITES DEMANDEES. ANTIQUITES DE TOUTES SORTES (argent) comptant Claude Morrier.

STE-AGATHE SUD. Au sommet de la montagne, chalet suisse, construction neuve.

CONTREMAITRESSE demandée dans la robe et le vêtement sport. Femme capable de prendre le contrôle du travail journalier.

PERSONNEL. AMASO: Agence Matrimoniale et Sociale, service sérieux.

PROPRIETES A VENDRE. ST-LAURENT DU FLEUVE PRÈS DE SOREL. Un domaine de 58 arpents carrés.

PROPRIETES A VENDRE. ST-LAURENT DU FLEUVE PRÈS DE SOREL. Un domaine de 58 arpents carrés.

ANIMAUX A VENDRE. Chiots afghans entièrement innocents et vaccinés.

CHALET A VENDRE OU A LOUER. ST-SAUVEUR. Mont-Suisse, passé Mont-Habitant.

SECRETARE BILINGUE pour théâtre. Centre curriculum et salaire demandé à Case 312.

PENSION. RETRAITES, personnes âgées: nourriture impeccable, endroit tranquille.

PROPRIETES A VENDRE. ST-LAURENT DU FLEUVE PRÈS DE SOREL. Un domaine de 58 arpents carrés.

PROPRIETES A VENDRE. ST-LAURENT DU FLEUVE PRÈS DE SOREL. Un domaine de 58 arpents carrés.

APPARTEMENTS A LOUER. COTE-DES-NEIGES: haut duplex, 4 pièces chauffées.

CHAMBRES A LOUER. BEACONSFIELD, grande chambre bien éclairée dans maison paisible.

HOPITAL JUIF GÉNÉRAL demande des INFIRMIÈRES LIÉGÉNCIÈES. Pour un hôpital de 700 lits.

PROPRIETES A VENDRE. SITE ENCHANTEUR: Idéal pour homme d'affaires.

PROPRIETES A VENDRE. ST-LAURENT DU FLEUVE PRÈS DE SOREL. Un domaine de 58 arpents carrés.

PROPRIETES A VENDRE. ST-LAURENT DU FLEUVE PRÈS DE SOREL. Un domaine de 58 arpents carrés.

APPARTEMENTS A LOUER. Métro Jean-Talon, appartement à partager pour jeune homme distingué.

COURS. Ecole de mime et de théâtre MU-JODY, C.P. 207, Station G, Montréal.

HOMMES OU FEMMES DEMANDES. HOPITAL JUIF GÉNÉRAL demande des INFIRMIÈRES LIÉGÉNCIÈES.

PROPRIETES A VENDRE. SITE ENCHANTEUR: Idéal pour homme d'affaires.

PROPRIETES A VENDRE. ST-LAURENT DU FLEUVE PRÈS DE SOREL. Un domaine de 58 arpents carrés.

PROPRIETES A VENDRE. ST-LAURENT DU FLEUVE PRÈS DE SOREL. Un domaine de 58 arpents carrés.

DANS LE VIEUX-MONTRÉAL. Édifice commercial nouvellement rénové.

COURS PRIVÉS. ATELIERS LITTÉRAIRES, septembre: inscription immédiate requise.

PROPRIETES A VENDRE. SITE ENCHANTEUR: Idéal pour homme d'affaires.

PROPRIETES A VENDRE. ST-LAURENT DU FLEUVE PRÈS DE SOREL. Un domaine de 58 arpents carrés.

PROPRIETES A VENDRE. ST-LAURENT DU FLEUVE PRÈS DE SOREL. Un domaine de 58 arpents carrés.

PROPRIETES A VENDRE. ST-LAURENT DU FLEUVE PRÈS DE SOREL. Un domaine de 58 arpents carrés.

DANS LE VIEUX-MONTRÉAL. Édifice commercial nouvellement rénové.

COURS PRIVÉS. ATELIERS LITTÉRAIRES, septembre: inscription immédiate requise.

PROPRIETES A VENDRE. SITE ENCHANTEUR: Idéal pour homme d'affaires.

PROPRIETES A VENDRE. ST-LAURENT DU FLEUVE PRÈS DE SOREL. Un domaine de 58 arpents carrés.

PROPRIETES A VENDRE. ST-LAURENT DU FLEUVE PRÈS DE SOREL. Un domaine de 58 arpents carrés.

PROPRIETES A VENDRE. ST-LAURENT DU FLEUVE PRÈS DE SOREL. Un domaine de 58 arpents carrés.

DANS LE VIEUX-MONTRÉAL. Édifice commercial nouvellement rénové.

COURS PRIVÉS. ATELIERS LITTÉRAIRES, septembre: inscription immédiate requise.

PROPRIETES A VENDRE. SITE ENCHANTEUR: Idéal pour homme d'affaires.

PROPRIETES A VENDRE. ST-LAURENT DU FLEUVE PRÈS DE SOREL. Un domaine de 58 arpents carrés.

PROPRIETES A VENDRE. ST-LAURENT DU FLEUVE PRÈS DE SOREL. Un domaine de 58 arpents carrés.

PROPRIETES A VENDRE. ST-LAURENT DU FLEUVE PRÈS DE SOREL. Un domaine de 58 arpents carrés.

DANS LE VIEUX-MONTRÉAL. Édifice commercial nouvellement rénové.

COURS PRIVÉS. ATELIERS LITTÉRAIRES, septembre: inscription immédiate requise.

PROPRIETES A VENDRE. SITE ENCHANTEUR: Idéal pour homme d'affaires.

PROPRIETES A VENDRE. ST-LAURENT DU FLEUVE PRÈS DE SOREL. Un domaine de 58 arpents carrés.

PROPRIETES A VENDRE. ST-LAURENT DU FLEUVE PRÈS DE SOREL. Un domaine de 58 arpents carrés.

PROPRIETES A VENDRE. ST-LAURENT DU FLEUVE PRÈS DE SOREL. Un domaine de 58 arpents carrés.

DANS LE VIEUX-MONTRÉAL. Édifice commercial nouvellement rénové.

COURS PRIVÉS. ATELIERS LITTÉRAIRES, septembre: inscription immédiate requise.

PROPRIETES A VENDRE. SITE ENCHANTEUR: Idéal pour homme d'affaires.

PROPRIETES A VENDRE. ST-LAURENT DU FLEUVE PRÈS DE SOREL. Un domaine de 58 arpents carrés.

PROPRIETES A VENDRE. ST-LAURENT DU FLEUVE PRÈS DE SOREL. Un domaine de 58 arpents carrés.

PROPRIETES A VENDRE. ST-LAURENT DU FLEUVE PRÈS DE SOREL. Un domaine de 58 arpents carrés.

DANS LE VIEUX-MONTRÉAL. Édifice commercial nouvellement rénové.

COURS PRIVÉS. ATELIERS LITTÉRAIRES, septembre: inscription immédiate requise.

PROPRIETES A VENDRE. SITE ENCHANTEUR: Idéal pour homme d'affaires.

PROPRIETES A VENDRE. ST-LAURENT DU FLEUVE PRÈS DE SOREL. Un domaine de 58 arpents carrés.

PROPRIETES A VENDRE. ST-LAURENT DU FLEUVE PRÈS DE SOREL. Un domaine de 58 arpents carrés.

PROPRIETES A VENDRE. ST-LAURENT DU FLEUVE PRÈS DE SOREL. Un domaine de 58 arpents carrés.

DANS LE VIEUX-MONTRÉAL. Édifice commercial nouvellement rénové.

COURS PRIVÉS. ATELIERS LITTÉRAIRES, septembre: inscription immédiate requise.

PROPRIETES A VENDRE. SITE ENCHANTEUR: Idéal pour homme d'affaires.

PROPRIETES A VENDRE. ST-LAURENT DU FLEUVE PRÈS DE SOREL. Un domaine de 58 arpents carrés.

PROPRIETES A VENDRE. ST-LAURENT DU FLEUVE PRÈS DE SOREL. Un domaine de 58 arpents carrés.

PROPRIETES A VENDRE. ST-LAURENT DU FLEUVE PRÈS DE SOREL. Un domaine de 58 arpents carrés.

AVEC LE PETIT ROBERT... PAS DE PROBLÈME. Renseignements: Jean-Guy Décarie et Associés Inc. 849-4553

informations

Il n'y a plus de GI au combat

SAIGON (d'après AFP) - Le dernier millier d'hommes des troupes combattantes américaines se trouvant encore au Vietnam a cessé officiellement hier de prendre part aux combats, mettant ainsi fin à la participation des Etats-Unis dans les batailles terrestres, a annoncé le commandement américain. Ces troupes, appartenant au 3ème bataillon du 2ème régiment d'infanterie, sont stationnées dans la

région de Dansang. Le Q.G. a déclaré qu'elles seront, soit transférées dans d'autres unités de l'armée américaine au Vietnam, soit renvoyées aux Etats-Unis. Il n'y aura plus de troupes combattantes au Vietnam, a indiqué le porte-parole du commandement américain, mais a-t-il ajouté, cela ne veut pas dire qu'aucun Américain ne sera plus tué au Vietnam.

Il a en effet précisé que 43.000 hommes resteront sur place, stationnés pour la majorité d'entre eux, sur la base américaine de Long Binh, située à 24km au nord-est de Saïgon.

Parmi eux se trouvent des conseillers américains, qui continueront à accompagner les troupes sud-vietnamiennes dans leurs opérations.

Il y a aussi des pilotes d'avions et d'hélicoptères qui seront chargés de missions dans les différentes zones de combat.

Le président Nixon s'est engagé à réduire à 39.000 le nombre de soldats américains au Vietnam le 1er septembre prochain, a poursuivi le porte-parole.

Des équipages de chasseurs-bombardiers ont récemment été envoyés sur des bases de Thaïlande, d'où ils continuent à faire des sorties sur le Vietnam. D'autre part, 39.000 hommes se trouvent à bord des différentes unités de la marine américaine mouillant au large des côtes du Vietnam, mais ce personnel militaire n'est pas considéré comme faisant partie du corps expéditionnaire américain au Vietnam.

Par ailleurs, les activités militaires des forces du Nord-Vietnam et du Front national de libération du Sud ont connu une certaine recrudescence, notamment dans la région saïgonnaise et sur le front nord du pays. Les forces communistes, qui en sont au cent trente sixième jour de leur offensive, ont en effet harcelé au cours de ces dernières vingt-quatre heures, des positions gouvernementales situées dans un périmètre de 25 à 45 kilomètres autour de Saïgon, tandis que leurs artilleurs bombardaient de plus de 1.600 obus de tous calibres, les positions des marines et des parachutistes autour des villes de Quang Tri et de Hue.

L'attaque principale dans la région saïgonnaise a été menée contre la grande base opérationnelle de Lai Khê, à quarante cinq kilomètres au nord de la capitale, par un commando d'une centaine de sapeurs qui, pendant plusieurs heures se sont heurtés aux défenseurs gouvernementaux à l'intérieur même de la base, avant de repartir.



Samment à la cause de la paix.

En ce qui concerne le Moyen-Orient, M. William Rogers a exprimé l'espoir que la situation "relativement stable" qui prévaut actuellement se prolongerait et qu'Israël et l'Egypte parviendraient à engager des "négociations actives" pour résoudre pacifiquement leur conflit.

M. Rogers a relancé l'offre américaine d'organiser des "entretiens de proximité" entre des représentants des deux pays, tout en admettant que les problèmes intérieurs de l'Egypte ne permettaient pas au président Anouar Sadate de répondre immédiatement à l'offre des Etats-Unis.

Ramsey Clark a vu des choses qui lui ont enlevé ses préjugés

HANOI (AFP) - C'est un véritable réquisitoire contre l'administration du président Nixon qui a été prononcé hier soir à Hanoi, au cours d'une conférence de presse donnée par les membres de la commission internationale d'enquête sur les crimes de guerre américains en Indochine, arrivés il y a deux semaines au Nord-Vietnam.

Parlant au nom de la délégation toute entière, qui compte huit membres, l'avocat suédois Goran Franck, secrétaire général de la commission, a affirmé que les Etats-Unis n'avaient pas le droit de bombarder le Nord-Vietnam. Liés par des lois internationales, a-t-il ajouté, les Etats-Unis doivent mettre fin inconditionnellement à cette guerre et au régime du président Thieu car tous les pays ont droit à l'auto-détermination. Nous avons le devoir, a-t-il poursuivi, d'élever notre voix pour aider et soutenir le peuple vietnamien dans sa lutte pour sa juste cause, son indépendance et sa liberté.

Intervenant à son tour, l'ancien

ministre américain de la justice, M. Ramsey Clark, a déclaré qu'il avait vu au Nord-Vietnam des choses qui lui ont enlevé tous ses préjugés. Après avoir confirmé officiellement qu'il avait visité jeudi soir un camp de prisonniers américains pendant deux heures, M. Clark a dit que les raids de l'aviation américaine sur des écoles, des maisons, des églises, des villages, des villes et des barrages étaient contraires à la morale humaine.

L'attorney general de l'ancien président Johnson a également indiqué que, après avoir pu circuler librement dans des endroits isolés, il avait le sentiment profond que le peuple nord-vietnamien avait une grande foi dans sa cause. Quand je serai aux Etats-Unis, a-t-il ajouté, je rapporterai au peuple américain une grande leçon sur la vie, la leçon que l'on peut tirer ici et qui constitue un espoir dans l'avenir de l'humanité.

M. Clark a dit enfin qu'il avait pu voir lui-même les résultats des bombardements américains des digues.

internationales



Les croix rouges nord et sud-coréennes se sont mises d'accord à Pan Mun Jom pour tenir une première conférence plénière le 30 août à Pyongyang. La deuxième rencontre a été fixée à Séoul, le 13 septembre. Les deux parties ont décidé de mettre de côté la question controversée portant sur l'invitation aux conversations de représentants politiques et sociaux. (Téléphoto AP)

Grande-Bretagne

Indices de la fin prochaine de la grève

LONDRES (d'après AFP) - Les premiers signes sérieux de la fin probable, sans doute la semaine prochaine, de la grève des dockers qui depuis quinze jours paralyse complètement tous les ports britanniques, sont apparus hier après-midi, après la fin de la réunion du comité Aldington-Jones.

Les chefs du syndicat des dockers doivent rencontrer M. Maurice Macmillan, le ministre de l'emploi. Ils doivent aussi discuter entre eux les résultats de la réunion du comité Aldington-Jones.

C'est à la suite de ces deux réunions que ces représentants syndicaux décideront si oui ou non ils doivent convoquer une conférence des délégués d'atelier qui seule peut décider de la fin de la grève, ou éventuellement de sa poursuite.

À la suite de la réunion du comité Aldington-Jones, lord Aldington, chef de l'autorité portuaire de Londres, a déclaré que des progrès substantiels avaient été réalisés, mais M. Jones, secrétaire général du syndicat des transports, qui englobe les dockers, a été plus évasif, laissant entendre qu'il subsistait des difficultés en ce qui concerne la principale revendication des dockers, celle de la garantie de l'emploi.

Contrairement à ce qui s'était passé pour les mineurs, l'opinion publique est cependant très hostile à la grève des dockers, parmi lesquels on a noté plusieurs signes de lassitude.

Par ailleurs, les dockers d'Aberdeen ont décidé de reprendre à partir de

lundi le chargement des navires à destination des îles Shetland et Orcades, au nord de l'Ecosse, dont la pénurie des approvisionnements a justifié jeudi la mise en place d'un pont aérien par la Royal Air Force. Cette décision ouvre la première brèche dans le blocus total imposé par les dockers en grève dont le refus de ravitailler ces petites îles a été sévèrement critiqué et a fait assez mauvaise impression en Grande-Bretagne.

Le premier bateau de ravitaillement n'atteindra cependant pas les îles écos-

saises avant mercredi prochain. Dans ces conditions, l'office écossais (Governmental Local) a annoncé son intention de maintenir le pont aérien. L'office écossais a également précisé que pour le moment il n'envisageait pas de pont aérien avec les îles Hébrides à l'ouest de l'Ecosse où les stocks sont suffisants.

Les dockers d'Aberdeen ont en même temps décidé de permettre de nouveau le ravitaillement des seize plates-formes de forage pétrolier situées au large de l'Ecosse.

Peterson envisage l'accord commercial le plus complet avec Moscou d'ici la fin 72

WASHINGTON (AFP) - M. Peter Peterson, secrétaire au commerce américain, a réaffirmé hier dans une conférence de presse tenue à la Maison-Blanche l'intention de son gouvernement de conclure avec l'URSS, d'ici à la fin de l'année en cours, l'accord économique et commercial le plus complet possible.

M. Peterson, qui venait de faire rapport au président Nixon sur son voyage à Moscou du 20 juillet au 1er août et sur les entretiens qu'il a eus à cette occasion avec M. Leonid Brejnev, secrétaire général du PC de l'URSS, et d'autres dirigeants soviétiques, a souligné d'autre part, comme il l'avait déjà fait à Moscou, que certains des problèmes à l'étude devront probablement être réglés au plus haut niveau. L'un de ces problèmes a-t-il précisé, concerne le règlement de la dette soviétique au titre du programme américain de prêt-bail du temps de la deuxième guerre mondiale. L'une des difficultés à trait avec l'URSS a eu 20 millions de morts pendant la guerre, a rappelé M. Peterson. On sait que le règlement de la dette soviétique est conditionné par la difficile équation entre le sang versé du côté soviétique et les dollars investis par l'Amérique pour venir à bout de l'Allemagne nazie.

Le problème de la dette soviétique est, certes, délicat et important, mais il n'est pas le seul, a dit le secrétaire au commerce. Les autres questions qui retardent la conclusion d'un accord économique et commercial entre les deux super-puissances sont: la clause de la nation la plus favorisée que les Etats-Unis envisagent d'appliquer à l'URSS, l'octroi réciproque de crédits, l'accord maritime, la mise à la disposition, en URSS, de bureaux et d'installations adéquats aux représentants des intérêts commerciaux américains, le différend sur les droits d'auteurs et les moyens d'exploiter en commun les ressources minières soviétiques. Parmi ces ressources, M. Peterson a cité notamment le gaz naturel.

Le secrétaire au commerce a confirmé d'autre part que la valeur des achats de blé américain par l'URSS, initialement fixée à 750 millions de dollars sur trois ans, dépassera sans doute en fin de compte le milliard de dollars étant donné l'importance des achats de grains effectués par l'URSS depuis la conclusion de l'accord céréalière il y a trois mois.

M. Peterson a nié d'autre part que le retard apporté à la conclusion de l'accord économique et commercial entre Washington et Moscou soit lié de quelque façon que ce soit à leurs divergences de vues sur le Vietnam. Il n'y a aucun fondement aux spéculations selon lesquelles la question vietnamienne aurait été abordée au cours de ses conversations à Moscou, a dit le ministre. Nous n'en avons parlé à aucun moment.

En revanche, a indiqué M. Peterson, toutes les questions économiques et commerciales à l'étude sont liées entre elles d'une façon ou d'une autre.

M. Peterson avait dirigé à Moscou la délégation américaine à la première réunion de la commission conjointe URSS Etats-Unis dont la création remonte au

sommet américano-soviétique de la fin du mois de mai dernier. La prochaine réunion de cette commission mixte se tiendra à Washington.

Deux autres responsables américains ont assisté hier à l'entretien de M. Peterson avec le président Nixon. Il s'agit de MM. Peter Flanigan, conseiller présidentiel pour le commerce international, et Henry Kissinger, conseiller aux affaires étrangères et à la sécurité nationale.

Un hélicoptère pour les conjurés de Lin

TOKYO (Reuter et AFP) - Les partisans du maréchal Lin Piao s'étaient emparés d'un hélicoptère pour emporter des documents d'Etat et des trésors nationaux au moment où l'héritier désigné du président Mao Tsé-toung s'enfuyait de Chine populaire, l'été dernier. Ce projet a été contrarié par l'aviation chinoise, qui a forcé l'hélicoptère à atterrir dans les environs de Pékin.

Ces révélations ont été faites hier par le député socialiste japonais Hisao Kuroda, président de l'Association pour l'Amitié sino-japonaise, au cours d'une conférence de presse.

M. Kuroda a déclaré avoir reçu cette information de son homologue chinois, M. Liao Cheng-chah, au cours d'une récente visite à Pékin. Ce dernier lui a d'autre part confirmé que le complot tramé par le maréchal Lin Piao contre Mao Tsé-toung avait été déjoué par sa fille, qui s'était adressée directement au premier ministre Chou En-lai.

M. Kuroda a ajouté que son ami chinois lui a déclaré que le complot de Lin Piao ne relevait pas uniquement de dissensions au sein du parti, mais également des ambitions personnelles du dauphin de Mao.

M. Liao lui a d'autre part affirmé que le général Huang Yung-cheng, ancien chef de l'Etat-major et M. Chen Po-ta, membre du Bureau politique, deux noms mêlés au complot contre le président Mao, sont encore en vie.

Le maréchal Lin Piao entretenait des relations secrètes avec le ministre soviétique de la défense, le maréchal Yakovlevitch Malinovsky jusqu'à la mort de celui-ci en 1967, puis avec des membres de son entourage pour fomenter son complot contre Mao Tsé-toung, a révélé M. Kuroda.

M. Liao a indiqué aussi que pendant la révolution culturelle Lin Piao avait à plusieurs reprises "contrarié" la ligne politique de Mao par ses opinions d'extrême-gauche et qu'il avait alors préparé son complot pour assassiner Mao. Quand son complot a été découvert, a ajouté le diplomate chinois, Lin Piao a volé un avion de construction britannique pour s'enfuir en URSS avec sa femme et son fils. L'avion a tenté un atterrissage forcé à 300 kilomètres d'Oulan Bator mais a heurté le sol et a pris feu, entraînant la mort des trois passagers, a-t-il ajouté.

Huit autres condamnations à Brno

PRAGUE (AFP) - Huit nouvelles condamnations à des peines allant jusqu'à quatre ans de prison pour subversion ont été prononcées par le tribunal régional de Brno, annonce un communiqué du ministère de la Justice publié hier par le journal Rovnost, organe du pc pour la Moravie du Sud.

Parmi les condamnés figure Mlle Hana Sabatova, à qui a été infligée une peine de trois ans et demi de prison ferme. Mlle Sabatova est la fille de M. Jaroslav Sabatova, condamné mardi par le même tribunal à six ans et demi de prison, et la sœur de Jan et Vaclav Sabata, condamnés le 26 juillet dernier à deux ans et demi et deux ans de prison respectivement.

Ont été également condamnés: Vlastimila Tesarova (considérée comme le chef de ce groupe), à quatre ans de prison; Kveta Markova, à trois ans de prison; denek Vasicek, à trois ans; Ladislav Zadina, à deux ans; Anna Kautna, à deux ans; Karel Kautny, à un an; Stanislav Tesar, à quinze mois avec sursis de trois ans.

Toutes les personnes ont été reconnues coupables d'avoir dans la période 1970-71, distribué des imprimés et des tracts hostiles au système social et d'Etat socialiste et certaines d'entre elles d'avoir fabriqué ou aidé à fabri-

quer ces imprimés.

Le verdict du tribunal de Brno porte à quarante-six le nombre de personnes condamnées en quatre semaines à Prague et à Brno, dont trente-deux à des peines de prison ferme.

Les deux communiqués du ministère de la Justice annonçant l'ouverture et le verdict de ce dernier procès, de même que ceux concernant le procès de MM. Jan et Vaclav Sabata et de leur quatre co-accusés, n'ont été publiés que dans la presse de Brno.

L'agence C.T.K., qui a transmis les communiqués aux journaux en question, avait reçu des ordres stricts pour n'en dévoiler la teneur à personne d'autre.

Par ailleurs, la Cour suprême de Bohême-Moravie a confirmé hier en appel les peines de deux ans et demi et de deux ans de prison infligées le 20 juillet dernier par le tribunal municipal de Prague, contre MM. Jaromir Litera, ancien secrétaire du comité du PC pour la ville de Prague, et Josef Stehlik, ancien fonctionnaire de la fonction des cadres du comité central.

Le procureur, qui n'avait requis lors du premier procès que deux ans de prison contre M. Litera, s'est rangé cette fois-ci au jugement du tribunal municipal et a demandé le maintien de cette peine.

Cent ans moins un mois de prison ferme, dix-sept ans moins un mois de prison avec sursis, tel est le total des peines infligées au quarante-six condamnés des tribunaux de Prague et de Brno.

Dix-neuf personnes ont été condamnées par le tribunal municipal de Prague au cours de cinq procès et vingt-sept par le tribunal régional de Brno au cours de quatre procès.

La famille Sabata (père, fille et deux fils) s'est vu infliger à elle seule un total de quatorze ans et demi de prison ferme.

Sur ces quarante-six condamnations, vingt-deux seulement ont été annoncées dans la presse centrale et par la radio. Les autres ou bien n'ont jamais été mentionnées, ou bien ont été annoncées seulement dans la presse de Brno.

Plusieurs autres personnes, dont les journalistes Jiri Hochman et Vladimir Nepras et l'historien Karel Kaplan doivent encore être jugés dans le courant de l'été à Prague. Il n'est pas exclu que d'autres procès soient également en préparation à Brno, à Ostrava ou en Slovaquie.

Kenyatta échappe à un attentat

NAIROBI (AFP) - Deux hommes ont tenté hier soir d'assassiner le poignardant, le président Jomo Kenyatta. Le président de la république du Kenya est sain et sauf.

À la suite de l'attentat, deux hommes ont été lynchés par la foule. Selon la police, l'un a été tué et l'autre a dû être hospitalisé.

L'attentat s'est produit près de Nakuru, à près de deux cents kilomètres de Nairobi. Aucun détail n'a été fourni

sur l'incident, mais les informations recueillies confirment que le chef de l'Etat Kenyan est sain et sauf.

Le président Kenyatta était venu à Nakuru pour inaugurer les nouveaux bâtiments du collège Dégerton, l'un des principaux instituts agricoles du pays. Il semble que deux hommes aient tenté à cette occasion de poignarder le chef de l'Etat. Selon la police, la foule déchaînée a alors lapidé et lynché les deux agresseurs.

en bref

GEORGETOWN (AFP) - L'organisation de libération de la Palestine a été admise hier comme membre de la conférence des pays non alignés, mais sa qualité de membre permanent du groupe devra être entérinée en 1974 lors de la prochaine conférence.

L'O.L.P. participait depuis le début de la conférence aux délibérations en tant qu'invité.

Pour l'action, c'est Londres

BOAC
en VC10 chaque soir

échos touristiques

Le grossiste torontois Adventure Tours est en mesure d'offrir à l'année longue des voyages d'une semaine aux Bahamas pour \$199 au départ de Montréal ou de Windsor (\$215 en haute saison); \$189 (\$209) au départ de Toronto; \$179 (\$199) au départ de Hamilton. Ceci inclut le transport par Boeing 737 de Norder avec un repas au champagne et cocktails; le transport entre l'aéroport et l'hôtel en limousine; sept nuitées au Grand Bahama Hôtel et au Country Club dans le West End, sept dîners de gourmet, dont un au cabaret; sept petits déjeuners continentaux; l'usage gratuit du golf et du tennis; une croisière à bord d'un vapeur à aubes.

La direction des parcs nationaux et des lieux historiques, avec l'autorisation du ministre des affaires indiennes et du Nord canadien, M. Jean Chrétien, a publié sous le titre de "Lieux privilégiés" une plaquette contenant plus d'une soixantaine de photos polychromes qui révèlent la beauté saisissante des vingt-huit parcs nationaux du Canada. La publication comprend également une carte situant les parcs nationaux, une brève description de chaque parc, et deux graphiques: l'un sur la croissance du réseau des parcs nationaux et l'autre sur l'augmentation de l'utilisation des parcs. Dans l'introduction, le ministre Jean Chrétien rappelle qu'en 1885 le Canada ne possédait qu'un parc national de dix milles carrés, à Banff; aujourd'hui, il y a au moins un parc national dans chaque province et chaque territoire du pays, et ces parcs nationaux couvrent 49.800 milles carrés.

Le Commissariat général au tourisme de France a réalisé et fait tirer à 200.000 exemplaires (français, anglais, allemand et espagnol) un document de la Collection des provinces de France intitulé "Midi-Pyrénées" qui comporte une somme de renseignements utiles à ceux qui s'intéressent à cette région et aux départements des Pyrénées-Atlantiques et des Pyrénées-Orientales. Adresse de la Délégation régionale "Midi-Pyrénées": 2, rue d'Alsace-Lorraine, 31-Toulouse.

Le Club international de bridge de Madère organise pour 1973, au début de février, au début de mai et à la fin d'août, des tournois de bridge dont les prix seront de \$750.00 à \$20.000.00. Renseignements et réservations: Madeira Villas Matur, 31, Fasken Drive, Rexdale 605, Ontario.

Du 1er octobre au 30 avril, les voyageurs canadiens qui passeront une nuit à Stockholm seront les hôtes de l'Association suédoise de tourisme durant toute une journée. En plus de recevoir un cadeau et un lunch gratuit, ils pourront se divertir sans frais de maintes façons. Renseignements: Scandinavia House, 505 Fifth Avenue, New York, N.Y. 10017.

Dans des conditions idéales, la découverte de la vraie France

TOUR DES PROVINCES de FRANCE

7 - 28 septembre

Normandie - Bretagne - Loire - Périgord - Gascogne Languedoc-Provence-Côte d'Azur-Alpes plus 2 jours à Paris Hôtels de 1ère classe; repas gastronomiques.

Il ne s'agit pas d'une course harassante de ville en ville. Ce que l'on voit, on le voit bien et nous prévoyons au bord de la mer, en montagne, en campagne, des journées de détente.

Itinéraire équilibré, mis au point par 15 ans d'expérience. Direction personnelle: André Malavoy

Par suite d'annulations il reste 4 places disponibles.

Voyages ANDRÉ MALAVOY Inc.
1225 OUEST, DORCHESTER MONTREAL 107, P. Qué.
TEL.: 861-2485

La maison aux milliers de références



BIENTÔT...

IL FERA FROID

MÊME TRÈS FROID
Ce sera peut-être le retour à l'époque-glacière. Préparez un voyage aux PAYS DU SOLEIL

GRÈCE

Au pays des dieux
Automne: du 28 septembre au 19 octobre
**ALLEMAGNE - YOUGOSLAVIE
GRÈCE - TURQUIE - HONGRIE**
En Yougoslavie: Séjours à DUBROVNIK et Sv. STÉFAN dans le décor de l'Adriatique
Croisière "STELLA OCEANIS"
Une semaine de visions inoubliables
Iles de la Mer Égée - Ephèse en Asie Mineure
La Turquie avec Istanbul et le Bosphore
Escalles à Hydra, Meraklion (Crète), Santorin, Rhodes, Kusadasi avec excursion à Ephèse, puis les Dardanelles
Istanbul et sa Corne d'Or
4 jours à Athènes avec l'Acropole, Corinthe, Mycènes, Epidaur, Nauplie et Delphes
21 jours - \$1,383

AFRIQUE

et son cortège de féerie et d'exotisme
Après le succès retentissant du voyage de février nous présentons le même voyage à l'automne.
Départ de Montréal: samedi, 7 octobre
Parcours de New York à Dakar par AIR AFRIQUE
Voici quelques-unes des merveilles du voyage
Trois pays francophones - Sénégal et Côte d'Ivoire
Au Cameroun: nos compatriotes canadiens.
Les Chutes Victoria... la merveille des merveilles.
Quatre cataractes qui s'engouffrent dans un ravin.
"Le tonnerre qui fume"... selon les indigènes.
Le Cap de Bonne Espérance -- à 10.000 milles du Canada, Jonction des eaux de l'Atlantique-Sud et de l'Océan Indien.
Le parc de l'Ouganda avec les Chutes Murchison.
La faune équatoriale dans son habitat naturel.
Promenade en bateau sur le Nil Victoria.

**SÉNÉGAL - CÔTE D'IVOIRE - CAMEROUN
ZAMBIE - RHODÉSIE - AFRIQUE DU SUD
KENYA - OUGANDA - HOLLANDE**
Retour: ENTÉBBE, AMSTERDAM, MONTREAL par KLM
Du 7 au 28 octobre - 21 jours - 9 pays - \$1,685

Tous les tarifs en dollars canadiens
Comme toujours pour tous nos voyages-groupes... un accompagnateur de l'agence au départ de Montréal.
Plus de 60 années d'expérience à votre service

VOYAGES HONE

1460 ave. UNION, Montréal 111 - Tél.: 845-8221
Le métro à notre porte Station McGill/Union
*Notre bureau est ouvert jusqu'à 5h.30 p.m. - Fermé le samedi

L'OEIL SUR LES ROUTES

Munich, Kiel et Augsburg à l'heure des Jeux Olympiques

Les organisateurs des XXèmes Jeux Olympiques, qui se dérouleront à Munich, Kiel et Augsburg, du 26 août au 10 septembre, ont grandement contribué à la lutte contre la pollution en créant le parc de l'Oberwiesfeld de Munich sur un ancien champ de décombres.

Ce parc, d'environ trois kilomètres carrés, offre un paysage olympique composé de 850.000 mètres carrés de gazon, 5.000 arbres grands et petits, 180.000 buissons, une colline panoramique de 65 mètres et un lac artificiel de 80.000 mètres carrés. Au centre, le stade olympique, dont les tribunes peuvent contenir 80.000 spectateurs, est surmonté d'un toit s'harmonisant avec la silhouette lointaine des Alpes. C'est le toit le plus cher du monde: il a coûté 165 millions de DM.

Le coût total des réalisations s'élève à deux milliards et l'ensemble des constructions olympiques assure à la ville une avance de 20 ans en matière d'investissement. Le village olympique deviendra un ensemble domiciliaire comprenant des maisons d'appartements et une résidence pour étudiants.

Pour éviter une circulation trop dense au centre de Munich, on a construit de nouvelles autoroutes, un métro de \$195 millions et une ligne souterraine de chemin de fer au coût de \$127 millions. On a bâti de nouveaux hôtels, dont un de 800 lits. Le symbole de l'événement est une tour de 951 pieds qui comprend plusieurs terrasses panoramiques et un restaurant pivotant.

Environ 10.500 athlètes, hommes et femmes, originaires de 123 pays, vont s'affronter aux Jeux Olympiques qui, en plus du spectacle des compétitions, de la découverte d'installations modernes extraordinaires et des manifestations culturelles, vont offrir une occasion unique de visiter l'Allemagne tout entière.

À l'intention des millions de visiteurs qui afflueront du monde entier, l'Office central allemand du tourisme de Francfort a édité une brochure, Le Tour Olympique, permettant de s'orienter dans toute l'Allemagne et de voir celle-ci sous un angle nouveau, grâce à des itinéraires soigneusement composés. On peut se la procurer dans les offices de tourisme allemands, les agences de voyages, les clubs automobile.

Les visiteurs pourront voir au cirque Krone d'importantes manifestations folkloriques réalisées par 11 troupes venues de cinq continents: France, Martinique, Ghana, Portugal, Roumanie, Mexique, Corée, Inde, Japon, Pologne et Bavière.

La rue des spectacles ou Spielstrasse, qui serpente autour du lac artificiel, offrira un programme extraordinaire et presque constant de distractions les plus inattendues: tréteaux, pantomimes, théâtre, théâtre de marionnettes, audiovison, multimedia, participation du public dans certains cas, discussions, danses, folklore.

Munich, qui compte 1.350.000 habitants, est la capitale de la Bavière. Ses places historiques restaurées ont retrouvé leur aspect d'antan, avec leurs fontaines et leurs

statues. Des terrasses des cafés on pourra admirer les façades baroques et gothiques des édifices centenaires.

Plus de 800 ans d'histoire font que Munich est riche en

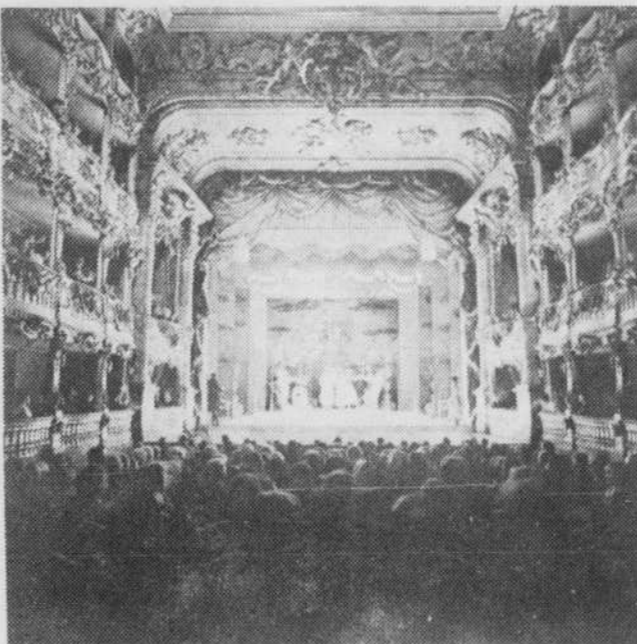
objets d'art et d'architecture. On y trouve plus de 200 églises, dont plusieurs de style baroque ou rococo, 21 théâtres, 23 musées, incluant le musée scientifique le plus in-

teressant du monde, le plus grand jardin zoologique d'Europe, trois orchestres symphoniques. La plus connue de ses galeries d'art possède l'une des sept meilleures collections au monde. Et parmi ses nombreux châteaux celui de Nymphenburg retient tout particulièrement l'attention par ses jardins, ses statues, ses fontaines, ses collections de tableaux, de meubles, de porcelaines.

Les Jeux Olympiques comprennent des régates de voile qui se dérouleront du 28 août au 6 septembre, la même où se déroulent chaque année les célèbres "semaines de Kiel". Le 3 septembre, les plus importants des anciens voiliers encore en usage et venus du monde entier entreprendront dans la magnifique rade de Kiel qui est à l'origine du canal maritime reliant la Baltique à la Mer du Nord. Ce sera un spectacle romantique: 210 voiliers de 50 pays participeront aux compétitions.

Avec ses 260.000 habitants, Augsburg est la troisième ville de Bavière. Elle est située sur le trajet de la route romantique et offre de remarquables témoignages de la Renaissance. Le slalom en canoë y aura lieu du 28 au 30 août. Le XXVIIe congrès mondial des Jeunesses musicales s'y tiendra du 16 au 24 août.

Plusieurs compagnies de transport aérien ont établi des services spéciaux sur Munich à l'occasion des Jeux Olympiques.



Le théâtre Cuvilliés de Munich. Le théâtre et la musique ne sont pas oubliés dans la ville olympique.



Augsbourg, où le slalom en canoë aura lieu du 28 au 30 août. Outre la belle tour, on voit l'hôtel de ville et l'église Saint-Ulrich.

La fête du vin de Dürkheim

La plus grande fête du vin au monde - celle improprement appelée marché aux saucisses de Dürkheim en Palatinat - se déroulera du 13 au 16, puis du 19 au 22 septembre, en République fédérale allemande. L'an dernier, on y a consommé 180.000 kilos de charcuterie et 45.000 poulets rôtis, le tout arrosé de 200.000 litres de vin.

Durant ces jours et ces nuits de liesse, car le marché ne connaît pas d'heures de fermeture, un demi-million de visiteurs en provenance d'Allemagne et des pays voisins emprunteront de nombreux trains spéciaux, 750 cars et 70.000 voitures pour se rendre à Dürkheim qui ne compte guère lui-même que 15.000 habitants. Cette fête, ou plutôt cette kermesse, car le secteur forain y est très important et présente nombre d'at-

tractions de conception moderne, et originale, a pris naissance en 1417 à l'occasion d'un pèlerinage de la Saint-Michel. Les pèlerins ayant faim et soif, les vigneron de Dürkheim leur offraient le pain, la saucisse... et le vin qu'ils voitureraient dans des petits tonneaux sur des brouettes. Aujourd'hui encore, ce mode de transport est conservé pour respecter la tradition; la mise en perce à lieu sur ces brouettes. Et ce sont précisément ces craquelures du vin qui font l'originalité du marché. Mais 5 grandes halles pourvues chacune d'un orchestre et d'un bal et où l'on sert, pour accompagner le vin, des menus substantiels, leur sont adjointes.

Pour souligner la fraternelle gaieté qui règne "sur le pré", voici ce qu'en disait en 1927 un écrivain local: "On y rencontre un tas de connaissances que l'on ne se connaissait pas!"

L'étalement des vacances

"L'étalement des vacances en Europe est devenu absolument nécessaire, non seulement en vue de permettre un meilleur emploi économique de l'ensemble de l'équipement touristique, mais plus encore en vue d'assurer aux touristes de toutes catégories un emploi heureux et profitable de leur temps de vacances", a réaffirmé la Commission régionale de tourisme pour l'Europe (CRTE) - une des six commissions régionales de l'Union internationale de tourisme officiels de tourisme (UIOOT), qui comprend 109 pays - dans une résolution adoptée au cours de ses travaux qui se sont déroulés à Varsovie.

La Commission a estimé que l'étalement des vacances "s'impose pour des raisons sociologiques, médicales et culturelles d'intérêt général". Aussi, la commission a lancé un nouvel appel "à toutes les autorités publiques responsables de l'enseignement, de la santé et de l'économie, aux organisations syndicales et professionnelles, pour que soient mises en oeuvre, sans délai, des solutions rationnelles et harmonisées au niveau international permettant l'étalement dans le temps, des vacances scolaires et des congés industriels". La commission a chargé le secrétaire général de l'UIOOT d'appuyer auprès de la Conférence internationale du travail l'action déjà entreprise dans ce domaine par le Bureau international du tourisme social en vue d'obtenir la prise en considération par l'OIT de ce problème d'importance majeure pour l'ensemble des travailleurs.



Se perdre est devenu à la mode chez les touristes en Norvège depuis que de jolies motocyclistes sont chargées de remettre les visiteurs perdus dans le droit chemin. Six villes norvégiennes ont de ces guides motorisés; Oslo en a vingt à elle seule.

(Photo Office national du tourisme norvégien)

échos touristiques

A compter de cet automne, le service par hydrofoils entre Stavanger et Bergen, dans la région de fjords de la Norvège sera maintenu toute l'année, grâce à la livraison d'un second hydrofoil d'Italie. Cette embarcation, qui vole littéralement au-dessus des eaux, a transformé le transport dans les fjords.

A l'occasion du 40e congrès eucharistique qui aura lieu à Melbourne en février prochain, la Commission historique diocésaine présentera à la bibliothèque La Trobe une exposition qui permettra de retracer l'établissement de l'Église catholique en Australie. On pourra admirer tout particulièrement la croix en bois, datant de 1848, du premier archevêque de Melbourne, Qantas, la ligne aérienne australienne, et Treasure Tours offrent au départ du Canada trois itinéraires d'une durée de 21 jours à quatre semaines à l'occasion du congrès. Prix à partir de \$1.323 comprenant le transport aérien au départ de Montréal, l'hébergement dans des hôtels de première classe (petit déjeuner inclus), des excursions et des escales à Hawaï, Fidji, Nouvelle-Zélande et Tahiti. Renseignements auprès des agents de voyages, Treasure Tours ou Qantas, à la Place Ville-Marie.

Manifestation traditionnelle de l'économie helvétique en ses branches maitresses - agriculture, industrie, commerce, artisanat et tourisme - la 53e Foire nationale suisse d'automne de Lausanne ouvrira ses portes du 9 au 24 septembre prochain au Palais de Beauieu. Elle accueille cette année, outre ses 2.500 exposants nationaux, trois pays étrangers hôtes d'honneur: l'Inde, la Pologne et le Sénégal, ainsi qu'une exposition officielle de CARIFTA - Marché commun des Iles Caraïbes - sous l'égide de Trinité et Tobago. Ces quatre hôtes étrangers étant de gros producteurs de textiles et de l'industrie du prêt-à-porter, chacun des pavillons s'enrichira de grandes présentations de soies, de cotonnades et de tissus à la mode du pays.

Visitez l'Europe en automobile

Vous qui aimez voyager sans contrainte, faites-le au volant de votre AUTOMOBILE, vous ferez découvrir ainsi les merveilles de l'EUROPE à votre famille...

- A- Vente hors taxe d'un véhicule que vous pourrez ramener ou Canada.
 - B- Plan financé Vacances (21 j. à 6 mois) voiture neuve, kilométrage illimité, assurance inter.
 - C- Location tous modèles, kilométrage illimité.
- Notre devise: "les meilleurs prix, le meilleur service"

Demandez à votre Agence de Voyages ou demandez-nous NOTRE SPÉCIAL "AIR AUTO" un plan exclusif et sans concurrence AIR FRANCE/EUROP AUTO

CITROËN - PEUGOT - RENAULT - SIMCA - FIAT - ALFA ROMEO - MERCEDES - V.W. MATRA - VOLVO - OPEL

EUROP AUTO
5193 Côte des Neiges, Montréal, P.Q. 735-3083 et 735-0791

VISITEZ L'EUROPE AU VOLANT
D'UNE AUTOMOBILE

Achetez ou louez une automobile neuve, hors taxes

Grand choix de RENAULT - VW - CITROËN FIAT - SIMCA - PEUGOT VOLVO - MICRO-BUS - ETC...

Kilométrage illimité Assurance internationale Permis de conduire international etc... Réservations billets: Bateau - Avion

SERVICE EUROPÉEN DE TOURISME AUTOMOBILE
1176 rue DRUMMOND, MTL - 861-0200 "Touring Club de France"

Le dernier tour de la saison

FRANCE - ITALIE - SUISSE
DU 28 SEPT. AU 19 OCT.

Direction: François Nicoise; à Paris André Malavoy

\$868 tout compris

Le grand tour classique imaginé par nous voici 15 ans; souvent imité, jamais égalé.

- Voyage raisonnable; des visites mais du repos.
- Hôtels de 1ère classe; autocar de luxe
- Organisation et vente directes, d'où meilleur prix qualité égale.

Voyages ANDRÉ MALAVOY Inc.
1225 OUEST, DORCHESTER MONTREAL 107, P.Q. TEL.: 861-2485
"Qui dit voyages, dit Malavoy"

PORTUGAL - ESPAGNE
2 semaines \$540.00

FÊTE DU TRAVAIL ACTION DE GRÂCES

MILLE ÎLES, NIAGARA, TORONTO \$55.00
NEW YORK \$49.00
MIAMI 1 semaine à partir de \$172.00

Aussi nombreux voyages au Canada et en Europe

Agence de Voyage **Pélican**
1380 Gifford
527-8744

voyagez la la l'agence digne de confiance

POUR TOUTES RÉSERVATIONS CONSULTEZ NOS EXPERTS

3428 ST-DENIS
842-1751
Galeries d'Anjou
353-7650

AGENCE DE VOYAGES VIAU

arts spectacles

Un triste anniversaire pour le judaïsme soviétique

Le 12 août 1952, 25 intellectuels soviétiques d'origine juive étaient exécutés, au nombre desquels David Bergelson, Itzik Feffer, Peretz Markish, Benyamim Zuskin, Triste séquelle des grandes purges entreprises sous Staline, ces exécutions visaient à freiner le dynamisme d'une importante communauté ethnique au sein de l'URSS. Non seulement le régime stalinien parvint à museler presque totalement la communauté juive soviétique, mais même aujourd'hui les 3 millions de Juifs soviétiques ne jouissent pas des droits pourtant reconnus à l'ensemble des groupes nationaux fondus dans le grand creuset de l'URSS.

Au lendemain de la révolution, les Juifs s'étaient vu octroyer des droits identiques à ceux de tous les autres citoyens. Il n'en fallait pas davantage pour que le groupe s'exprime au bout de quelque temps en onyx quotidiens yiddish et environ soixante revues hebdomadaires et mensuelles et pour qu'il se dote d'une quarantaine de théâtres et de nombreuses maisons d'édition. A

la mort de Lénine, on comptait des centaines d'écoles yiddish à travers le territoire soviétique. En janvier 1924, Kiev comptait 32 écoles juives et Odessa 12. L'Ukraine, à elle seule, dénombrait plus de 700 écoles primaires et secondaires vouées à la culture yiddish.

Jusqu'en 1939, il semblait même que le régime, malgré sa brutalité, tolérerait une certaine vitalité juive. De 1932 à 1939, quelque 850 volumes furent édités en yiddish. L'après-guerre marqua donc un tournant. En 1948, le grand comédien yiddish Mikhoeles fut attiré par la police à Minsk, capitale de la Biélorussie, et assassiné. Le 11 juillet 1952 débuta le procès des écrivains et intellectuels juifs. Le 18 juillet, tout était terminé et le verdict rendu. Il y a vingt ans jour pour jour, les 25 intellectuels trouvés coupables étaient exécutés.

Le régime actuel, malgré certains adoucissements plus verbaux que réels, s'en tient presque aux attitudes de ces années noires. Il n'existe plus la moindre école juive ou classe de yiddish dans toute l'Union soviétique, bien que

la loi soviétique permette l'organisation de telles classes dès l'instant où dix parents en font la demande. En 1947, on éditait 57 volumes en yiddish; en 1948, 60; de 1960 à 1968, cette production tombe à huit, soit à peine un volume par an. En 1956, on comptait encore 450 synagogues en URSS; en 1969, ce chiffre était réduit à 55. L'URSS ne compte plus que trois rabbins, dont deux ont dépassé 75 ans. Au recensement soviétique de 1959, les Juifs constituaient, sur le plan du nombre, la onzième nationalité sur les 90 reconnues par l'Etat. Pourtant, les Juifs étaient les seuls à être privés des droits fondamentaux accordés à toutes les autres nationalités. Pourtant, Tojiks, Turcomans, Maris, Yakouts, moins nombreux, bénéficient de droits plus étendus.

Le triste anniversaire que célèbre aujourd'hui la communauté juive en deuil tous ceux qui se préoccupent des libertés intellectuelles et, plus fondamentalement encore, des droits civils.

L. L.

Disques/Jazz

Les affres d'un collectionneur

par GILLES ARCHAMBAULT

Vous souvenez-vous, chers lecteurs, de ces pièces d'or que Séraphin Poudrier amassait dans son haut-côté, il y a cent huit ans? Ce n'était pas beau, n'est-ce pas d'être avareux à ce point et de tenir à l'argent comme telle ministre aux sottises? Eh bien, j'ai bien peur qu'il ne se trouve chez tout collectionneur un esprit de rapine et de conservation. Moi qui vous parle suis dans l'état de voir mon foyer tout entier envahi par les disques. Il y en a partout, dans des armoires, sous mes divans, dans le garde-manger, sur mon prie-dieu. Chaque fois que le facteur sonne, j'ai peur. M'apportera-t-il l'intégrale de Count Basie ou la série complète des Jazz At The Philharmonic? D'un autre côté, s'il passe tout droit, le traite, je lui en veux, je deviens déprimé, je me demande s'il n'oublie pas...

marmites. Moi, j'ai pour ces objets une culte exagéré, je ne mettrais même pas à la poubelle un disque de Réal Giguère ou de France Gall, je l'offrirais à mon député ou à mon gérant de caisse populaire. C'est pour ça que ma vie devient un enfer et que je ne peux circuler chez moi sans songer aux disques que je dois écouter, acheter, anoter, réclamer. Parfois je réussis à penser à autre chose pendant quelques minutes mais je bute sur une pochette ou sur un prospectus.

Mon malheur m'apporte cependant des enseignements. Je comprends maintenant l'attitude de mes amis célibataires que j'enviais naïvement pour leurs bonnes fortunes répétées. Ils avaient beau me dire qu'à collectionner les bonnes choses, à chevelure blonde, noire ou rousse, on devient vite nerveux, possessif et hargneux, je ne le croyais pas. J'ai mûri. Mieux valent vingt disques et quatre femmes que l'on connaît bien à une interminable succession de biens matériels. Puisse ces derniers mots cependant demeurer entre nous? Je ne veux pas que le facteur prenne l'habitude de passer tout droit...

On se plaint à juste titre que

les disques coûtent cher. Le Service International de Radio-Canada offre depuis peu au public des disques de jazz au prix fort raisonnable de \$2. Pour les obtenir, il faut écrire au Service des Transcriptions, Radio-Canada International, Case postale 6000, Montréal 101. Dans tous les cas, il s'agit de jazzmen québécois ou canadiens. Les pochettes ne sont pas des prodiges déingénuité, toutes identiques, mais cela a-t-il vraiment tellement d'importance?

● Emile Normand - EMILE NORMAND - 306. Le plus faible des disques de la série. Tentative de fusion jazz-musique latine. Malgré la valeur des musiciens, on a constamment l'impression d'écouter une musique de cocktail lounge vers 1965.

● Brian Barley - BRIAN BARLEY TRIO - 309. Disque fort intéressant qui nous montre le saxophoniste au ténor et au soprano. Mort l'an dernier, à 28 ans, Barley était influencé par Sonny Rollins, Coltrane et Dolphy. Son jeu offre à la fois la cohésion des idées, une certaine profondeur et une rigueur constante. Je vous recommande l'achat de ce microsilicon.

● Paul Bley - PAUL BLEY TRIO - 305. Ce disque date de 1968 et d'autant plus d'importance que le pianiste a depuis quitté le piano pour s'intéresser au Moog synthesizer. L'influence d'Ornette Coleman est souvent discernable. C'est une musique qui n'est pas facile, qui n'obéit pas aux règles traditionnelles du swing mais que je trouve fort séduisante.

● Joe Sealy - JOE SEALY TRIO - 304. Musique agré-

ble, confortable, comme vous risquez d'en entendre lorsque vous vous rendez à votre centre commercial favori.

● Le Quatuor de Jazz Libre du Québec - LE QUATUOR DE JAZZ LIBRE DU QUEBEC - 271. Il s'agit du microsilicon qui parut, il y a quelques années, sur étiquette London. Expérience intéressante qui n'a aucune ride. Excellent texte de Jean Préfontaine qui explique les buts du QJLQ.

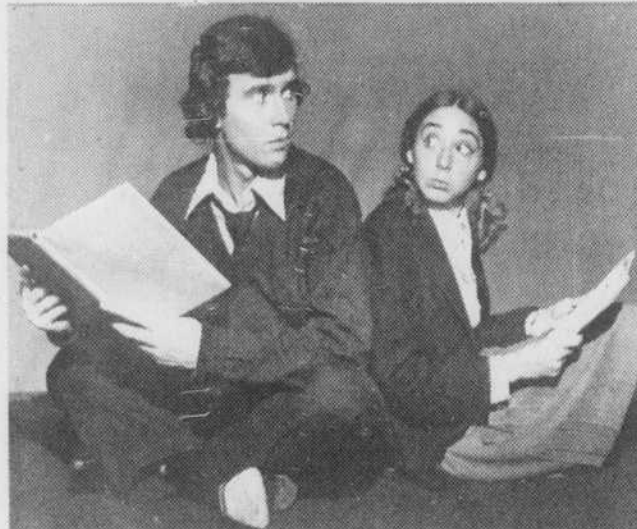
● Pierre Leduc - PIERRE LEDUC ET SON QUATUOR - 267. Disque datant de 1967 et qui nous montre le pianiste en compagnie de Brian Barley au ténor et à la clarinette. Leduc est ici en grande forme. Quel dommage qu'un musicien de sa trempe n'ait pas enregistré davantage! Il possède tout, intelligence, sens du rythme, instinct, sensibilité. A posséder.

● Pierre Nadeau - TRIO PIERRE NADEAU - 307. Bon disque de ce pianiste qui porte un nom fort usité au pays du Québec. Aussi à l'aise dans des standards comme My Funny Valentine et Yesterdays que dans des compositions originales, il est accompagné par Michel Donato et Emile Normand.



"Rendez-vous au Plaza", à l'affiche du Théâtre des Prairies, confirme de nouveau l'extraordinaire talent de comique de Guy Hoffman, mais Françoise Faucher s'y avère également "très drôle". Conçue en trois tableaux, cette pièce illustre les mille et une difficultés de la vie à deux. Un tandem qu'il faut voir à l'oeuvre...

À LA POUDRIÈRE



Anne Rushbrooke et Bill Lake dans une scène de "LOVERS", la nouvelle pièce à l'affiche du Théâtre "La Poudrière", du 8 août au 2 septembre. Ce spectacle met aussi en vedette Gérard Parkes, Ann Wickham, Nan Stewart et Mary Morfer.

STAGE MOUVEMENT EXPRESSIF
du 20 au 25 août, 1972

Collège Notre-Dame de Montréal
3791 Chemin Reine Marie, Montréal
par Danielle de Bellefeuille, spécialiste

Information: 527-1337

GEORGES ET LES ÉTOILES DE L'EST:
DE NORMAND DAIGNEAULT

Les Productions Paul Buissonneau **OCAC 73**

THÉÂTRE DE QUAT'SOUS
100 EST, AVENUE DES PINS—845 7277
TOUS LES SOIRS À 20h. 30
relâche les lundis

... à voir absolument (LA PRESSE)

\$3.00 adulte (SALLE CLIMATISÉE) \$2.00 étudiant

MISE EN SCÈNE: JEAN-PIERRE MENARD

Ensemble ils forment la plus puissante machine de combat que l'ouest ait jamais connue!

SOLEIL ROUGE

CHARLES BRONSON URSULA ANDRESS ALAIN DELON TOSHIRO MIFUNE

LE PARISIEN 400 avenue STE CATHERINE

LAVAL CENTRE D'ACHATS FVAIL

CINÉ PARC DOLLARD 1248 BERNARD

GREENFIELD PARK PL. GREENFIELD PARK

GIYSSÉE
35 MILTON / 842-6053
SALLE EISENSTEIN

5 MOIS

ANNIE GIRARDOT PHILIPPE NOIRET

LA VIEILLE FILLE

EASTMANCOLOR

JEAN-PIERRE BLANC

Oh! Calcutta! 18 ANS Adultes

Le célèbre spectacle de Broadway est maintenant un FILM!

AIR CLIMATISÉ

Les Laissez-Passer et les cartes de l'Age d'Or ne sont pas acceptés.

VENDOME LE CINEMA DE LA PLACE VICTORIA

1.00, 3.05, 5.10, 7.15, 9.20

2 grands Walt Disney! POUR TOUS

PETER PAN COULEUR

UN AMOUR DE COCCINELLE

PETER-12.30, 3.40, 6.55, 10.10
COCCI-150, 5.05, 8.15

Air IMPERIAL Climatisé 1430 BLEURY 288-7102

Cinéma ODEON

festival SERGIO LEONE

"IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'OUEST" 14 ANS

le DAUPHIN

LEONE FAIT LA REVOLUTION DANS SON DERNIER FILM. POUR TOUS

"DUCK, YOU SUCKER" 5e SEM.

12:00 - 3:00 6:00 - 9:00

ATWATER 1 ALEXIS NIHON PLAZA 935-4245

LA SYMPHONIE 18 ANS

FILM DE KEN RUSSELL

le DAUPHIN PATHÉTIQUE

JEAN-PAUL BELMONDO 3e SEM.

OMAR SHARIF

"LE CASSE" Un film de Henri Verneuil

BERRI

PARTICIPEZ AU CONCOURS FIAT 124

ST-DENIS, STE CATHERINE 878-2424 12.30 - 2.40 - 5.00 - 7.70 - 9.40

LA PLUS GRANDE COMÉDIE MUSICALE DE TOUS LES TEMPS...

un Violon sur le Toit

"FIDDLER ON THE ROOF"

LUNDI A VENDREDI 2 pm - 8 pm
SAMEDI-DIMANCHE 1.30 pm - 5 pm - 8.30 pm

MATINEES 12.50
LUNDI A SAMEDI à 5.00 PM 13.00
SOIRES DIMANCHE ET FETES 13.00

Cartes AGE D'OR lundi au samedi en matière seulement 1.50
Moins de deux ans 1.50 au tout temps.

EN COULEURS

CREMAZIE

ST-DENIS-CREMAZIE 388-4210

CARTES "ÂGE D'OR" ACCEPTÉES EN SEMAINE

La vie rêvée 14 ans

Un film de MIREILLE DANSEREAU

Une histoire de femmes... sur l'homme inaccessible!

3e sem.

SEM 7.30, 9.30
DIM 1.30, 3.30
5.30, 7.30, 9.30

FESTIVAL 1206, E. STE-CATHERINE 525-8600

Bientôt: IMPÉRATRICE SISSI POUR TOUS

Deux heures d'Amour avec ROMY SCHNEIDER

2e GRAND FILM

LES SEPT ÉCOSSAIS EXPOSÉ

Moins de 14 ans \$1.00

JEAN-TALON 725-7000 MAISONNEUVE 525-2174

Moins de 14 ans \$1.00

TIENS-TOI BIEN APRÈS LES OREILLES À PAPA... EN COULEUR

FANTOMAS 2e film contre SCOTLAND YARD

FLEUR de LYS 288-3303 CINEMA de PARIS 961-2996



Turini en concert spécial

Vladimir Jelinek dirigera l'Orchestre symphonique de Montréal lors d'un concert spécial qui sera donné le 24 août prochain, à 20:30 hres, à la salle Wilfrid-Pelletier. À cette occasion, Ronald Turini, pianiste canadien, sera l'interprète des concertos pour piano no 1 de Tchaikovsky et no 1 de Liszt. Le reste du programme sera consacré à l'audition des "Roméo et

Juliette" de Tchaikovsky et de Prokofiev. Ce concert spécial marquera la fin des Concerts d'été de la Banque de Montréal, présentés en collaboration de CKAC.

DERNIER SOIR (7-30, 9-30)

The Third Man
Joseph Cotten, Orson Welles

DIM. à MARDI de Camus

Orfeu Negro
7:30 version française
9:30 v.o. avec s.-t. anglais

16-17-18-19 août (7-30, 9-30)

le très grand film soviétique

Quand Passent les Cygnes
v.o. avec s.-t. anglais

20-21-22-23 août (7-30, 9-30)

Ballade du Soldat
un très grand film soviétique
v.o. avec s.-t. anglais

24-25-26 août (7-30, 9-30)

Alexandre Nevsky
de Sergei Eisenstein
v.o. avec s.-t. anglais

verdi 5380 St-Laurent 277-3233

CE SOIR À LUNDI!

CE SOIR: 6:00, 8:00, 10:00
DIMANCHE: 3:00, 5:00, 7:00, 9:00
LUNDI: 8:00, 10:00

18-19-20-21 août 14 ans

FESTIVAL POP à ROTTERDAM

STAMPING GROUND

avec SANTANA et PINK FLOYD

et dès MARDI prochain: POUR TOUS

à 8:00 et 10:00

The Beatles

"Yellow Submarine"

\$1.25 en couleurs

SGT PEPPERS LONELY HEARTS CLUB BAND

Comédie Canadienne 84 ouest Ste-Catherine 277-3233

CE SOIR À MINUIT "NIGHT OF THE LIVING DEAD"

LE FESTIVAL DES FILMS à 99¢

CE SOIR SAMEDI 12 AOÛT de Paul Newman

7:00 SOMETIMES A GREAT NOTION
Paul Newman, Henry Fonda, Michael Sarrazin, Lee Remick

de Ken Russell

9:30 THE MUSIC LOVERS
version originale: Richard Chamberlain, Glenda Jackson

de George McCowan

MINUIT: "FROGS" (v.o.)
Sam Elliott et Roy Milland

DEMAIN DIMANCHE 13 AOÛT de John G. Avildsen

4:30 JOE C'EST AUSSI L'AMÉRIQUE
version française: Peter Boyle

de Luis Bunuel

7:00 BELLE DE JOUR (en français)
Catherine Deneuve, Jean Sorel

de Bernardo Bertolucci

9:30 LE CONFORMISTE
version française: J.-L. Trintignant, Dominique Sanda

LUNDI 14 AOÛT

7:00 LES DEUX ANGLAISES ET LE CONTINENT

9:30 JULIETTE DES ESPRITS

MARDI 15 AOÛT

7:00 TOBY DAMMIT (de Fellini)

TEOREMA (de Pier Paolo Pasolini)

9:30 JULIET OF THE SPIRITS

OUTREMONT

1248 Bernard 277-4145

SALLE RESNAIS EN FRANÇAIS

SAM. & DIM. 3.30, 7.30

ORSON WELLES MARLENE JOBERT ANTHONY PERKINS

UN FILM DE CLAUDE CHABROL

LA DÉCADE PRODIGEUSE (TEN DAYS WONDER)

Festival des GRANDES PRODUCTIONS 12-13 août 1972 14 ans

WILLARD en français un film-couleur de Daniel Mann avec Bruce Davison - 7:30

UNE MINUTE POUR PRIER un film-couleur de Franco Giraldi avec Alex Card - Arthur Kennedy

14-15 août 1972 14 ans

LES CLOWNS un film-couleur de Federico Fellini avec Antonio et Baby - Pippo Baudo

HUIT ET DEMI un film-couleur de Federico Fellini avec Marcello Mastroianni - C. Cordova

MONTROSE 722-0302 3180 BELLAIR

FESTIVAL DE FILMS CANADIENS POUR TOUS

"RÉALISÉ AVEC UNE MATURETÉ D'EXPRESSION ET UN TALENT IMPECCABLE!" Time Magazine

"★★★★"

"GOIN' DOWN THE ROAD" de DON SHEBIB V.O. sous-titres français COULEUR

TRUCKIN 14 ANS COULEURS BOB DYLAN ANGLAIS 7.30 - 9.30

Les Cinémas du Vieux Montréal 136 est. St Paul (Place Jacques-Gatineau) 861-7863

arts

D'un écran à l'autre

Un festival canadien-anglais

par JEAN-PIERRE TADROS

Le canada-anglais

Grâce à une subvention de \$11.000 accordée par la SDICC, le public mont-réalais pourra se familiariser avec certaines productions du Canada anglais. Ce "festival de films canadiens" a débuté hier aux deux cinémas du Vieux-Montréal. En voici brièvement le programme.

Au Studio A:
• "Truckin'" de John Carrol, à compter d'hier et, on espère, jusqu'au 7 septembre.

• "Central Region", de Michael Snow (8-14 septembre)
• "The Tragic Diary of Zero the Fool" de Morley Markson (15-18 septembre)

• "The Only Thing You Know" de Clarke Mackey (22-28 septembre)
• "Crimes Of the Future" de David Cronenberg (29 septembre - 8 octobre)

Au Studio B:
• "Goin' Down the Road" de Donald Shebib avec des sous-titres français (!) à compter d'hier et jusqu'au 24 août.

• "A Married Couple" d'Allan King (25-21 août)
• "Rip Off" de Donald Shebib (1-7 septembre)

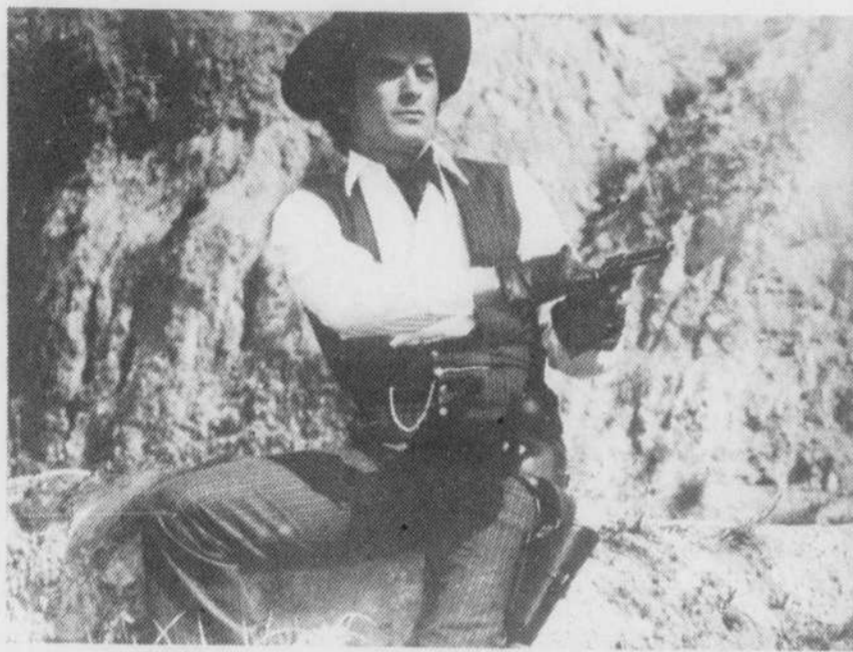
• "Madeleine is..." de Sylvia Spring (8-14 septembre)
• "The Neon Palace" de Peter Rowe (15-21 septembre)

• "Finishing Touch" de Morrie Ruvinsky (à partir du 22 septembre).

Disons tout d'abord que l'initiative est des plus heureuses. On connaît bien mal, à Montréal, la production canadienne-anglaise. Cela est inadmissible, même si ces films sont loin d'être des chefs-d'oeuvre.

Au lieu de voir un mauvais film américain, j'aimerais qu'on nous donne de temps en temps de mauvais films venant d'ailleurs. Et les films canadiens-anglais sont loin d'être tous mauvais. Parmi les films torontois qui ne nous sont jamais parvenus jusqu'ici, je veux tout particulièrement signaler à l'attention des futurs spectateurs de ce festival, le film de Clarke Mackey, "The Only Thing You Know", qui a favorablement impressionné tous ceux qui l'ont vu par sa fraîcheur, sa sim-

PLICITÉ et l'excellence du jeu des comédiens. Il y a aussi "The Neon Palace" de Peter Rowe qui, avec une mordante dérision, nous restitue l'époque des années 60. Un autre film, aussi très attendu, c'est "Central Region" de Michael Snow qui risque fort d'être d'une facture pour le moins spéciale, mais toujours très intéressante. Signalons d'autre part que seuls les quatre premiers films qui seront présentés au Studio B ont connu à Montréal une sortie commerciale plus ou moins normale.



Mais il faut regretter cependant qu'un seul de ces onze films soit sous-titré en français. Il faudra bien qu'un jour la SDICC adopte une politique quelconque à cet égard. On la presse de toute part pour qu'elle fasse quelque chose; mais sans grand résultat jusqu'à maintenant.

Maintenant, il faut bien dire deux mots de "Truckin'" de John Carrol, qui ouvre ce festival. C'est toujours embêtant de le dire parce que l'on a l'impression de vouloir saboter des

efforts par ailleurs louables, mais "Truckin'" est franchement mauvais; mauvais sans remission aucune. Ce que j'aimerais savoir, c'est comment SDICC a bien pu investir dans un tel film, elle qui pourtant se montre si pointilleuse à l'endroit des scénarios qui lui sont proposés. Car je ne suis pas arrivé à entrevoir durant tout le film à partir de quel scénario on a bien pu tirer un film aussi insignifiant. Pendant 35 minutes, qui m'ont paru une éternité c'est une pâle réplique de quelque chose comme "Easy Rider",

lorsque l'on fait un western, me demandez-vous? Et bien, en créant tout naturellement des situations insuées comme, par exemple, lancer dans les décors somptueux du Far West un samouraï... naturellement japonais! Cela peut vous surprendre et surtout vous paraître saugrenu; et pourtant c'est là la première trouvaille de Terence Young, le fémeur-réalisateur de "Soleil Rouge". Trouvaille qu'il saura longuement utiliser, ce qui n'est pas désagréable puisque Toshiro Mifune, notre samouraï-cowboy est le seul finalement à paraître fort à l'aise dans sa peau.

La seconde trouvaille de Terence Young, c'est d'avoir pu réunir quelques grands noms du box-office (comme l'on dit), c'est-à-dire Alain Delon et Ursula Andrews. Alain Delon, lui, n'a décidément pas le physique de l'emploi, et son petit sourire fillet n'arrange rien. Il ne fait cependant que de rares apparitions; réjouissons-nous. Quant à Ursula Andrews, elle, on ne peut pas dire qu'elle n'a pas le physique de l'emploi; tout au contraire, et le réalisateur ne se gênera pas pour nous le faire constater de visu. Heureux réalisateur!

Et puis, il y a naturellement Charles Bronson que l'on retrouve égal à lui-

spectacles

Disons, s'il faut à tout prix choisir, que je préfère Alain Delon en gangster qu'en cowboy. Mais comme "Soleil Rouge" n'est pas un film qui entend se prendre au sérieux, qu'il se propose même de renouveler le western en lui insufflant une petite dose de comédie, la présence d'Alain Delon dans le Far West ne doit plus gêner.

On avait les westerns-spaghettis, on a maintenant les comédies-westerns. Et "Soleil Rouge" en est une. Mais comment peut-on verser dans la comédie

lorsque l'on fait un western, me demandez-vous? Et bien, en créant tout naturellement des situations insuées comme, par exemple, lancer dans les décors somptueux du Far West un samouraï... naturellement japonais! Cela peut vous surprendre et surtout vous paraître saugrenu; et pourtant c'est là la première trouvaille de Terence Young, le fémeur-réalisateur de "Soleil Rouge". Trouvaille qu'il saura longuement utiliser, ce qui n'est pas désagréable puisque Toshiro Mifune, notre samouraï-cowboy est le seul finalement à paraître fort à l'aise dans sa peau.

La seconde trouvaille de Terence Young, c'est d'avoir pu réunir quelques grands noms du box-office (comme l'on dit), c'est-à-dire Alain Delon et Ursula Andrews. Alain Delon, lui, n'a décidément pas le physique de l'emploi, et son petit sourire fillet n'arrange rien. Il ne fait cependant que de rares apparitions; réjouissons-nous. Quant à Ursula Andrews, elle, on ne peut pas dire qu'elle n'a pas le physique de l'emploi; tout au contraire, et le réalisateur ne se gênera pas pour nous le faire constater de visu. Heureux réalisateur!

Et puis, il y a naturellement Charles Bronson que l'on retrouve égal à lui-



Une insertion pour le moins cocasse que l'on trouvera dans "Truckin'" de John Carrol.

même, toujours aussi malicieuse même s'il porte cette fois-ci les frasses d'un cowboy des grands chemins. Sympa malgré sa fourberie, ou grâce à elle, il restera sur l'écran d'un bout à l'autre du film, jouant à l'occasion du revolver; sans toutefois arriver jamais à dégaîner aussi bien que notre ami Alain Delon.

Notre petite ménagerie ainsi mise en place, de quoi s'agit-il? D'un western; donc de gangsters attaquant un train, d'indiens attaquant les gangsters, et de gangsters enfin, s'entretenant, se pourchassant... et tout cela pour quelques dollars de plus. Mais notre samouraï, qu'est-il devenu dans tout cela? Et bien lui, il se trouvait précisément dans le train avec son maître, ambassadeur japonais qui s'en allait à Washington présenter ses lettres de créance. Mais le vicieux Delon allait non seulement le détroisser, mais lui prendre un magnifique sabre, cadeau de l'empereur au président des États-Unis. On accorda au samouraï sept jours pour retrouver le sabre, sinon... hara-kiri.

Mais Delon, de plus en plus vicieux, n'entend pas non plus partager sa petite

fortune nouvellement acquise. Il laissera donc son meilleur ami pour mort, derrière lui. Ce qui fera deux personnes qui voudront intensément sa peau. Et nous voilà entraîné dans une incroyable poursuite souvent drôle, des fois longues.

Je passe sur les détails, pour dire que le japonais nous donnera quelques numéros aussi insolites qu'imprévus. Cela s'appelle du spectacle. Le public, dans la salle, semblait apprécier.

LE DÉBUT D'UNE NOUVELLE CROISADE

Suite de la page 11

regard se développe n'est pas chose commune.

De certaines difficultés

Mais un tel film peut poser, on l'imagine aisément, des problèmes autres que techniques. Pour Michel Moreau, le plus important de ses problèmes reste celui de la diffusion de ce type de documents. Ils ne sont pas encore intégrés suffisamment au milieu pour y trouver un débouché naturel. Un gros travail reste donc à faire dans ce sens.

Au niveau de la réalisation proprement dite, aucune planification n'existe. Conséquence: les recherches scientifiques qui doivent précéder la réalisation du document en pâtissent énormément. Comme me le faisait remarquer Michel Moreau, "tout ce que l'on arrive à faire alors de mieux dans de telles conditions d'improvisation c'est du bon reportage pédagogique". Une certaine planification des films éducatifs permettrait, par contre, de prévoir à l'avance ce qu'il y aurait à faire, les possibilités de mieux planifier la recherche. Celle-ci deviendrait alors plus rigoureuse et plus systématique.

Elle permettrait surtout au réalisateur — et c'est là un point très important — d'assumer lui-même la recherche. "Il ne faut en aucun cas, me dira Michel Moreau, que le réalisateur de films pédagogiques devienne un simple metteur en scène de situations imaginées par une tierce personne. Il faut que les hommes de la communication assument pleinement, avec les consultants qu'ils pourront librement choisir, le message que le film véhiculera."

Comment, alors, devenir réalisateur de films éducatifs? En étant tout d'abord un excellent pédagogue et puis, ensuite, en devenant un excellent technicien. On comprendra que cela n'est pas donné à tout le monde. Et le Québec n'en a pas beaucoup. Alors, avant de penser à réaliser à la pelle des films éducatifs, pourquoi ne s'occuperait-on pas à former des pédagogues-réalisateurs! Et surtout, qu'attend-on pour utiliser efficacement ce que l'on a de valable?

Nouvelles du cinéma

"LE P'TIT VIENT VITE". — Au début de cette semaine, "Mojack Films" ("Tiens-toi bien après les oreilles à papa") a annoncé le début du tournage de "Le p'tit vient vite".

A partir d'un scénario écrit par Yvon Deschamps, "Le p'tit vient vite" sera réalisé par Louis-Georges Carrier. Cette super-comédie qui s'inscrit dans la lignée du grand comique international, gardera toutefois, une couleur et une saveur tout à fait québécoises, à-travers le célèbre personnage de Deschamps, à la merci de la "job steady" et du "bon boss". Pour la première fois, Yvon Deschamps partagera sa destinée, à l'écran, avec Denise Filiatrault, dans les rôles respectifs d'Edouard et Carmen Ladouceur.

Outre Yvon Deschamps et Denise Filiatrault, "Le p'tit vient vite" mettra en vedette Janine Sutto, Hélène Loiselle, Denis Drouin, Juliette Huot, René Caron, Juliette Pétrie, Marcel Gama-che, Fernand Gignac, Guy Boucher, Robert Demontigny, Michel Louvain et l'actrice de renommée internationale Magali Noël ainsi qu'une vingtaine d'autres comédiens.

"Le p'tit vient vite", dont le tournage s'effectue intégralement à Montréal, prendra l'affiche à la mi-octobre, dans une quinzaine de cinémas au Québec. M. Michel Costom, président de "Société

nouvelle de cinématographie", assurera la distribution du film.

LE CINEMA D'AUTEUR — Montrer l'évolution de cinéastes canadiens à travers leurs oeuvres est l'un des buts que s'est assignés l'Office national du film au pavillon "Cinéma ONF" (admission par visa) à Terre des Hommes.

C'est ainsi que les 18, 20 et 22 août les amateurs de cinéma d'auteur se verront proposer en soirée, à 7h30, la majeure partie des films réalisés par Jacques Godbout. Cinéaste et écrivain bien connu, Jacques Godbout a su manifester depuis "Fabiennne sans son Jules" jusqu'à "Kid Sentiment" et tout récemment "IXE 13" en passant par "Huit témoins" et "Yul 871" une inspiration sans cesse renouvelée.

Voici le détail de la programmation des films de ce cinéaste au pavillon "Cinéma ONF". Le vendredi 18 août: "Les dieux", "Rose et Landry", "Paul-Emile Borduas" et "Huit témoins"; le dimanche 20 août: "Fabiennne sans son Jules", "Yul 871" et "Vivre sa ville"; le mardi 22 août: "Kid Sentiment".

Signalons que la soirée du 22 août s'achèvera sur un film signé Jean-Pierre Lévesque "Mon amie Pierrette" tourné à l'Office en 1967.



à condition d'avoir remplacé la traditionnelle moto par un autobus-hippie. Ensuite, on aura droit à quelques séquences décousues, l'une d'entre elles étant franchement drôle (celle du tribunal; très "british" comme il se doit). Et puis cela tombe dans le genre "Woodstock" avec ce même sens d'images documentaires (hippies se baignant, hippies faisant l'amour, hippies fumant...). Pour sombrer finalement dans le cafoillage. A oublier. Et surtout, à ne pas en déduire que tous les films canadiens-anglais se ressemblent.

Pour vous en convaincre, d'ailleurs, allez revoir "Goin' Down the Road" de Donald Shebib, l'un des très grands films torontois, sur la difficile existence de deux transgènes de la Nouvelle-Ecosse qui ont bien du mal à s'adapter aux règles du jeu de la grande ville, Toronto. A ne pas manquer.

SOLEIL ROUGE, un film en français de Terence Young, avec Charles Bronson, Alain Delon, Ursula Andrews et Toshiro Mifune. Aux cinémas Le parisien, Greenfield Park, Laval et Ciné-parc Dollard.

Le vingt-deuxième film de Claude Chabrol, "La Décade prodigieuse", vient de prendre l'affiche à L'Élysée. Un film d'une prodigieuse complexité qui frise le délire métaphysique et qui vous laissera tout éberlué à la sortie. Ce film policier est interprété par Orson Welles (en Dieu-le-père), Michel Piccoli (en professeur-analyste), Anthony Perkins (en névrosé) et Marlène Jobert (en parfaite petite femme pas toujours très sage). On pourra en lire la critique dans l'édition de lundi.

télévision

Table with 2 columns: Time and Program Name. Includes CBFT 2, CFTM 10, and CBMT 6.

Table with 2 columns: Time and Program Name. Includes CFTM 10 and CBMT 6.

Table with 2 columns: Time and Program Name. Includes CBFT 2, CFTM 10, and CBMT 6.

Table with 2 columns: Time and Program Name. Includes CBFT 2, CFTM 10, and CBMT 6.

Table with 2 columns: Time and Program Name. Includes CBMT 6.

Table with 2 columns: Time and Program Name. Includes CFCF 12.

Table with 2 columns: Time and Program Name. Includes CFCF 12.

Table with 2 columns: Time and Program Name. Includes CFCF 12.

Advertisement for 'Galeries d'Art' featuring Hans Van Der Aa. Includes text: 'Jusqu'au samedi 19 août, exposition-vente de peintures de Hans Van Der Aa' and 'EATON'.

Table with 2 columns: Time and Program Name. Includes CBFT 2, CFTM 10, and CBMT 6.

Table with 2 columns: Time and Program Name. Includes CFCF 12.

Table with 2 columns: Time and Program Name. Includes CFCF 12.

Carrières et Professions

Voir autres Carrières, en page 17



COLLÈGE DE SAINT-JÉRÔME

Offre d'emploi

PROFESSEURS (à temps complet) TECHNIQUES INFIRMIÈRES (chirurgie)

Qualifications:
Baccalauréat en nursing, ou licence avec expérience pertinente.

Date limite:
Envoyer curriculum vitae avant le 21 août 1972.

Secrétaire général,
Collège de Saint-Jérôme,
295, avenue du Palais,
St-Jérôme, Qué.

Le CEGEP de Rimouski

requiert les services, pour la prochaine année académique,
D'UN PROFESSEUR
pour enseigner les cours de psychiatrie 180-501

Poste:
Professeur à temps plein.
Qualifications requises:
Baccalauréat en techniques infirmières ou diplôme d'infirmières avec post scolaire en psychiatrie et expérience.
Membre en règle de A.I.P.Q.

Traitement:
Selon les normes de la convention collective.
Avantages sociaux usuels.

Tout candidat devra faire parvenir son curriculum vitae, et son dossier académique avant le 18 août 1972 au bureau de

Directeur des services pédagogiques,
Cégep de Rimouski,
60 ouest, de l'Évêché,
RIMOUSKI.

Ouverture immédiate dans un bureau d'ingénieurs-conseils pour un INGÉNIEUR CIVIL

avec un minimum de 5 ans d'expérience en génie municipal.
Salaire à discuter.

Prendre rendez-vous par téléphone:
581-0061

COLLÈGE DE L'ASSOMPTION

Offre d'emploi

UN RESPONSABLE DE RÉSIDENT D'ÉTUDIANTS

Fonction:
Assumer la responsabilité d'une résidence d'étudiants: environ 80 garçons de 15 à 19 ans. Travail de direction, d'animation, de surveillance.

Qualification:
Une expérience pratique dans l'enseignement ou dans une autre fonction éducative.

Faire parvenir curriculum vitae avant le 19 août à:

Service du personnel,
Collège de l'Assomption,
L'Assomption, Qué.

INSTITUTION PRIVÉE

dans la région de Montréal

Fonction:
Professeur de français en sec. II et III

Qualifications:
Brevet d'enseignement du Ministère de l'Éducation
Expérience de l'enseignement

Traitement:
Selon la Convention collective des Professeurs.

Faire parvenir votre demande à:

Directeur du Personnel,
14 rue Bord de l'Eau
Iberville.

Le CEGEP de Rimouski

est à la recherche

D'UN PROFESSEUR

pour l'enseignement de techniques de fabrication mécanique, poste à plein temps.

Qualifications requises:
Diplôme de 1er cycle universitaire en génie mécanique avec expérience en ajustage mécanique.

Traitement:
Selon les normes de la convention collective. Avantages sociaux usuels.

Tout candidat devra faire parvenir son curriculum vitae et son dossier académique avant le 18 août 1972, au bureau de

Directeur des services pédagogiques,
Cégep de Rimouski,
60 ouest, de l'Évêché,
RIMOUSKI.

Le CEGEP de Rimouski

recherche les services, pour la prochaine année académique,
D'UN PROFESSEUR
pour enseigner les techniques de radiologie.

Poste:
Professeur à temps plein.
Qualifications requises:
Baccalauréat spécialisé en radiologie ou Technicien en radiologie avec expérience.
Membre en règle de S.T.R.M.Q.

Traitement:
Selon les normes de la convention collective. Avantages sociaux usuels.

Tout candidat devra faire parvenir son curriculum vitae et son dossier académique avant le 18 août 1972, au bureau de

Directeur des services pédagogiques,
Cégep de Rimouski,
60 ouest, de l'Évêché,
RIMOUSKI.

LE COLLÈGE D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET PROFESSIONNEL DE CHICOUTIMI

requiert les services d'un:

CONSEILLER EN ORIENTATION

Tâche
Sous la responsabilité du directeur du Service de l'Orientation et de psychologie ses fonctions sont les suivantes:
- Counseling d'orientation
- Autres tâches connexes au Service.

Qualifications
- Être membre de la Corporation des Conseillers d'Orientation Professionnelle du Québec.

Traitement
- Selon les normes du Ministère de l'Éducation.

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 20 août 1972 à:

CONCOURS "CONSEILLER EN ORIENTATION"

Bureau du personnel
C.E.G.E.P. de Chicoutimi,
534 est, Jacques-Cartier,
Chicoutimi, (P.Q.)

LE COLLÈGE DE RIMOUSKI

requiert les services d'un

PROFESSEUR

responsable de l'option "techniques policières"

POSTE: Professeur-Responsable de l'option techniques policières.

Ce poste comporte une tâche d'organisation de l'enseignement et de tutorat auprès des étudiants et une part d'enseignement.

Le plein temps est conditionné par les possibilités des candidats.

QUALIFICATIONS:
Les candidats doivent être détenteurs d'au moins un diplôme de premier cycle universitaire en criminologie. (Plein temps conditionné par la possibilité de donner un cours en psychologie de l'enfance).

Expérience pertinente.

TRAITEMENT:
Selon les normes de la convention collective. Avantages sociaux usuels.

Tout candidat devra faire parvenir son curriculum vitae et son dossier académique complet avant le 18 août au:

Directeur des services pédagogiques,
Cégep de Rimouski,
60, de l'Évêché ouest,
RIMOUSKI.



collège de sherbrooke

Offre d'emploi

AIDE PÉDAGOGIQUE INDIVIDUELLE

Fonctions:
Il fournit une aide collective ou individuelle aux étudiants en particulier dans les points suivants:
- fabrication des programmes individuels
- abandon ou changement de cours
- information sur le régime pédagogique et les conditions d'admission

Il coordonne un certain nombre de comités d'admission et de promotion des étudiants.

Exigences:
- Diplôme universitaire dans une des disciplines enseignées au cégep.
- Expérience dans l'enseignement collégial.

Salaire:
Selon les normes du ministère de l'éducation.
Faire parvenir curriculum vitae avant le 18 août 1972 au:

Secrétaire général,
Collège de Sherbrooke,
2965, boul. Université,
Sherbrooke, Qué.

LA CITÉ DE SHERBROOKE EST À LA RECHERCHE D'UN - DIRECTEUR GÉNÉRAL -

FONCTION:
- À l'intérieur des devoirs, responsabilités et pouvoirs prévus dans la loi des Cités et Villes, le greffier-adjoint agit comme secrétaire du Conseil, rédige l'ordre du jour des assemblées et de celles des Comités Pléniers ainsi que la correspondance générale et inhérente aux divers procès-verbaux excluant celle engageant la responsabilité légale de la corporation.

Le greffier-adjoint assiste à l'ouverture des soumissions ainsi qu'à la lecture des règlements, signe et certifie les copies de résolutions, des règlements et de tout autre document émanant des archives de la Ville; agit à titre de secrétaire des élections municipales; rédige les certificats de naissances et autres documents et effectue les enregistrements et les transferts des obligations de la corporation.

Exigences et qualifications:
- Diplôme universitaire de premier cycle en droit, administration, sociologie ou autres disciplines connexes.
- Grande facilité à la rédaction des textes.
- Posséder les aptitudes, les qualités personnelles et les traits de personnalité adaptés à cette fonction.

Traitement:
- Le traitement sera déterminé selon l'expérience et les qualifications.
- Bénéfices marginaux particulièrement avantageux tels que: fonds de pension, assurance-vie, accident-maladie, salaire - court et long termes.

Toutes les personnes intéressées doivent faire parvenir dans les dix (10) jours de la parution de cette offre d'emploi, leur curriculum vitae, tout en indiquant le numéro de ce concours, soit 4-72-7 au:

Directeur du service du personnel
Hôtel de Ville de Sainte-Foy
1000, Route de l'Église
Sainte-Foy, Qué. 10, P.Q.

Directeur du Personnel,
Cité de Sherbrooke,
145 nord, rue Wellington,
Sherbrooke, Québec.

VILLE DE SAINTE-FOY

GREFFIER-ADJOINT

Fonction:
Sous la responsabilité du directeur du service du Greffe et Contentieux, de façon générale, et ce, conformément à la loi des Cités et Villes, le greffier-adjoint agit comme secrétaire du Conseil, rédige l'ordre du jour des assemblées et de celles des Comités Pléniers ainsi que la correspondance générale et inhérente aux divers procès-verbaux excluant celle engageant la responsabilité légale de la corporation.

Le greffier-adjoint assiste à l'ouverture des soumissions ainsi qu'à la lecture des règlements, signe et certifie les copies de résolutions, des règlements et de tout autre document émanant des archives de la Ville; agit à titre de secrétaire des élections municipales; rédige les certificats de naissances et autres documents et effectue les enregistrements et les transferts des obligations de la corporation.

Exigences et qualifications:
- Diplôme universitaire de premier cycle en droit, administration, sociologie ou autres disciplines connexes.
- Grande facilité à la rédaction des textes.
- Posséder les aptitudes, les qualités personnelles et les traits de personnalité adaptés à cette fonction.

Traitement:
- Le traitement sera déterminé selon l'expérience et les qualifications.
- Bénéfices marginaux particulièrement avantageux tels que: fonds de pension, assurance-vie, accident-maladie, salaire - court et long termes.

Toutes les personnes intéressées doivent faire parvenir dans les dix (10) jours de la parution de cette offre d'emploi, leur curriculum vitae, tout en indiquant le numéro de ce concours, soit 4-72-7 au:

Directeur du service du personnel
Hôtel de Ville de Sainte-Foy
1000, Route de l'Église
Sainte-Foy, Qué. 10, P.Q.

Offre d'emploi DIRECTEUR DU PERSONNEL

CITÉ DE SAINT-HYACINTHE

Sous l'autorité du Directeur Général des Services, le directeur du personnel devra:

- Planifier, organiser, coordonner et évaluer l'ensemble des activités relatives au recrutement et à l'engagement du personnel, à son perfectionnement et à son évaluation.
- Voir à l'implantation et au respect des conditions de travail du personnel en accord avec la politique de la Cité et les conventions collectives.
- Voir à la révision et à la mise à jour des critères, des normes et procédures inhérentes à l'application et au contrôle des règles, lois, etc...

QUALIFICATIONS
Les candidats doivent posséder un diplôme universitaire en relations industrielles ou l'équivalent. La préférence sera accordée aux candidats possédant une expérience pertinente particulière au niveau municipal.

SALAIRE
Sera déterminé selon les qualifications et l'expérience.

APPLICATIONS
Les candidats doivent expédier, avant le 31 août 1972 une demande écrite accompagnée de leur curriculum vitae à:

Cité de Saint-Hyacinthe
Directeur Général des Services
700 Hôtel de Ville
Saint-Hyacinthe, Qué.

LE COLLÈGE DE SAINTE-FOY

2410 chemin Sainte-Foy, Québec 10e

recherche un

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Attributions
Sous l'autorité du directeur général, le secrétaire général est responsable du Secteur du personnel, du Secteur de l'information et du Secteur de secrétariat corporatif.

Au Secteur du personnel, il sera responsable de l'administration du personnel, de la gestion proprement dite du personnel et surtout des relations de travail par l'administration des conventions collectives et la participation aux différents comités prévus aux conventions collectives.

Au Secteur de l'information, il verra à la mise en place des moyens réguliers d'information au collège et à l'extérieur du collège. Il s'occupera des relations externes avec le Ministère de l'Éducation, les universités, les autres collèges, les commissions scolaires et le public.

Au Secteur de secrétariat corporatif, il aura la garde du sceau, des archives et documents du collège. Il aura la responsabilité des assemblées pour la désignation des membres au Conseil d'administration. Il sera secrétaire du Conseil d'administration et du comité exécutif.

Il agira comme conseiller du directeur général sur toutes les matières que peuvent lui confier le directeur général et le conseil d'administration.

Qualifications requises:
- Diplôme universitaire de préférence en droit, en relations de travail ou en administration.
- Huit années d'expérience pertinente.

Traitement:
Selon la politique administrative et salariale du Ministère de l'Éducation (\$14,400. - \$18,075.).

Faire parvenir curriculum vitae complet par courrier recommandé avant le 18 août 1972 à:

M. Ghyslain Jobin
Directeur général
Cégep de Sainte-Foy
2410 chemin Sainte-Foy
Québec 10.

LE COLLÈGE DE THETFORD MINES

recherche

POUR SEPTEMBRE 1972

Des professeurs en techniques infirmières:

Profession infirmière et santé
obstétrique
Pédiatrie
Psychiatrie
Médecine-chirurgie

Un coordonnateur pour le secteur des techniques biologiques et humaines

Prérequis: - Formation universitaire en sciences biologiques et/ou de la santé.
- Minimum de trois (3) ans d'expérience au niveau collégial.

Un technicien en éducation spécialisée

Prérequis: - D.E.C. en techniques d'éducation spécialisée

Un technicien de laboratoire pour le département de physique

Prérequis: - D.E.C. en électrotechnique (option électronique)

Les candidats éventuels devront faire parvenir, avant le 20 août 1972, leur curriculum vitae et les pièces justificatives à l'adresse suivante:

DIRECTEUR GÉNÉRAL
COLLÈGE DE THETFORD MINES
671 sud, boul. Smith
Thetford Mines, Qué.

Commission Scolaire Régionale Youville

Ouverture de poste

UN ADJOINT POUR L'ÉCOLE POLYVALENTE BEAUHARNOIS

Les candidats seront soumis aux conditions contenues dans le document no 1 du ministère de l'éducation (politique administrative et salariale du personnel de la direction des écoles).

Exigences:
a/ L'autorisation personnelle permanente d'enseignement décernée par le ministre;
b/ une formation universitaire exigeant au moins 16 ans de scolarité;
c/ une expérience pour résoudre des problèmes d'ordre technique et administratif complexes, de préférence dans un poste de chef d'équipe ou de chef de département, de section ou de groupe;
d/ une expérience de 5 ans dans l'enseignement.

Envoyer les offres de services et le curriculum vitae en mentionnant le numéro de concours (72-1) pour mercredi le 23 août 1972 à 16h. à:

Commission Scolaire Régionale Youville,
M. Jean Daigneault,
Directeur du personnel,
200, rue Ellice,
Beauharnois, Qué.

LE COLLÈGE D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET PROFESSIONNEL DE CHICOUTIMI

requiert les services d'un

ANALYSTE SENIOR - INFORMATIQUE

Tâche:
En collaboration avec le responsable du service, il participera à la conception, au développement et à l'implantation de systèmes informatiques pour la gestion financière et pédagogique.
Il agit à titre de conseiller auprès des usagers du service.
Il prépare la documentation des systèmes, élabore les documents d'entrée/sortie et les rapports.
Il surveille l'implantation des systèmes.
Il doit pouvoir communiquer les spécifications de systèmes à l'équipe de programmation qu'il dirige et conseille.

Qualifications:
Diplôme universitaire terminal requérant un minimum de 16 années de scolarité en Sciences commerciales ou autre discipline appropriée ou

Posséder une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans le domaine de l'analyse informatique.
Minimum de quatre années d'expérience en programmation de préférence avec le langage COBOL.
Minimum de trois années d'expérience en tant qu'analyste de projets importants.

Traitement:
Selon les normes du Ministère de l'Éducation.

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 20 août 1972 à:

CONCOURS:
ANALYSTE SENIOR - INFORMATIQUE
Bureau du personnel
C.E.G.E.P. de Chicoutimi,
534 est, Jacques-Cartier,
Chicoutimi, (P.Q.)

Carrières et Professions

Voir autres Carrières, en page 16

ERGOTHÉRAPEUTE

Poste disponible à une graduée qui désire oeuvrer en milieu psychiatrique dans un hôpital général.
Salaire : Selon expérience et qualifications.
S'adresser au :
Service du personnel,
Hôpital Ste-Jeanne d'Arc,
3570, rue St-Urbain, Montréal 130
Tél. : 842-6141 poste 253

PROFESSEUR BILINGUE

pouvant
1 / enseigner le français au niveau de l'élémentaire VI
2 / enseigner l'anglais au niveau de l'élémentaire VI et au secondaire I, II et III
Prière de faire parvenir curriculum vitae à :
Directeur du personnel,
École Mission de l'esprit Saint,
8949, boul. St-Michel,
Montréal 455.

OFFRE D'EMPLOI

(Année Universitaire 1972-1973)
PROFESSEUR BILINGUE EN PHYSIQUE

Détenteur d'une maîtrise
Date d'entrée en fonctions :
Fin août au plus tard
Envoyer dossier complet au :
Directeur Académique
Collège Sainte-Anne
Church Point
N.S.

INGÉNIEUR PROFESSIONNEL

Importante compagnie de pâtes et papiers requiert les services d'un ingénieur professionnel diplômé en Mécanique ou en Civil ayant de 5 à 10 ans d'expérience.
La position offerte se situe à l'intérieur du département de Génie et consiste en l'étude et la surveillance de projets reliés à une usine manufacturière de pâtes et papier-journal.
Avantageuses conditions de travail, de salaire et de bénéfices marginaux.
Adresser curriculum vitae à :
Case 1846, Le Devoir, Montréal

ADJOINT À LA PUBLICITÉ

Poste immédiat dans bi-hebdo bilingue et ABC de Sept-Îles.
Fonctions :
Assister le chef des ventes locales, vente de cahiers spéciaux, etc.
Exigences :
Expérience de la vente, publicitaire dans un hebdo ou quotidien de préférence. Personnalité énergique et agréable. 21 à 35 ans.
Salaire : Selon expérience.
Allocation de voiture. Boni.
S'adresser immédiatement :
L'AVENIR & SEPT-ÎLES JOURNAL LTD.,
c/s M. R. Fleury,
365, Laure,
Sept-Îles, Qué.
Tél. : 418-962-9441



Offres d'emploi

APPARITEUR AIDE TECHNIQUE

pour laboratoires de biologie

Qualifications :
Appariteur : technicien en sciences naturelles ou en biochimie.
Aide technique : 12 années d'études.
Traitement :
Selon la convention collective
Faire parvenir curriculum vitae avant le 28 août 1972 à :

Pierre Leduc,
Secrétaire général,
Collège de Maisonneuve,
3800 est, Sherbrooke,
Montréal 406

LE CEGEP DE RIMOUSKI

Offre d'emploi

Poste: **Professeur à plein temps en Techniques administratives pour l'année scolaire 72-73**
Qualifications:
Diplôme de premier cycle universitaire avec spécialisation en finance.
Traitement:
Selon les normes de la convention collective.
Avantages sociaux usuels.

Les candidats intéressés à ce poste sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae et leur dossier académique (détail des cours suivis et notes) complet avant le 18 août 1972.

Directeur des services pédagogiques,
Cégep de Rimouski,
60 ouest, de l'Évêché,
RIMOUSKI

Importante maison d'édition de manuels scolaires

demande un

RÉDACTEUR - RÉVISEUR

chargé d'assumer les différentes tâches inhérentes à la production des volumes (évaluation et révision des textes, préparation des manuscrits pour la composition, correction des diverses épreuves).
Une excellente connaissance du français est nécessaire. Une expérience dans le domaine de l'édition ou un domaine connexe serait appréciée.
Faire parvenir curriculum vitae avant le 18 août 1972 à :
Case 1844, Le Devoir, Montréal



HÔPITAL LAVAL

recherche

ARCHIVISTE MÉDICALE AUTORISÉE

Personne détenant une licence en archives médicales, possédant au moins 2 ans d'expérience dans un service d'archives et ayant une bonne connaissance de la nomenclature standard.

Salaire:
Selon qualifications et expérience.

Faire parvenir curriculum vitae à :

Bureau du personnel,
Hôpital Laval,
2725, Chemin Ste-Foy,
Québec 10.

L'Hôpital Hôtel-Dieu de Sherbrooke

(474 lits)

est à la recherche d'un(e)

CHEF TECHNICIEN(NE) EN RADIOLOGIE

Qualifications:
- Diplôme de technicien(ne) R.T.
- Minimum de 5 années d'expérience (si possible pertinente à la fonction) dans un département de radiologie d'un hôpital général d'au moins 300 lits.
- Formation additionnelle en administration, en animation de groupe de travail, en éducation ou en relations humaines à considérer sérieusement.

Faire parvenir toute offre de services avant le 16 août 1972 à :

Responsable de l'emploi,
Dossier 45,
Hôpital Hôtel-Dieu,
380 sud, rue Bowen,
Sherbrooke, Qué.

COLLÈGE LIONEL-GROULX

Ste-Thérèse de Blainville

demande

UN PROFESSEUR D'INFORMATIQUE

à temps complet pour l'enseignement :
- d'informatique 102 (introduction aux ordinateurs)
- d'informatique 302 (langage de base)

Qualification :
Diplôme universitaire dans la matière.

Traitement :
Selon les normes du ministère.



Prière d'envoyer curriculum vitae avant le 21 août à :

Maurice Filon,
Secrétaire général,
Collège Lionel-Groulx,
Ste-Thérèse de Blainville, Qué.



L'Office franco-québécois pour la Jeunesse

recherche :

UN AGENT D'INFORMATION

Poste :
Être responsable des relations avec les médias d'information (presse, télévision, radio) aux niveaux national et régional.
Rédiger et/ou réviser des communiqués, des rapports, des brochures pour les médias d'information et les responsables des organismes socio-économiques et culturels du Québec.
Concevoir et réaliser les programmes des relations publiques de l'OFQJ.

Qualifications :
Doit être diplômé d'une université ou d'une école de journalisme et compter au moins un an d'expérience comme journaliste ou agent d'information ou avoir une expérience équivalente.

Traitement :
De \$7,575. à \$9,969. selon la compétence.
Date limite : le 24 août 1972.

Adresser le curriculum vitae à :

Office franco-québécois pour la Jeunesse,
a/s Secrétariat général,
290, place d'Youville,
Montréal 125, Qué.

COLLÈGE D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET PROFESSIONNEL DE HULL

289, boul. Taché, C.P. 220, Hull, P.Q.

Pour l'année scolaire 1972-1973, le CEGEP de Hull requiert les services

- d'un professeur à plein temps en informatique
- d'un professeur à plein temps en techniques infirmières qualification: Bac en nursing
- d'un professeur à temps partiel en électrodynamique pour le cours "Utilisation de l'énergie électrique"
- d'un professeur à temps partiel en électrodynamique pour le cours "Production, transmission et distribution de l'énergie électrique"
- d'un professeur à temps partiel en topométrie

Se procurer le formulaire de demande d'emploi et le retourner à :

M. Gérard Dumont
CEGEP de Hull
C.P. 220
Hull, P.Q.
771-6231, poste 20



COLLÈGE AHUNTSIC

SERVICE DU PERSONNEL

Offre d'emploi

Poste à pourvoir :

BIBLIOTHÉCAIRE DE RÉFÉRENCE

(à la bibliothèque)

Attributions :
- Référence générale auprès des usagers (référence à l'aide de la documentation textuelle et non-textuelle).
- Responsable des services publics (référence, prêt, réserve, prêt entre bibliothèques).
- Participer à l'élaboration des politiques générales de la bibliothèque.
- Participer à l'animation dans le milieu (comme rencontres avec les départements, initiation à la bibliothèque, etc.).
- Aider au choix de la documentation (textuelle et non-textuelle).
- Préparation de bibliographies.

Qualifications :
Les candidats devront posséder un baccalauréat en bibliothéconomie et, de préférence, un certain nombre d'années d'expérience à la fois dans les services techniques et publics.

Traitement :
Selon l'échelle du ministère.

Les candidats intéressés devront faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard le 8 août 1972 à :

Service du personnel,
Collège Ahuntsic,
9155, rue St-Hubert,
Montréal 353.

(Le personnel du Collège Ahuntsic est au courant de cette offre de services).

La Commission Scolaire de St-Hubert (Lafleche, Lemoyne & St-Hubert)

Offre d'emploi

ACHETEUR

Attributions :

- Analyser les réquisitions d'achat.
- Rechercher les fournisseurs possibles.
- Préparer des appels d'offres, s'il y a lieu.
- Étudier les offres des fournisseurs.
- Déterminer celles qui sont les plus avantageuses pour la commission scolaire.

Qualifications :

- Diplôme d'études secondaires avec option appropriée ou attestation d'études équivalentes.
- 6 années d'expérience pertinente.

Conditions de travail :

Selon la politique administrative et salariale du ministère de l'éducation.

Faire parvenir toute postulation avant le 23 août 1972 à :

Les services du personnel,
Commission Scolaire de St-Hubert,
2505, rue Coderre,
St-Hubert, Qué.

LE CEGEP RÉGIONAL DE LA CÔTE-NORD

recherche les services d'un

RESPONSABLE DE L'ORIENTATION ET DE LA PSYCHOLOGIE

Attributions :

Sous l'autorité du directeur de campus, ses fonctions comprennent notamment l'information relative à l'orientation aux étudiants du campus et des écoles secondaires de la région, la préparation et l'administration de tests psychométriques ou autres, le travail de psychologie et l'aide pédagogique individuelle auprès des étudiants du campus.

Qualifications requises :

Diplôme universitaire en orientation
Bonne connaissance des programmes et des cours de toutes les options offertes au campus.

Conditions de travail :

Selon les normes du ministère de l'Éducation.

Lieu de travail :

Campus Mingan, 25 de la Verendrye, Sept-Îles, Qué.

Date limite d'inscription :

Faire parvenir votre curriculum vitae avant 17 heures le 25 août 1972 à :

FRANÇOIS CARON, directeur général
Cégep régional de la Côte-Nord
275, boulevard LaSalle
Baie-Comeau, Qué.

LE CEGEP RÉGIONAL DE LA CÔTE-NORD

recherche les services d'un

RESPONSABLE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES

Attributions :

Sous l'autorité du directeur du campus, le responsable de l'éducation des adultes organise et supervise l'enseignement aux adultes.

Il avise le directeur du campus au sujet des besoins du milieu et des ressources à utiliser pour répondre à ces besoins.

Il travaille en collaboration avec les responsables de services et, en particulier, avec le responsable des services de l'enseignement du campus.

Qualifications requises :

- Diplôme universitaire ou l'équivalent
- Cinq années d'expérience dont trois années d'expérience pertinente dans la formation des adultes ou l'équivalent.

Conditions de travail :

Selon les normes du ministère de l'Éducation.

Lieu de travail :

Campus Mingan, 25, de la Verendrye, Sept-Îles.

Date limite d'inscription :

Faire parvenir votre curriculum vitae avant 17 heures le 25 août 1972 à :

FRANÇOIS CARON
Directeur général
Cégep régional de la Côte-Nord
275, boul. LaSalle
BAIE-COMEAU, Qué.



université du Québec à trois-rivières

Offre d'emploi

Titre :

DIRECTEUR DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Fonctions :

Sous l'autorité du Vice-Recteur aux Affaires Étudiantes, il est chargé de l'administration des installations sportives de l'U.Q.T.R. et des équipements s'y rattachant, et notamment :
- il voit au développement et à l'application des politiques administratives en fonction des besoins exprimés et des disponibilités financières
- il prépare et administre le budget
- il est responsable de la promotion des programmes sportifs civils
- il peut être appelé à dispenser de l'enseignement après accord du département concerné.

Exigences :

Seront considérés les candidats possédant un diplôme universitaire en éducation physique (maîtrise ou l'équivalent) et une expérience administrative valable.

Traitement :

Selon les qualifications et l'expérience du candidat.

Seules les demandes écrites reçues sur formules officielles, avant le 16 août 1972 seront retenues.

Pour de plus amples renseignements, veuillez vous adresser au :

BUREAU DU PERSONNEL
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES
3351 Boulevard des Forges
TROIS-RIVIÈRES
Téléphone 376-5658



Collège du Vieux Montréal

CONTRAMAÎTRE D'ENTRETIEN GÉNÉRAL

Services de l'équipement

Fonctions :

surveiller et coordonner les travaux effectués par les différents corps de métier;
contrôler les réquisitions de travail (temps et matériel);
établir avec l'aide du Responsable des Terrains & Bâtisses un système d'entretien préventif pour les systèmes de ventilation, pompes, chauffage, etc.;
exécuter toute tâche que le Responsable des Terrains & Bâtisses lui confiera.

Qualifications :

1. détenir un diplôme de technicien ou l'équivalent;
2. aptitude pour diriger une équipe d'ouvriers spécialisés;
3. expérience en entretien général.

Salaire :

suivant les normes du Ministère de l'éducation.

Faire parvenir votre demande avant le 18 août 1972, au :

Collège du Vieux Montréal
DIRECTEUR DU PERSONNEL
200 ouest, rue Sherbrooke
MONTREAL 129



Collège du Vieux Montréal

CONTRAMAÎTRE D'ENTRETIEN MÉNAGER

Services de l'équipement

Fonctions :

Sous la direction du responsable des Terrains & Bâtisses, il coordonne et dirige l'entretien ménager du Collège. Ce travail s'effectue la nuit.

Qualifications :

Expérience dans l'entretien ménager, aptitude à diriger des hommes.

Posséder un permis de chauffeur.

Salaire :

Selon les normes du Ministère de l'éducation.

Faire parvenir votre demande avant le 18 août 1972, au :

COLLÈGE DU VIEUX MONTRÉAL
Directeur du personnel
200 ouest, rue Sherbrooke
MONTREAL 129

Offre d'emploi : C-72-8-5

toronto

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Ventes Haut Bas Ferm. Ch.

Table of stock market data for Toronto, including various indices and individual stock prices.

montréal

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Ventes Haut Bas 2.30hres Ch.

Table of stock market data for Montreal, including various indices and individual stock prices.

montréal

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Ventes Haut Bas 2.30hres Ch.

Table of stock market data for Montreal, including various indices and individual stock prices.

Bourse canadienne

Ventes Haut Bas 2.30hres Ch.

Table of Canadian stock market data, including various indices and individual stock prices.

obligations

Table of bond market data, including various government and corporate bonds.

Avis légaux - Avis publics - Appels d'offres

Legal notices, public notices, and tenders section containing various announcements.

Avis légaux - Avis publics - Appels d'offres

Legal notices, public notices, and tenders section containing various announcements.

WILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE

Text of a legal notice from the City of Saint-Bruno-de-Montarville regarding a public hearing.

WILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE

Text of a legal notice from the City of Saint-Bruno-de-Montarville regarding a public hearing.

WILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE

Text of a legal notice from the City of Saint-Bruno-de-Montarville regarding a public hearing.

WILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE

Text of a legal notice from the City of Saint-Bruno-de-Montarville regarding a public hearing.

WILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE

Text of a legal notice from the City of Saint-Bruno-de-Montarville regarding a public hearing.

WILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE

Text of a legal notice from the City of Saint-Bruno-de-Montarville regarding a public hearing.

WILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE

Text of a legal notice from the City of Saint-Bruno-de-Montarville regarding a public hearing.

WILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE

Text of a legal notice from the City of Saint-Bruno-de-Montarville regarding a public hearing.

WILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE

Text of a legal notice from the City of Saint-Bruno-de-Montarville regarding a public hearing.

WILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE

Text of a legal notice from the City of Saint-Bruno-de-Montarville regarding a public hearing.

Les mères célibataires

La clientèle du service social Ville-Marie accuse une baisse

par Renée Rowan

La clientèle du service social Ville-Marie, service spécialisé pour parents non mariés, a diminué de façon progressive mais accentuée au cours des trois dernières années.

De 2.477 mères célibataires qui ont eu recours à l'agence en 1970, ce chiffre est descendu à 2.314 en 1971 pour tomber à 1.639 en 1972.

Par ailleurs, les naissances hors mariage sont loin de diminuer au Québec. La proportion a même doublé entre 1962 et 1969: elle est passée de 3,8 à 7,6%.

Il ne s'agit donc pas d'un problème social décroissant, au contraire, nous a déclaré la directrice de l'agence, Mlle Mariette Gonneville au moment où elle rendait public son rapport annuel pour l'exercice 1971-1972.

Si l'assurance-maladie marque un progrès important, elle entraîne pour les agences sociales une diminution de la clientèle, poursuit-elle. Les mères célibataires peuvent plus facilement se débrouiller seules pour obtenir les soins médicaux dont elles ont besoin. D'autre part, la mise en application de la loi d'aide sociale leur permet d'être aidées à n'importe quel moment de leur grossesse, moyennant un certificat médical qui atteste leur incapacité physique.

La contraception, l'avortement et même la stérilisation sont autant de facteurs qui contribuent à diminuer la clientèle des agences du type de celles de Ville-Marie.

En dépit d'une éducation sexuelle qui tend de plus en plus à se généraliser, en dépit de l'information diffusée un peu partout sur les moyens contraceptifs, le nombre des adolescentes enceintes augmente d'année en année au Québec, souligne Mlle Gonneville. Il faut cependant noter que si le nombre de mères célibataires augmente, il est de moins en moins élevé en proportion du nombre d'adolescentes qui ont régulièrement

des relations sexuelles.

Aujourd'hui, on veut vivre sa sexualité en étant sincère, entier, quelles qu'en soient les conséquences. Ainsi, certains chiffres d'une mini-recherche poursuivie par l'agence en 1972 ne manquent pas d'étonner: 17 adolescentes sur 18 et 33 adultes sur 38 n'employaient aucun contraceptif.

A la lecture des statistiques de l'agence Ville-Marie pour 1971, on note une modification dans l'âge des clientes: les 18 à 24 ans ont été moins nombreuses alors que les plus jeunes et les plus âgées augmentent en nombre.

Les plus âgées sont parfois des femmes mariées séparées ou divorcées, aux prises avec un cycle irrégulier. Elles viennent à l'agence demander conseil et souvent désirent confier leur enfant pour adoption.

La situation des plus jeunes est différente, dit Mlle Gonneville. La plupart de ces adolescentes sont des étudiantes qui ont dû quitter l'école à cause de leur grossesse.

Ces cas demandent beaucoup d'efforts de la part des travailleuses sociales et des conseillères. Elle doivent travailler avec la jeune fille, sa famille, l'école, le jeune homme impliqué et bien d'autres personnes impliquées dans le problème. En plusieurs cas, une collaboration étroite doit s'établir avec la cour de bien-être pour protéger soit l'adolescente, soit son enfant.

"En groupe, nous dit la directrice de l'agence, les jeunes se sentent très forts, très convaincus de leurs théories. Pourtant quand une adolescente de 15 ou 16 ans entre dans nos bureaux, elle n'est plus qu'une toute petite fille portant un problème beaucoup trop lourd pour elle. Et nous pouvons en dire autant de jeune père naturel. Toutefois, de plus en plus, l'adolescente est supportée par ce dernier qui veut, lui aussi, vivre l'aventure

jusqu'au bout. Mais filles ou garçons, ils sont tout aussi désemparés, quand une grossesse s'annonce, que l'étaient leurs aînés il y a 10 ou 15 ans.

Autre constatation: ce sont les étudiantes (adolescentes aussi bien qu'adultes - 18 ans et plus) qui constituent la plus grande partie des clientes de l'agence: 28,5%. Suivent ensuite les travailleuses dans le domaine des services, de la récréation ou des loisirs, 24,5%; les travailleuses sans spécialité, 19,9%; les employées de bureau, 14,8%; les femmes sans métier ni profession et qui restent au foyer, 3,3%; les ouvrières de métier, 3%, et les autres.

La mini-recherche a démontré que 68% des étudiantes avaient des difficultés scolaires; 16% des non-étudiantes étaient incapables au travail; 20% des travailleuses étaient chômeuses et 60% des clientes venaient de familles à problèmes multiples.

Autre point important à signaler: celui de l'augmentation de la garde des enfants par la mère célibataire; 7,7% de plus en trois ans.

"A ces chiffres recueillis à la naissance des enfants, il faut ajouter un nombre toujours croissant de mères célibataires qui viennent demander notre aide alors que l'enfant a quelques années ou qu'il vient d'entrer à l'école", souligne Mlle Gonneville.

Depuis longtemps, l'agence se préoccupe des mères célibataires qui gardent leur enfant, mais n'offrait aucun service de groupe. En septembre dernier, elle a mis sur pied un service qui se spécialise dans le "follow up" des mères chargées de famille, service qui sera intensifié cet automne.

"Nous avons constaté, nous dit la directrice, que plus de la moitié de ces jeunes femmes sont seules, démunies et vivent d'une allocation du bien-être social. Ce dont elles souffrent le plus, c'est de la solitude dans laquelle elles se trouvent emmurées pour toutes sortes de raisons. Ces petites mères de familles ont besoin d'être comprises, conseillées et aidées, que ce soit pour l'éducation de leur enfant ou pour l'organisation de leur vie matérielle, affective et sociale."

Au-delà de 70 clientes de l'agence ont, jusqu'à maintenant, bénéficié de ce nouveau service de "follow-up". Dans un premier temps, ce sont les travailleuses sociales et les conseillères de l'agence qui sont allées rencontrer les jeunes femmes dans leur propre milieu.

"Le contact s'établit plus facilement ainsi et nous pouvons davantage nous rendre compte de leurs besoins, poursuit Mlle Gonneville. Nous avons ensuite organisé à l'agence, pour celles qui le voulaient, des groupes de discussion et pour faciliter la présence de ces jeunes mères aux rencontres qui avaient lieu dans l'après-midi, nous avons assuré la garde des enfants. Une fois, nous en avons eu une douzaine, de quelques mois à 7 ans."

La première rencontre a porté sur un montage audio-visuel d'information sexuelle et de contraception; la seconde, sur l'administration du budget (une jeune femme qui assumait la charge d'un enfant est venue présenter sa façon d'administrer un budget très limité et expliquer à ses compagnes comment elle arrivait à s'en tirer); la troisième rencontre a porté sur les soins à donner aux jeunes enfants.

Ces rencontres ont également eu pour effet de créer entre les participantes des liens d'amitié: aux prises avec les mêmes difficultés, elles se sentent solidaires. La formule offre par ricochet une amorce de solution au problème de la solitude.

Déçues que les réunions ne se poursuivent pas durant les mois d'été, elles ont réclamé d'autres rencontres pour l'automne, entre autres une rencontre portant sur le développement psychologique de l'enfant, et une autre sur la situation de l'enfant sans père.



Le Mérite agricole des jeunes

QUEBEC - Le ministre de l'agriculture du Québec, M. Normand Toupin, vient d'annoncer les noms des gagnants du concours du Mérite agricole des jeunes, classe des jeunes agriculteurs.

Florent Leclerc, un jeune homme de 18 ans, (notre photo), de Cap-Santé, dans le comté de Portneuf, s'est mérité la médaille d'or en accumulant 78% des points lors de cette épreuve d'endurance provinciale. Cette distinction lui vaut une bourse de \$800 ainsi que l'occasion de participer à un voyage de trois semaines en France, accordé par l'Office franco-québécois.

Il est suivi de Réal Sansoucy, de St-Ours, comté de Richelieu (77%), Clément Deschênes, de St-Léon, comté de Maskinongé (73%), Marcel Dubeau, de St-Félix-de-Valois, comté de Joliette (72%), Jean-Claude Labrie, de St-Paul-de-La-Croix, comté de Rivière-du-Loup (70%), Mario Montpetit, de St-Stanislas-de-Kosta, comté de Beauharnois (69%), René Fréchette, de St-Paul-de-Chester, comté d'Arthabaska (68%) et de Jérôme Aumond, de Maniwaki, comté de Gatineau (56%).

Ces derniers se méritent aussi d'intéressantes bourses et seront également du voyage en France. Aîné de trois enfants, le jeune Leclerc seconde présentement son père qui exploite une importante ferme laitière, à Cap-Santé. Depuis cinq ans, il participe activement au Cercle des Jeunes ruraux de Pont-Rouge dont il est président. Sa participation aux activités agricoles et para-agricoles et sa détermination à exploiter une ferme à son compte le plus tôt possible ont retenu l'attention du jury.

Reclamation de \$19,467 La CSN obtient un bref de saisie-arrêt

CHICOUTIMI (PC) - Le juge en chef Frédéric Dorion, de la Cour supérieure, a émis un bref de saisie-arrêt contre le Syndicat régional des travailleurs de la construction du Saguenay-Lac-Saint-Jean, à la demande de la Confédération des syndicats nationaux (CSN) et du Conseil national des syndicats nationaux du Saguenay-lac-Saint-Jean.

Cette saisie-arrêt, qui porte sur tous les biens que détient le syndicat, est reliée à une action de \$19,467 en réclamation d'arrérages de cotisation. La CSN soutient que le Syndicat de la construction lui doit \$17,460 tandis que le Conseil central réclame de son côté \$2,007.

Les demandeurs allèguent aussi que c'est illégalement, sans droit et au mépris des règlements que le Syndicat de la construction a tenté de ce défaire de la CSN. En plus, sont mentionnés comme défendeurs conjoints et solidaires: la Caisse populaire Saint-Dominique, de Jonquières, la CSD et différents entrepreneurs de la région.

Par ailleurs, la CSN et le Conseil central des syndicats nationaux du Saguenay-lac-Saint-Jean ont décidé de contester juridiquement la désaffiliation du Syndicat de la construction et

central réclame de son côté \$2,007. Les demandeurs allèguent aussi que c'est illégalement, sans droit et au mépris des règlements que le Syndicat de la construction a tenté de ce défaire de la CSN. En plus, sont mentionnés comme défendeurs conjoints et solidaires: la Caisse populaire Saint-Dominique, de Jonquières, la CSD et différents entrepreneurs de la région. Par ailleurs, la CSN et le Conseil central des syndicats nationaux du Saguenay-lac-Saint-Jean ont décidé de contester juridiquement la désaffiliation du Syndicat de la construction et

Le "per capita" à la CSN

Le bureau confédéral de la CSN, réuni à Québec, a ordonné aux syndicats du bâtiment et du bois affiliés à la CSN de verser dorénavant leur "per capita" directement à la CSN et non plus à la Fédération nationale des syndicats du bâtiment et du bois (FNSBB).

Cette décision du bureau confédéral fait suite à une réunion qui s'est tenue en fin de semaine dernière et qui groupait une centaine de représentants des syndicats (CSN) du bâtiment et du bois. Ces derniers avaient alors exprimé le désir de voir l'article 24 de la constitution de la CSN s'appliquer. Cet article 24 de la constitution de la CSN donne au bureau confédéral de la CSN le pouvoir de décider que le "per capita" des syndicats d'une fédération soient directement versés à la CSN si la fédération concernée ne donne plus les services qui lui sont dévolus selon l'article 2 de cette même constitution.

Goldenberg présidera la conférence tripartite

OTTAWA (d'après CP) - C'est le sénateur Carl Goldenberg, de Montréal, qui présidera la conférence fédérale-provinciale-municipale devant avoir lieu à Toronto en novembre prochain. La nouvelle en a été annoncée hier par le ministre des affaires urbaines

Avant sa nomination comme représentant libéral au Sénat, M. Goldenberg s'était taillé une excellente réputation à titre de médiateur dans les relations patronale-ouvrière et aussi comme expert en matière de finance et de fiscalité municipales. Il a été appelé plusieurs fois à servir au sein de commissions d'enquête, tant au niveau fédéral, provincial et municipal.

La conférence tripartite, qui se réunira les 21 et 22 novembre, sera la première du genre au pays. L'ordre du jour, mis au point en mai dernier, prévoit des discussions sur les priorités dans les affaires urbaines, comme par exemple l'habitation, le transport et la pollution. On tentera de s'y entendre sur les rôles dévolus à chaque palier de gouvernement et sur les mécanismes de coordination et de coopération qui pourraient les relier.

Au cours de la conférence de presse convoquée pour annoncer la nomination de M. Goldenberg, le président de la Fédération canadienne des maires et des municipalités, M. D. G. Newman a déclaré que les dirigeants municipaux attendaient beaucoup de la conférence à

venir. Faisant allusion au fait qu'il a fallu trois ans aux parties concernées pour s'entendre sur la tenue d'une telle conférence, M. Newman, qui est maire de Whitby, Ont., a dit espérer qu'on n'en prenne pas trois autres pour trouver des solutions à une situation qu'il qualifie d'urgente.

L'insuffisance des revenus par rapport au champ de responsabilités qu'elles doivent couvrir place les villes canadiennes dans une situation très difficile, soutient M. Newman.

Les provinces rencontrent des difficultés du même genre, reconnaît-il, mais elles ont tout de même réussi au cours des années 60 à diminuer le déficit de leurs ressources face à leurs dépenses, grâce à des négociations avec le gouvernement fédéral. Dans le cas des municipalités au contraire, le déficit des ressources s'est accru durant la même période. M. Newman a laissé entendre que des pourparlers directs entre les municipalités et Ottawa pourraient, dans leur cas aussi, permettre un allègement du fardeau.

Les dirigeants municipaux ne sont pas encore entendus, a dit enfin M. Newman, sur l'opportunité de réclamer du pouvoir central une certaine portion des recettes de l'impôt sur le revenu des individus, mais la formulation d'une telle exigence lors de la conférence reste une possibilité.

FRASER BROS. LTD. annonce une autre VENTE AUX ENCHÈRES D'ART CANADIEN À QUÉBEC À L'AUBERGE DES GOUVERNEURS (Congress Inn) 3030, boulevard Sir Wilfrid Laurier Ste-Foy (Québec) Tél.: 651-3030 Le mercredi soir 16 août à 7h. 30 Cette collection de GRANDE IMPORTANCE comprend des tableaux, environ 200, dans tous les genres, soit huiles sur toiles et panneau, aquarelles, fusains, crayons en couleurs, pastels, gouaches, dessins au crayon, des bronzes, etc. par des artistes canadiens renommés, entre autres: Cornelius Krieghoff, Suzor-Côté, A.Y. Jackson, A. Lismer, Frank Hans Johnston, P.-E. Borduas, A.H. Robinson, F.H. Varley, E.H. Holgate, L.A.C. Pantou, D. Leduc, A. Laliberté, Clarence A. Gagnon, Lorne H. Bouchard, Marie-Cécile Bouchard, Albert Cloutier, Robert W. Pilot, René Gagnon, G. Roberts, A. Sherriff Scott, S. Cosgrove, Henri Masson, René Richard, A. Rousseau, M.-A. Fortin, Paul Caron, G. des Clayes, C. Huot, J.Y. Johnstone, Rita Mount, J. Saint-Charles, F. Jacurto, Leo Ayotte, G. Delfosse, M. Cullen, F.S. Coburn, E. Riordan, A. Villeneuve F.A. Verrier, A.C. Bieler, E. Dyonnet, H. Beament, H.D'Anty, G. Norwell, R. Burton, N. Poirier, C. Picher, H. Fabien, L.P. Tremblay, C. Carrette, H.J. Barrett, Belanger, W. Taylor, T. Topham, G. Saint-Pierre, R. Jack, G. Gely, E.A. Martin et nombre d'autres. EXPOSITION PUBLIQUE: Le lundi 14 août de 5h. de l'après-midi à 10h. du soir Le mardi 15 août de 10h. du matin à 10h. du soir Le mercredi 16 août de 10h. du matin à 4h. de l'après-midi (étant le jour de la vente) Catalogues disponibles: 2.00 Fraser Bros. (au service des Québécois depuis 1880)

La proportion des locataires est plus forte

OTTAWA (PC) - En matière de logement, les Canadiens préfèrent de plus en plus être "locataires" que propriétaires", révélait Statistique-Canada.

Les chiffres, en effet, indiquent que le nombre de Canadiens qui sont propriétaires de leur logement a passé de 66 p.c. en 1961 (année record) à 60 p.c. en 1971.

Le nombre de logements de toutes sortes a passé de 5.180.473 unités en 1966, à 6.034.505 unités en 1971, soit une augmentation de 17 p.c.

Mais, 57 p.c. des unités additionnelles ont été au régime de la location.

Tandis qu'au cours de cette même période, le nombre de Canadiens propriétaires de leurs logements a augmenté de 11 p.c. celui des "locataires" a grimpé de 26 p.c. Il n'en demeure pas moins, cependant, que les premiers sont restés plus nombreux, en chiffres absolus, et leur nombre a passé de 2.397.585 en 1966, à 3.636.925 en 1971.

C'est surtout en Ontario et en Colombie-Britannique que le mouvement en faveur de la "location" est plus prononcé.

Ainsi, en Ontario les Canadiens "locataires" ont augmenté de 34 p.c. de 1966 à 1971, tandis que les "propriétaires" n'ont augmenté que de 11 p.c.

En Colombie-Britannique les augmentations correspondantes sont de 33 p.c. pour les "locataires" et 18 p.c. pour les "propriétaires".

ABONNEMENT OU CHANGEMENT D'ADRESSE POUR LES VACANCES LE DEVOIR Nos lecteurs dont l'abonnement est payé d'avance peuvent faire suivre leur journal durant leurs vacances à l'intérieur du Canada sans frais additionnels. Pour ceux qui paient à la semaine au porteur ou qui achètent LE DEVOIR au numéro, nos tarifs d'abonnements-vacances sont les suivants: 2 SEMAINES: CANADA \$3.00 - ETATS-UNIS \$4.00 A CES TARIFS, AJOUTER \$1.00 POUR CHAQUE SEMAINE SUPPLÉMENTAIRE S'il vous plaît remplir ce coupon et nous le faire parvenir au moins 10 jours à l'avance à Journal Le Devoir, Case postale 6033, Montréal 101. [Form with checkboxes for subscription details and address changes]

À ST-MALO BEAU PORT DE MER AU MÉTRO DE LONGUEUIL Port-de-Mer, le soleil dans votre vie. Port-de-Mer, vous incontestablement beauté, luxe, élégance, panorama, une dimension nouvelle dans un cadre enchanteur. Relié par une passerelle chauffée et climatisée à la station du Métro. Port-de-Mer est votre 21e siècle. Quelles que soient les intempéries (froid, neige, pluie) faites vos emplettes dans les magasins à rayons, allés au cinéma, au restaurant, etc., vous êtes à l'abri. La beauté du panorama dépasse toute imagination. Votre vue se portera sur les grattes-ciel de Montréal, le majestueux St-Laurent et sa Voie maritime, Terre des Hommes et la Bande. Ne restez pas excitant? Port-de-Mer vous offre des logements. Des types plain-pied ou maisonnettes avec 1, 1 1/2, 2 salles de bains. Tous ont un ou deux balcons avec porte vitrée coulissante et moustiquaire. Notes cette gamme de caractéristiques: Chauffage tout électrique, Nouvelles avec contrôle dans chaque pièce, Eau chaude instantanée, Piscine intérieure chauffée, avec barboteuse, Sauna et douches pour hommes et femmes, Intercommunication (Bell Canada) - innovation, Stationnement intérieur et extérieur, Cuisine coquette et moderne avec réfrigérateur et cuisinière inclus, Câble pour télévision, Service de conciergerie et gardien de sécurité, Salles de lavage avec 22 laveuses - 22 sècheuses - 3 sècheuses à cheveux, Salle de réceptions, restaurant de classe, Salon de beauté, Epicerie pour utiles, Voisin d'un joli parc, Passerelle fermée reliant au métro, 3 minutes du centre de Montréal, De nombreux magasins dans la Station du métro, Grand centre d'achat à une minute en voiture ou 5 minutes de marche, Aucune taxe, aucun compte d'électricité, seulement deux chèques mensuels, un pour votre loyer et l'autre pour votre téléphone, Air compressé dans tous les corridors avec musique d'atmosphère, L'environnement sera distingué, complexe sur nous, Port-de-Mer, c'est l'élégance, le luxe à la portée de votre bourse. OCCUPATION OCTOBRE À DÉCEMBRE 1972 Ne semez pas un long bail. Venez nous voir auparavant. 3 1/2 - 4 1/2 - 5 1/2 à partir de \$181 - \$217 - \$265. Choix de 1 - 1 1/2 - 2 salles de bain. ESPACE POUR BUREAUX DISPONIBLE BUREAU DE LOCATION: STATION MÉTRO LONGUEUIL Sur semaine, ouvert de 10h. a.m. à 9 h. p.m. Samedi de 10 h. a.m. à 6 h. p.m. Dimanche de 11 h. a.m. à 5 h. p.m. PORT DE MER 101 CHARLES-LEMOYNE (Station du Métro) LONGUEUIL 679-6010